

PROFESSION: GÉOGRAPHE

pratique de la recherche tropicale



Laboratoire de Sociologie
et Géographie Africaines
L.A. 94 (CNRS-EHESS)

Office de la Recherche
Scientifique et Technique
Outre-Mer (ORSTOM)

4096.4110,ex3



**ÉDITIONS DE L'OFFICE
DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ET TECHNIQUE OUTRE-MER**

Pour tout renseignement, abonnement aux revues périodiques, achat d'ouvrages et de cartes, ou demande de catalogue, s'adresser au :

**SERVICE DES PUBLICATIONS DE L'O.R.S.T.O.M.
70-74, route d'Aulnay - 93140 BONDY (France)**

Les paiements sont à effectuer par virement postal au nom de *Service des Publications ORSTOM*, C.C.P. 22.272.21 Y PARIS; (à défaut par chèque bancaire barré à ce même libellé).

Laboratoire de Sociologie
et Géographie Africaines
L.A. 94 (CNRS-EHESS)

Office de la Recherche
Scientifique et Technique
Outre-Mer (ORSTOM)

PROFESSION : GÉOGRAPHE

PRATIQUE DE LA RECHERCHE TROPICALE

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire
N° 4096, ex 3
Cote : A

.....

« La loi du 11 mars 1957 n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayant cause, est « illicite » (alinéa 1er de l'article 40).

« Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal ».

INTRODUCTION

CHEMINEMENTS...

Fruit d'un travail collectif de l'Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer et du Laboratoire de Géographie Africaine (CNRS-EHESS, L.A.94), le présent document regroupe les itinéraires de 13 chercheurs géographes (11 ORSTOM, 1 universitaire, 1 CNRS). Ils ont exposé leurs travaux en 1981-82 au séminaire "Pratiques de la recherche en géographie" du L.A.94 et à celui des élèves-géographes de l'ORSTOM intitulé "Itinéraires professionnels".

Tous travaillent dans le Tiers-Monde et dans la zone chaude. Le champ principal des itinéraires est le continent africain et malgache, domaine privilégié de la recherche tropicaliste française en géographie. A ce domaine s'ajoute le monde insulaire du Pacifique (Mélanésie, Polynésie). Une ouverture originale a été tentée en Indonésie. Ces témoignages ne prétendent couvrir ni tous les champs ni tous les modes d'investigation de la géographie tropicale; la recherche urbaine notamment est absente de cette série d'exposés.

Confronter les différentes pratiques de la recherche en géographie d'après les itinéraires de chercheurs ayant une longue expérience du terrain, tel était l'objectif de ces exposés. Au-delà des choix scientifiques initiaux, ces pratiques portent la marque d'impératifs de divers ordres : statuts, moyens, durées, perspectives relevant autant de la structure de recherche, en particulier de l'ORSTOM, que des pays où elle a eu lieu.

Deux manières, entre autres, de faire de la géographie, émergent de ces exposés :

- une recherche au long cours : des investigations étendues et patientes et, à terme, une somme de connaissances accumulées et synthétisées;
- une séquence de recherche contractuelle qui distrait le chercheur de son terrain et de son axe de recherche ou qui

est, au contraire, saisie comme une opportunité.
Ainsi, les interventions peuvent se regrouper dans l'ordre suivant (1) :

LA RECHERCHE AU LONG COURS

DES PRATIQUES DE L'ANALYSE REGIONALE .

- Edmond BERNUS, ORSTOM, *Du rural au pastoral. Un itinéraire de recherche menant de la Guinée et de la Côte-d'Ivoire à la zone sahélo-saharienne (au Niger).*

- Jean-Baptiste BOUTRAIS, ORSTOM, *Des Peul en zone tropicale humide. Les étapes d'une recherche personnelle au Cameroun.*

- Jean-Yves MARCHAL, ORSTOM, *La lente mise en ordre d'un désordre apparent; de la structure visible - le paysage - à l'explication d'un phénomène régional - la désertification -. Le cheminement d'une recherche au Yatenga (Haute-Volta).*

- André LERICOLLAIS, ORSTOM, *La vallée du Sénégal et la perspective de l'aménagement. Des recherches de géographie rurale à plusieurs échelles, privilégiant l'expression cartographique au sein d'un collectif pluridisciplinaire.*

LES RECHERCHES CENTREES SUR LES RESEAUX MIGRATOIRES

- Claude BOUET, ORSTOM, *Un itinéraire de recherche au Gabon.*

- André FRANQUEVILLE, ORSTOM, *Les migrations dans le sud du Cameroun.*

DES PROBLEMATIQUES RENOUVELEES

- Chantal BLANC-PAMARD, CNRS, *Itinéraire de recherche. Pour une analyse écologique des petits espaces ruraux.*

- Joël BONNEMAISON, ORSTOM, *Du terroir au territoire. 10 ans de recherche en Mélanésie; des problèmes du développement à une géographie culturelle.*

- Georges COURADE, ORSTOM, *Jalons pour une géographie de la marginalité.*

- François RAVAUULT, ORSTOM, *De l'occupation du sol à l'approche des systèmes fonciers en Polynésie française.*

(1) Les élèves-chercheurs de l'ORSTOM (Laurence BOURGEOIS, El Hadj Mohamed DIOP, Dominique GUILLAUD) ont établi les compte-rendus de certains des exposés - interventions et discussions consécutives -. Ces compte-rendus sont la trame des textes recomposés par les auteurs et présentés ici.

LES SEQUENCES CONTRACTUELLES

- Benoît ANTHEAUME, ORSTOM, *L'Atlas de Nouvelle Calédonie. Un atlas pourquoi ? Comment ? Les géographes maîtres d'oeuvre.*

- Jean-Paul LAHUEC, ORSTOM, *Un itinéraire de recherche en Indonésie.*

- Roland POURTIER, Université de Paris I, *L'élaboration du plan de transport gabonais. Une recherche sous contrat, finalisée, confiée à un bureau d'études; la participation du géographe.*

L'EXERCICE DU METIER

Projeté sur le terrain, le géographe rencontre des situations qui ne sont pas sans difficultés. Les modes d'insertion, extrêmement différents, se situent entre deux cas limites :

- celui du géographe "explorateur" qui évolue sur un terrain scientifiquement neuf. Face au vide statistique, cartographique et documentaire, il doit tout forger et, pour commencer, l'objet de sa recherche : on attend tout de lui.

- A l'opposé, le géographe "franc-tireur", sur un terrain déjà très étudié, doit s'introduire entre et dans les structures de recherche déjà en place et doit faire ses preuves: qu'attend-on de lui ?

Mais à terme, parmi ces recherches toutes fondées pour l'essentiel sur des observations de terrain, le clivage le plus significatif oppose les longues investigations permettant au chercheur d'acquérir une grande autonomie, à des expériences plus courtes et soumises à des contraintes précises.

LA RECHERCHE AU LONG COURS

Plusieurs itinéraires relèvent de deux cas de figure bien différenciés :

. d'une part, un terrain unique (une vaste région); la problématique y est évolutive, les investigations multiples et, à diverses échelles, concourent à une analyse régionale.

. d'autre part, une recherche guidée par un thème directeur et appliquée à plusieurs terrains; elle aboutit à des analyses thématiques et comparatives.

L'exercice de la géographie présente un certain nombre de points communs :

- Une irremplaçable expérience des lieux

Jean-Baptiste BOUTRAIS et Edmond BERNUS, comme ils nous en ont apporté le témoignage, se sont efforcés d'ef-

fectuer un repérage toponymique qui est l'expression de la connaissance vécue des populations pastorales.

André LERICOLLAIS, pour sa part, a reconnu les entités géographiques spécifiques qui sont autant d'éléments du système cultural (cuvettes de décrue - kolangal - dans la vallée du Sénégal).

- Une écoute attentive des habitants

Ce type de recherche suppose de façon inévitable un engagement personnel sur le terrain.

La connaissance de la langue revêt alors une grande importance; certains, tels Edmond BERNUS - tamachek -, Jean-Baptiste BOUTRAIS - foulfouldé -, Jean-Paul LAHUEC - more et indonésien -, Joël BONNEMAISON - bichelamar -, en ont fait un préalable en consacrant plusieurs mois à son apprentissage. La connaissance de la langue locale n'est pas un but en soi : les géographes ne posent pas les langues comme objet d'étude. Elles sont un moyen d'approche privilégié, un préalable à l'enquête proprement dite. L'utilisation de la langue locale tente d'effacer la relation de sujet à objet qui s'établit dès qu'un interprète s'interpose dans le fil de l'enquête. On peut s'efforcer de surmonter cette relation en engageant les personnes enquêtées à se mettre en situation de recherche ou de prise de conscience, à participer à la mise en évidence de situations vécues. Mais la connaissance de la langue offre en plus au géographe la possibilité de participer directement au vécu des enquêtes. Grâce à la pratique de la langue, l'interview bien conduite, c'est-à-dire se rapprochant le plus possible d'un entretien spontané, parvient à faire oublier l'enquête. D'un autre côté, la personne enquêtée dispose de moins de marge de manoeuvre : elle a moins la possibilité de se dérober qu'avec la complicité avouée ou implicite d'un interprète. Quant au chercheur, son "instruction" ne se limite plus au temps des interviews traduites. Elle devient permanente et se prolonge en une véritable "initiation" à la connaissance de l'autre. L'irritation d'achopper sur les données formalisées mais déformées par une transcription maladroite fait place au bonheur de leur compréhension intuitive.

- Des géographes en "centres de recherche"

La plupart des géographes de l'ORSTOM ont travaillé en étant rattachés à des centres de recherche établis outre-mer par leur organisme. Les géographes plus isolés envient souvent cet entourage scientifique. Ils supposent que ceux de l'ORSTOM en retirent un enrichissement, en se tournant notamment vers les chercheurs en sciences sociales, aux préoccupations estimées les plus proches. En fait, les échanges entre chercheurs ne s'établissent pas toujours aussi facilement ni dans les directions supposées préférentielles. Chaque centre de recherche est un microcosme où les affinités de personnes comptent autant que les parentés scientifiques. Les géographes de l'ORSTOM peuvent conduire

le travail de terrain indépendamment de leurs collègues, tout autant que le font les chercheurs isolés. Cependant un terrain commun, des difficultés matérielles partagées peuvent l'amener à se lier à d'autres chercheurs. Parmi ces derniers, les spécialistes des sciences de la nature lui ouvrent souvent de nouvelles perspectives. Combien de géographes ruralistes ont appuyé leurs analyses d'occupation du sol sur les données fournies par leurs collègues pédologues! Cette complémentarité évidente s'est parfois imposée jusqu'au choix du terrain, notamment dans le cas de nombreux terroirs. Il semble cependant que les géographes, une fois à l'oeuvre, ont mieux réussi le transfert des méthodes des sciences sociales que celles des sciences naturelles.

- Une recherche "in vivo"

Plus que les géographes universitaires dont les théories et conceptualisations se fondent pour une large part sur un corpus d'analyses et d'écrits essentiellement (et parfois difficilement) collectés par d'autres, le géographe professionnel, celui qui se coltine au terrain, est conduit (et non réduit comme cela a parfois été abusivement écrit) à chercher, à rassembler, à classer, à ordonner et enfin à interpréter ses informations, en un mot à *produire sa propre connaissance*. Ce n'est qu'après avoir franchi cette première étape indispensable qu'il pourra accéder à une *élaboration théorique* tout aussi indispensable que la première.

LES SEQUENCES CONTRACTUELLES

Le propre de la séquence tient généralement à sa brièveté; elle représente seulement quelques années ou quelques mois de la vie professionnelle d'un chercheur et n'apparaît bien souvent que comme une parenthèse dans son itinéraire propre. Plusieurs types de séquences peuvent être répertoriées :

- . celles qui s'insèrent dans un cadre déjà connu sans modifications matérielles ou psychologiques fondamentales, celui des grosses implantations à l'étranger avec sa symbolique propre (agents administratifs, chefs de centres, garage, sections de recherches organisées par disciplines...)

- . celles qui s'insèrent dans un cadre radicalement transformé et nouveau, celui de l'étranger "traditionnel" où de nombreux obstacles matériels (véhicules, moyens de fonctionnement) et psychologiques (langues) doivent être levés avant que le chercheur n'acquière un minimum d'efficacité (convention indonésienne).

- . celles qui font du géographe un "expert" : sur sa compétence reconnue, il est appelé à résoudre, dans le cadre d'une équipe, un problème de développement (par exemple, le plan de transport routier au Gabon).

Les limites du terrain d'études sont imposées au

préalable : à l'échelle nationale (Gabon) ou d'un territoire (Nouvelle Calédonie), voire à celle d'un périmètre, véritable concession de recherche (Kalimantan).

UNITE ET DIVERSITE DES PRATIQUES

UNITE

Après leurs études universitaires, la majorité des géographes ont commencé le travail de terrain par des études de terroir.

- Le terroir "mode d'emploi"

Dans les années 60, le terroir était conçu comme l'étude de terrain idéale pour les géographes tropicalistes. Ils disposaient, pour la mener à bien, d'un "mode d'emploi": une méthodologie définie au préalable et très élaborée(2). On ne reviendra pas ici sur les réflexions qu'a pu susciter cette approche (3). Edmond BERNUS, Joël BONNEMAISON et Claude BOUET soulignent le rôle formateur d'une telle pratique dans leur expérience de la géographie.

A partir de cette initiation, les démarches deviennent divergentes mais il est toutefois possible de dégager quelques points communs :

- Une recherche "expérimentale"

L'utilisation de ce terme peut étonner dans un domaine relevant des sciences humaines : il convient donc de l'explicitier. Il est bien rare que les méthodes d'une recherche géographique soient définies une fois pour toutes, lors de sa phase préparatoire. Les procédures de la recherche s'expérimentent sur le terrain, en cours de progression, par des essais ou des enrichissements successifs, des modifications qui peuvent affecter aussi bien la direction d'enquête que la documentation prévue. Très souvent, certains résultats suscitent une nouvelle interrogation et engagent de nouvelles investigations avant d'aboutir à un réseau de cohérences relativement solides. D'autres au contraire conduisent à des impasses. Le géographe ne commence pas sa recherche en ayant fixé, a priori, ce qu'il doit trouver; sa problématique évolue en progressant.

(2) SAUTTER (G.) et PELISSIER (P.), 1964, "Pour un atlas des terroirs africains. Structure type d'une étude de terroir". L'Homme, IV, 1, pp.56-72.

(3) PELISSIER (P.) et SAUTTER (G.), 1970, Bilans et perspectives d'une recherche sur les terroirs africains et malgaches (1962-1969), Etudes Rurales n°37-38-39, pp.7-45.

COUTY (Ph.) et HALLAIRE (A.), 1980, De la carte aux systèmes. Vingt ans d'études agraires au sud du Sahara (ORSTOM 1960-1980). Note Amira n°29.

- Les méthodes

Du point de vue de la conduite de la recherche, il convient de ne pas confondre méthodes et techniques.

Les techniques d'investigation sont des moyens adoptés par les disciplines; elles leur sont souvent spécifiques. Les méthodes consistent en procédures d'agencement d'une ou plusieurs techniques, de façon à déboucher sur un résultat.

On dénie parfois à la géographie toute originalité parmi les sciences humaines. Cela dérive de la constatation qu'elle ne disposerait d'aucune technique propre. Cette affirmation est déjà discutable en elle-même : l'interprétation des photographies aériennes n'est-elle pas une technique relevant de la géographie ? Sans doute, d'autres sciences ont recours à la photo-interprétation : les pédologues, pour généraliser leurs analyses ponctuelles en cartes des sols ou les botanistes pour délimiter les associations végétales. Chaque science détecte ainsi l'image des objets de sa recherche dans la photo aérienne. Seul le géographe englobe tout ce document qui représente un paysage, d'un certain point de vue, c'est-à-dire précisément, l'objet même de sa recherche.

Jean-Yves MARCHAL souligne que la photographie aérienne et son interprétation furent les outils préférentiels de son analyse.

On pourrait en dire autant de la carte, technique utilisée de plus en plus souvent par les non-géographes, mais qui se situe au centre de la procédure géographique. Inversement, les géographes adoptent, plus ou moins complètement, des techniques mises au point par d'autres sciences autant sociales (ethnologie : Edmond BERNUS, anthropologie : Joël BONNEMAISON) que de la nature (pédologie, botanique : Chantal BLANC-PAMARD).

D'avantage qu'au niveau des techniques, la spécificité de la démarche géographique se manifeste au niveau des méthodes : une articulation particulière de techniques bien souvent empruntées. Cette spécificité se retrouve dans l'expression des résultats : la référence continue à leur transcription spatiale fait, par exemple, l'unité des démarches présentées ici. Elle donne à la géographie sa pratique essentielle.

- La production de documents cartographiques

Objectif privilégié des itinéraires géographiques, les cartes n'en restent pas moins très variées dans leur conception et dans leur réalisation.

De ce point de vue, les expériences présentées permettent d'en dégager quatre types :

. un jeu ordonné de cartes synthétiques et fondamentales : l'atlas de Nouvelle Calédonie. Dans ce cas, une cartographie très soignée est l'objectif final de la recherche (Benoit ANTHEAUME).

. les cartes des atlas régionaux établies au Cameroun (Georges COURADE, André FRANQUEVILLE) ou à Madagascar sont

dressées pour servir à l'élaboration des plans de développement.

- . la confection de cartes "utiles" : les cultures de décrue dans la vallée du Sénégal (André LERICOLLAIS) donnent lieu à une cartographie analytique et finalisée.

- . une cartographie conçue comme un moyen, un support au raisonnement géographique. Elle traduit et visualise la masse des enquêtes, elle permet également de dégager des corrélations (Jean-Baptiste BOUTRAIS, Jean-Yves MARCHAL)

Cependant cette classification n'est pas un cloisonnement : le géographe passe fréquemment d'un type de cartes à l'autre. Ce passage peut exprimer la progression même du raisonnement géographique : utilisation d'une carte-inventaire pour élaborer une carte interprétative.

- Les géographes et le développement

Les particularités de la démarche des géographes (connaissance des lieux, terrain vécu, expression cartographique) font que les spécialistes du développement tirent souvent profit de leurs travaux. A la lecture des interventions, on notera la réserve des géographes eux-mêmes à propos des problèmes de développement. Cependant, tout en ne se prétendant pas des spécialistes du développement, ils sont concernés de plusieurs façons :

- . Au moment où les "développeurs" découvrent le milieu, il convient de souligner que l'étude des rapports hommes/milieu a toujours été un thème essentiel des géographes. Trois présentations en attestent plus particulièrement (Chantal BLANC-PAMARD, Jean-Baptiste BOUTRAIS, Jean-Yves MARCHAL).

- . L'approche des difficiles mutations liées au changement d'agriculture dans la vallée du Sénégal - passage de l'agriculture de décrue à une agriculture irriguée (André LERICOLLAIS) - alimente certainement la réflexion des experts. L'interprétation et l'exploitation d'un travail de ce type échappent au géographe. Il reste que sa participation est sollicitée et sa responsabilité engagée.

- . Au Cameroun, les inventaires géographiques (Georges COURADE, André FRANQUEVILLE) ont pour but premier de rassembler une information de base, au point que l'ORSTOM pouvait être considéré comme un service public - comme le souligne Georges COURADE - avant d'être perçu comme une organisation de recherche. Dispensateur de données, le géographe voyait ses matériaux exploités par la "sphère" des experts et des développeurs.

- . Par les enjeux politiques implicites concernant l'espace, le travail du géographe lui confère un pouvoir (répercussions possibles sur des conflits ethniques, fonciers ou miniers, par exemple pour l'atlas de Nouvelle-Calédonie.)

- . Impliqué dans une opération à la demande d'un Etat,

le géographe prend personnellement des responsabilités dans certaines orientations de développement : cette situation confirme le "pouvoir" acquis à l'occasion d'une étude bien précise (choix d'un réseau routier : Roland POURTIER au Gabon).

. Edmond BERNUS nous présente enfin une participation originale et sympathique à la sauvegarde d'un patrimoine culturel menacé par l'implantation brutale d'une activité minière.

- Les conditions de fond et de forme des séquences de recherche contractuelle.

Le personnel affecté à ce type de programme doit se soumettre à une sorte de cahier des charges qu'il doit remplir dans des délais imposés. Le travail ainsi demandé apparaît beaucoup plus comme une tâche d'exécution que de conception; la problématique, quand il en existe une (il s'agit en fait souvent d'une recherche inventaire) est souvent conçue par d'autres que ceux qui sont appelés à remplir le contrat. Si le personnel contacté pour cette tâche l'est parfois en fonction des aptitudes et des connaissances accumulées précédemment, un ajustement de la problématique peut être introduit. L'expérience des chercheurs peut alors être valorisée et récupérée; mais bien souvent ceux-ci ont dû réaliser le contrat au pied levé sans grandes connaissances préalables.

La recherche contractuelle est généralement faite en équipe, plus précisément en équipe pluridisciplinaire. Selon l'autorité et la discipline scientifique du leader, un même programme pourra avoir des orientations sensiblement différentes : l'équipe constitue bien souvent une juxtaposition d'individus réunis tant par le hasard que par la nécessité, et donc, de personnalités qui, se connaissant rarement avant le début de la recherche, vont se découvrir dans le feu de l'action. Des oppositions peuvent surgir, allant jusqu'à constituer des clans qui apparaissent comme autant de pôles de fixation et d'antagonismes plus ou moins sérieux. L'intérêt de ce type de travail consiste précisément dans la découverte plus approfondie et moins intolérante d'autres chercheurs de disciplines connexes, voire franchement éloignées de la géographie.

L'échéance, les délais, le calendrier de réalisation sont les obsessions des chercheurs affectés à ce style de travail...qui n'attend pas. En ce sens, une telle réalisation ne laisse aucun répit pour approfondir tel ou tel chapitre, pour peaufiner tel ou tel détail...De ce fait, les méthodes sont rapides et cursives. les détails sont volontairement laissés de côté pour parvenir plus rapidement au but.

Il est habituel qu'un travail qui fait l'objet d'accords contractuels bénéficie d'une plus grande sollicitude de la part des circuits d'autorité. En principe les moyens nécessaires à sa réalisation sont dégagés rapidement. Il existe cependant des exceptions et l'exemple exposé par Jean-Paul LAHUEC paraît éloquent.

Pour ces programmes, les rendus doivent parfois "coller" avec certains types d'attente. Une certaine prudence, voire une circonspection, apparaît implicitement dans la rédaction des rapports; ceux qui livrent les fruits d'une recherche plus individuelle sont souvent d'une expression plus libre. Là réside peut-être la faiblesse d'une recherche hypothéquée par des considérations politiques trop évidentes.

DIVERSITE

- Tendances des approches

La diversité des approches tient à ce que la géographie se situe, par essence, à la charnière des sciences de la nature et des sociétés. Les géographes tentent de prendre en compte et mieux encore d'articuler ces deux pôles d'intérêt.

Des géographes tropicalistes ont affirmé une tendance à privilégier une orientation socio-économiste. Cela les amène à s'initier aux méthodes de la sociologie et de l'économie - et à collaborer en priorité avec ces disciplines-. Ce choix est bien illustré par la démarche d'André LERICOLLAIS. D'autres géographes, comme Joël BONNEMAISON, engagés dans une voie comparable, débouchent sur une interprétation culturelle des faits géographiques. Plus sensibles à la double nature de l'approche géographique, certains, tels Jean-Baptiste BOUTRAIS et Jean-Yves MARCHAL, centrent leur analyse sur la dialectique des relations entre l'homme et la nature.

Par réaction à la première tendance, des géographes se tournent délibérément dans leurs analyses vers la prise en compte de la dimension écologique (Chantal BLANC-PAMARD).

- Le jeu des échelles dans l'espace et dans le temps

Yatênga, vallée du Sénégal, plateaux du Cameroun : autant de terrains, autant d'échelles différentes. Chaque terrain lui-même n'est jamais abordé à une seule échelle : le va-et-vient entre les différentes échelles caractérise tellement la démarche géographique qu'il en fait l'unité des pratiques. Jean-Baptiste BOUTRAIS au Cameroun et Jean-Yves MARCHAL au Yatênga (Haute-Volta) ont montré comment leur démarche s'appuie sur le jeu des échelles.

A cette combinaison prenant en compte l'espace à divers points de vue, s'ajoute fréquemment une dimension historique (François RAVAUT).

De nouvelles orientations accentuent la diversité des recherches. Leur importance semble justifier un développement à part.

DES ORIENTATIONS DE RECHERCHE RENOUVELEES

NOUVEAUX MOYENS

- Le traitement documentaire

Même si les chercheurs géographes fondent pour l'essentiel leurs recherches sur des matériaux de terrain de première main, l'exploration de la bibliographie demeure indispensable. L'approche géographique, dans tous les cas, implique une connaissance générale et préalable de l'espace à étudier et des références comparatives sur les thèmes abordés.

D'une part, les sources se multiplient et le champ à prospecter est de plus en plus large, d'autre part les recherches ont lieu dans des pays où souvent ne se trouve pas l'essentiel du fonds documentaire; il est donc capital que le chercheur ait une connaissance suivie des publications qui l'intéressent et qu'il puisse y avoir accès.

La recherche bibliographique intégrée dans tout programme peut devenir momentanément, ou à temps partiel, une activité spécialisée. Chantal BLANC-PAMARD collabore à la BGI en faisant la recension et l'analyse des travaux d'écologie humaine. C'est une tâche nécessaire autant qu'exemplaire pour l'avancement des recherches en géographie. Loin de couper le chercheur de ses intérêts, elles permettent au contraire de mieux les cerner et de les élargir.

- La télédétection

Les images satellites apportent au géographe une nouvelle vision de son champ de recherche. Même si les entités spatiales lui sont familières, il ne les reconnaît pas toujours dans cette représentation. Il doit effectuer au préalable un décodage des signes de l'image. Un avantage des images satellites, par rapport à une photographie visuelle ou aérienne, tient à ce qu'elles se "travaillent". Le chercheur n'est plus devant une représentation inerte de son objet de recherche. Il peut, par des traitements photo-chimiques ou numériques, en demander de nouvelles représentations : elles soulèvent chaque fois des interrogations et son imagination. L'interprétation est constamment sollicitée.

Les documents satellites fournissent parfois plusieurs vues dans le temps d'une même scène géographique. Autre avantage par rapport aux photos aériennes : il devient possible de suivre les phénomènes en cours d'évolution, par exemple, des aménagements hydro-agricoles ou une extension culturelle aux dépens de forêts ou de pâturages. Cependant, l'interprétation du "suivi" est souvent délicate : les "réponses" radiométriques d'un même objet ne sont pas identiques d'une image à l'autre. L'explication d'une modification de représentation ne peut être que très prudente et si possible appuyée par un contrôle sur le terrain.

L'informatique

L'intérêt de l'informatique réside dans la puissance de calcul qu'elle met au service du chercheur. Elle autorise la manipulation et permet une relative maîtrise de

données de terrain considérables (le cas des inventaires). Elle facilite la mise en corrélation de données qualitatives et quantitatives complexes et nombreuses (analyse factorielle multivariable). Le traitement intéresse autant l'information archivée (télédétection, photographie aérienne, recensement...) que les relevés du chercheur. Peu pratiqué par les chercheurs géographes, le traitement informatique impliquera des changements de méthodes et d'échelles qui risquent de modifier toute la pratique de la recherche et même d'infléchir les approches, sinon la problématique. Les délais de traitement de l'information devraient en principe être considérablement réduits mais ce n'est guère sensible jusqu'à présent, du fait de l'inexpérience des chercheurs et de contraintes nouvelles inhérentes à l'accès et au maniement des ordinateurs.

- *La cartographie automatique*

L'aboutissement normal du traitement informatique, notamment de la mise sur bande magnétique de toute l'information spatialisable disponible, est la rédaction automatique de cartes qui seront ou simplement visualisées sur écran ou tirées sur papier. Si le principe est acquis et relativement simple, le matériel reste rare et coûteux, les chercheurs sont encore à initier et les procédures à défricher.

LES SEQUENCES CONTRACTUELLES : DE L'IMPASSE AU TREMLIN

Les hasards qui conduisent un chercheur à travailler hors de son champ usuel peuvent lui permettre d'ouvrir et de féconder les nouvelles pistes de recherche qu'il approfondira par la suite avec des moyens différents. Cette recherche contractuelle, bénéficiant d'une importante vulgarisation, peut engendrer et servir de tremplin à des recherches à plus long terme.

Dans d'autres cas, c'est l'inverse qui se produit, et la séquence de recherche contractuelle tourne à l'impasse, pour le chercheur, pour le pays, pour l'organisme, parce que les conditions locales ont été modifiées, ou parce que le personnel politique a changé et que les modalités de la recherche passent désormais par d'autres canaux...où se situe la réalité du pouvoir.

NOUVEAUX THEMES OU ORIENTATIONS RENOUVELEES

Il s'agit là aussi de recherches longues mais s'organisant autour d'un thème directeur.

- D'emblée, la recherche de Chantal BLANC-PAMARD a visé au décryptage du code écologique paysan afin de définir l'articulation des relations des sociétés avec leur support écologique. La perception paysanne du milieu, fondée sur la connaissance empirique, est confrontée à l'analyse scientifique. Elle est suivie et repérée dans sa projection au plan des pratiques culturelles. La réflexion sur

les potentialités et l'efficacité du système de production se réfère aux pratiques et aux savoirs paysans. Les analyses s'appliquent à de petits espaces ruraux; les échelles sont comparables mais les milieux d'investigation peuvent être extrêmement différents.

- L'apparition de la marginalité comme thème majeur dans les recherches de Georges COURADE a été plus tardive. C'est a posteriori que ce thème s'est imposé comme le lien et l'un des pôles d'organisation de connaissances accumulées par des investigations multiples dans l'ouest du Cameroun. La marginalité y est perçue comme le produit de l'affrontement entre les acteurs sociaux ou les forces économiques. La compétition spatiale, en particulier, y engendre des formes d'exclusion qui sont appréhendées dans leurs diverses manifestations à différentes échelles.

- De même le concept de territorialité, qui émerge des travaux de Joël BONNEMAISON, n'est devenu le centre de ses analyses qu'au terme d'un long cheminement. Il s'est dégagé peu à peu d'une analyse conçue en termes de productions et d'économie qui renvoient inéluctablement les sociétés étudiées aux notions de pauvreté et de sous-développement. Il met en avant les systèmes de valeurs et les concepts culturels. L'entité géographique - le territoire - devient alors le lieu d'un enracinement. Joël BONNEMAISON fait le détour par l'éthologie animale pour donner au territoire toute sa charge vitale; il y attache les facteurs essentiels d'identité culturelle et de sécurité, tant pour l'individu que pour le groupe.

- Un autre géographe du Pacifique, François RAVAUULT, en vient aussi à organiser la connaissance qu'il produit autour d'un thème majeur - le foncier - qu'il renouvelle. Parti d'une problématique purement géographique, les structures foncières perçues comme la projection dans l'espace des rapports sociaux, François RAVAUULT est allé plus loin jusqu'à considérer, dans leur totalité, des systèmes fonciers spatialement et socialement définis. Il décrit les fonctionnements et dégage tous les principes, y compris juridiques, qui fondent et justifient les systèmes fonciers.

Ce survol de la présentation de la conduite de leurs travaux par des géographes soulève quelques questions.

- En les comparant à d'autres recherches géographiques, les pratiques des tropicalistes doivent-elles leur spécificité à la nature des phénomènes étudiés dans la zone chaude et dans le Tiers-Monde ?

- La géographie tropicale, en explorant des voies que d'autres négligent, n'a-t-elle pas son rôle à jouer dans l'avancement de la géographie française, au double point de vue des méthodes et des concepts ?

- Face au malaise éprouvé par d'autres géographes,

la géographie tropicale n'assure-t-elle pas davantage une unité du métier, des pratiques et des conceptions ? L'ancrage de la recherche rurale, par exemple, sur une unité d'investigation reconnue (le terroir) ne contribue-t-il pas à redonner à la géographie une véritable identité ?

Quel que soit le sens des réponses à ces interrogations, il est à espérer que ces témoignages personnels en appelleront d'autres pour le profit des géographes, tropicalistes ou non.

Paris, juillet 1982

Benoît ANTHEAUME

Chantal BLANC-PAMARD

Jean-Baptiste BOUTRAIS

André LERICOLLAIS

DES PRATIQUES DE L'ANALYSE RÉGIONALE

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

N° :

Cote :

C.R.S.I.U.M. Tunis Documentaire
 N° : 04098
 Cote : ~~A~~, ex 3

Du rural au pastoral

Edmond BERNUS

ZONE SOUDANIENNE, MILIEU RURAL

L'itinéraire de recherche est moins continu que le titre ne le laisse supposer. Présentant des analogies avec celui suivi par Joël BONNEMAISON, son lieu d'arrivée en est géographiquement très éloigné; mais dans l'un et l'autre cas, la cadre du terroir a été élargi à l'univers plus vaste des communautés culturelles.

La monographie de terroir a constitué un travail initiatique à la recherche de terrain. Elle participait d'une étude démographique de la Guinée organisée autour de quatre monographies villageoises, chacune d'entre elles prenant pour thème un terroir situé dans une zone représentative de l'ensemble du pays :

Guinée forestière (Gérard BRASSEUR)
 Guinée maritime (Claude HIERNAUX)
 Fouta-Djalon (Pierre CANTRELLE)
 Guinée soudanienne (Edmond BERNUS)

La formation préalable à ce travail consistait en une licence de géographie. La bibliographie disponible se limitait à une étude du village bambara de Gouni faite par STRASFOGEL (mémoires CNRS dirigés par Jean DRESCH), et de données démographiques sur le village à étudier.

L'étude de terroir a consisté en un inventaire exhaustif, comportant: relevé des champs, rapports entre surfaces cultivées et actifs, mise en évidence des successions culturelles, enquêtes sur les rendements, pesées des récoltes, etc. Mais ne s'intéressant au terroir que du point de vue le plus purement géographique, l'étude occultait bien des aspects de la réalité villageoise.

PERIODE DE RECHERCHE "TOUS AZIMUTS"

Les travaux dans le contexte de l'IFAN (Institut Français d'Afrique Noire) de Côte-d'Ivoire étaient de nature différente : l'IFAN était une émanation du Museum d'Histoire Naturelle et du Musée de l'Homme, et répondait à une vision du monde où l'Afrique, mal connue, était plus objet d'inventaires que de recherches thématiques. La majeure partie du travail consistait à réaliser des cartes ethnodémographiques, le reste du champ d'études étant libre pour le chercheur. D'autre part, la recherche africaniste était à l'époque peu développée : l'ORSTOM était surtout tourné vers les sciences de la terre et les sciences naturelles, et les terrains de recherche en géographie étaient parfois immenses pour un seul chercheur.

En tant que service du gouvernement, l'IFAN était sollicité pour des recherches ponctuelles : il a fallu ainsi travailler à une "commande" portant sur une étude monographique du pays Dida et sur un type de construction qui y était en voie de disparition, enquêtes constituant une sorte de recensement du patrimoine du pays.

D'autres enquêtes ont été menées, de manière collective cette fois, sur les migrations en Côte-d'Ivoire, aussi bien en milieu urbain que sur plantation.

La recherche personnelle avait quant à elle pour cadre la région de Kong, au nord de la Côte-d'Ivoire : cette vieille région historique, aux paysages soudanais, contrastait par son sous-peuplement avec les régions très densément occupées du pays Senoufo voisin. Après sa destruction par Samory, cette région a été délaissée par la route et la voie ferrée, et Bouaké a repris ses fonctions de marché. La recherche s'est ensuite poursuivie vers une enquête historique sur le thème du mélange de populations (autochtones/Dioula).

LE PASTORAL

Le centre local de l'IFAN au Niger envisageant d'établir un inventaire des populations en zone pastorale, ce contexte offrit la possibilité de se consacrer à des travaux sur le monde Touareg, les Peul ayant déjà fait l'objet d'une étude de M. DUPIRE .

A la même époque, avait lieu une enquête économique et démographique par sondages dans cette zone. Si les techniques d'enquête utilisées avaient auparavant fait leurs preuves en zone agricole, il s'agissait ici de la première tentative pour les appliquer au monde pastoral. Cette enquête s'est ainsi avérée très difficile (le plan de sondage a été modifié six fois) et s'est limitée à un cycle annuel.

Le passage à l'étude d'un monde paysan à l'étude d'un monde pastoral posa des problèmes multiples. Si la recherche était sans contraintes, de par le changement d'échelle, elle se posait en termes différents. De plus, l'importance des ressources végétales pour la vie pastorale faisait ressortir l'intérêt d'une approche éthologique du monde pastoral.

Dans cette nouvelle optique, d'autres difficultés se faisaient jour : en premier lieu, les territoires des groupes humains, ensembles flous se recoupant parfois entre eux, étaient difficiles à cerner, et cette imprécision s'était accentuée dans les cinquante dernières années de par l'intensification des mouvements de population.

En second lieu, si le monde paysan est un monde fermé où un bilan des activités et des productions est réalisable, il n'en va pas de même dans le monde pastoral où il s'agit de troupeaux dont l'effectif est impossible à obtenir des éleveurs eux-mêmes, et dont la taille est difficile à évaluer. Les enquêtes sont donc obligées de s'appuyer sur des chiffres officiels : or dans les recensements à fins d'imposition, le nombre d'animaux est toujours sous-évalué; dans les évaluations faites par les services vétérinaires au cours des campagnes de vaccination, les chiffres sont exacts mais très globaux. Il faut donc avoir recours aux enquêtes personnelles, à un comptage discret effectué au cours de la nomadisation d'été, au moment où les nomades circulent avec leur troupeau au complet.

En troisième lieu, la cartographie disponible de la zone pastorale pose un problème de toponymie : celle-ci est de manière générale peu importante, et les cartes ne comportent que les noms principaux. D'autre part, la cohabitation de plusieurs ethnies dans une même région multiplie les toponymies : face à ce problème, l'administration coloniale française a souvent choisi de privilégier la toponymie des groupes sédentaires (cas de l'ouest du Niger, où cohabitaient des ethnies sédentaires Songhay et Djerma, et des ethnies nomades Peul et Touareg : la toponymie est Songhay). Enfin, la toponymie comporte plusieurs échelles : l'échelle générale, et parfois l'échelle du groupe local nommant les lieux d'après son histoire propre.

Enquête extensive

La méthode retenue a consisté à faire un transect nord-sud de la région. L'enquête a été réalisée par sondages dans divers campements choisis au hasard, et représentatifs des différents types de groupes sociaux qui composent cette société hiérarchisée. Une enquête s'appuyant sur un questionnaire standard (nom de la tribu, sa composition, mouvements, activités...) dans les campements choisis permet ensuite de passer au stade de l'interview.

Une fois les faits relevés, il apparut intéressant de compléter cette méthode par la réalisation de films (CNRS) sur les techniques pastorales de cueillette des céréales sauvages : les nomades récoltent au balai des graminées sauvages (riz, cram-cram). Ce travail surtout servile permettait autrefois de constituer des surplus, stockés dans des silos souterrains et consommés tout au long de l'année. Actuellement, cette activité est moins pratiquée, d'une part parce que la main d'oeuvre servile est aujourd'hui plus rare, d'autre part en raison de la concurrence des troupeaux de bovins Peul sur les pâturages herbacés. Une autre

technique de récolte des graminées sauvages consiste à les recueillir dans les fourmillières.

Enquête intensive

Le cadre des Atlas des Structures Agraires a permis de transposer dans la zone pastorale l'esprit de ce type de recherches : le travail s'est alors effectué plus en profondeur, sur un groupe humain plus réduit.

Le choix de l'unité à étudier aurait pu s'appuyer sur la localisation d'un puits ou d'un groupe de puits, utilisés par un groupe humain particulier. Mais dans cette région, les tribus sont très dispersées dans l'espace, et les puits sont souvent partagés avec d'autres groupes. Ces conditions amenèrent à effectuer une enquête très détaillée à la fois sur le groupe choisi, sur les groupes des environs avec lesquels celui-ci entretenait des relations de voisinage, et sur le groupe hiérarchiquement dominant, puisqu'il s'agissait d'une tribu vassale.

Le groupe humain choisi (Illabakan) rassemblait 1200 personnes, ce qui représentait l'équivalent numérique d'un village; tout comme ce dernier peut l'être, le groupe était endogame, et son unité se basait de manière large sur la référence à un ancêtre commun, et en ce qui concerne les campements, sur l'agrégat autour d'une personnalité ayant acquis de l'importance par le passé.

L'enquête a porté sur la démographie du groupe (établissement d'un fichier par tente), et sur le bétail : pendant 8 à 9 mois, les nomades se déplacent très peu, puis, lors de la "cure salée", ils se dirigent en un mouvement général vers le nord. Il fut possible de suivre deux fois cette migration, en étudiant le cycle de manière détaillée.

Résultats

Ces deux phases d'enquête, extensive et intensive, ont été mises à contribution par l'intervention d'organismes locaux ou internationaux :

- Programme de la FAO dans la région d'Agadès, à l'époque de la sécheresse.
- Etablissement d'un des 7 "case studies" de l'UNESCO, servant de "témoins" à la conférence de l'UNEP à Nairobi en 1977, sur le thème "environnement et désertification".

Les missions effectuées dans ce contexte étaient courtes, ne demandant pas un défrichage bibliographique préalable et étant facilitées par la connaissance du pays.

Les recherches ont débouché sur une cartographie :

- Carte de la zone ouest du Niger, permettant de distinguer une zone agro-pastorale, une zone mixte agro-pastorale et pastorale, et une zone pastorale pure.
- Carte statique de la disposition des campements en décembre (dans le cadre de la "monographie villageoise"),

donnant la taille globale des troupeaux, leur position et leur mode de gardiennage (familial, "servile" et salarié).

Des cartes indiquant les toponymes locaux ont également été réalisées par les Touareg eux-mêmes.

TRAVAUX PLURIDISCIPLINAIRES DANS LA ZONE NOMADE DU NIGER

Il y a cinq ans de cela, une société d'économie mixte japonaise lança un projet d'établissement d'un périmètre de recherche et d'exploitation de l'uranium dans la plaine située à l'ouest du massif de l'Aïr. Les chercheurs travaillant sur cette zone insistèrent sur la nécessité urgente de préserver le patrimoine préhistorique et archéologique de la région. Le programme mis en place, pluridisciplinaire et pluri-institutionnel (ORSTOM, CNRS, Université de Niamey; financement par le Ministère de la Coopération), s'est déroulé sur quatre ans et a permis d'établir un inventaire très complet mais non exhaustif des sites néolithiques et médiévaux, ainsi que de réaliser des études sur la localisation des populations, l'industrialisation naissante, l'environnement, etc.

Les premiers résultats sont présentés sous forme d'atlas : synthèse provisoire comportant huit cartes assorties d'une notice.

DISCUSSION

POURQUOI Edmond BERNUS EST-IL LE SEUL PASTORALISTE ORSTOM DU NIGER ?

Il n'y a pas de section "géographie" au centre ORSTOM de Niamey, qui se consacre à l'hydrologie et à l'archéologie. D'autre part, toute recherche sur le monde nomade requiert l'accord des autorités locales, souvent difficile à obtenir.

L'OBSERVATION PERSONNELLE DU GROUPE HUMAIN CONSTITUE-T-ELLE UNE DEMARCHE PSEUDO-SCIENTIFIQUE VALABLE POUR LA CONNAISSANCE DES TOUAREG ?

Il y a toujours des problèmes. La généralisation au monde Touareg à partir d'observations personnelles limitées est difficile en raison de l'extrême diversité d'une société dont le dénominateur commun est une culture. Cependant, l'observation personnelle, même si elle est subjective, est la source la plus riche de connaissance

LE PASTORAL

LA MAIN D'OEUVRE SERVILE

Juridiquement, les classes serviles n'existent plus, bien que dans les campements, la situation puisse plus ou moins se perpétuer même si les statuts ont changé : les rapports serviteur-maître subsistent en s'atténuant; ces

"serviteurs" restent les plus nombreux chez les riches, et il leur est possible de se constituer un petit troupeau. 10% des 1 200 Illabakan sont serviles, mais ces serviteurs se répartissent uniquement entre quatre familles.

AU MOMENT DE L'ENQUETE, ETAIT-IL FACILE DE CONNAITRE LA CATEGORIE SOCIALE DES INDIVIDUS ?

La catégorie sociale des individus est quelque chose qui se dit, et qui se voit. Dans certains groupes, d'anciens captifs se détachent et partent en zone agricole; si certains essaient d'y maintenir leur activité d'éleveurs et se rattachent aux "valeurs" touareg, c'est l'inverse qui se passe pour d'autres, qui nient alors totalement leur origine servile et pour cela cherchent à s'identifier aux paysans.

EXISTE-T-IL DES ECOLES ITINERANTES, COMME DANS LES ANNEES 60 ?

/ Actuellement, les écoles sont toutes fixes, et sont localisées sur les marchés et les stations de pompage. Le taux de la scolarisation, qui est un facteur d'évolution majeur, est chez les nomades inférieur à 10%.

Y A-T-IL EU EN VINGT ANS UNE EVOLUTION POSITIVE SUR LE PLAN ECONOMIQUE, SUR CELUI DU CONFORT PERSONNEL ET DU GENRE DE VIE DES TOUAREG ?

Du point de vue matériel, il n'y a pas eu de changement majeur : les améliorations principales (vaccinations, puits et stations de pompage) ont été victimes de leur succès : la concentration excessive non maîtrisée des troupeaux avec un déséquilibre entre l'eau distribuée et les ressources fourragères. Sur le plan sanitaire, les améliorations se sont heurtées à des difficultés dues à la dispersion des nomades : le progrès réside surtout dans le déplacement des services en fonction de la migration d'été vers le nord.

A LA SUITE DU CREUSEMENT DE NOUVEAUX PUIITS PAR L'ETAT, LES NOMADES SE SONT-ILS DETOURNES DES ANCIENS PUIITS ?

Non; les puits officiels n'ont fait qu'ouvrir des régions jusqu'alors délaissées. Actuellement, on assiste à un phénomène de concentration autour de ces puits officiels, et, conjointement, à cause d'une trop grande concentration du bétail, à un phénomène d'éloignement : les nomades vont creuser de nouveaux puits aux alentours, dans un environnement dont ils peuvent rester les maîtres.

Y A-T-IL EU UNE AMELIORATION DE LA COMMERCIALISATION DU BETAIL ? LE COMMERCE EST-IL PLUS ACTIF QU'AUTREFOIS ?

Autrefois, les éleveurs répugnaient à vendre leurs bêtes, la taille du troupeau concourant plus au prestige que la qualité des animaux. Aujourd'hui, les statistiques

révèlent une proportion plus importante des ventes, dont le produit sert à l'achat de mil. Ce dernier phénomène est par ailleurs significatif de l'abandon progressif du ramassage des graminées sauvages.

LES ECHANGES S'EFFECTUENT-T-ILS EN TROC OU EN NUMERAIRE ?

Après la récolte, les agriculteurs montent en zone nomade, et les échanges se font selon un système de troc. Par contre, sur les marchés, ils se font en numéraire, de par le recours, dans la transaction, à un intermédiaire.

QUELLE EST LA SITUATION ECONOMIQUE DES NOMADES DANS CET ECHANGE BETAIL/CEREALES ?

Le prix du bétail augmente plus que celui du mil.

COMMENT SONT UTILISEES LES DISPONIBILITES MONETAIRES ?

L'investissement extra-pastoral (dans les villes) ne concerne que le "haut de gamme" chez les nomades. Pour les autres, il se traduit par l'achat de bétail.

IMPORTANCE DE LA MIGRATION. Y A-T-IL DES MIGRANTS DANS TOUTES LES UNITES DOMESTIQUES ?

Les migrants sont peu nombreux dans les zones purement pastorales; ils le sont plus dans les zones agro-pastorales (migration masculine surtout).

LES MIGRANTS VERS LES VILLES EN RAMENENT-ILS DES HABITUDES ALIMENTAIRES DIFFERENTES ?

Non; au retour, il n'y a sur place aucune alternative au régime traditionnel (mil + lait).

CE SYSTEME PASTORAL POURRA-T-IL SE MAINTENIR LONGTEMPS ENCORE ?

Le croît démographique est moindre, mais il est cependant positif. Par ailleurs, on assiste à un flux d'émigration des Touareg vers la Libye, plus riche. La Libye a longtemps accueilli tous les opposants au régime, mais ce flux a été stoppé par le changement de politique de la Libye et les Touareg ont été refoulés au Niger.

LES TRANSFORMATIONS MODERNES

A l'issue de la dernière sécheresse, les grands plans mis en oeuvre au Sahel ont surtout insisté, en réaction à la surcharge des pâturages, sur "l'autosuffisance sans nuire à l'environnement". Succédant aux grands projets basés sur la zootechnie, où les actions étaient surtout menées par les services vétérinaires, apparaît donc une notion nouvelle, celle de "gestion des pâturages" (ranch management).

On essaie cependant de mettre en place un système qui n'est pas du tout axé sur la commercialisation traditionnelle, et qui risque ainsi de ne pas fonctionner. Les objectifs des parties concernées sont différents : l'Etat s'intéresse à la viande, l'éleveur au lait. Auparavant, on parlait de zootechnie, on en est ensuite venu à la "gestion des pâturages" : on fait encore de l'élevage sans parler des éleveurs.

TRAVAUX PLURIDISCIPLINAIRES SUR LA ZONE NOMADE DU NIGER

EN QUOI LE PROJET DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE RESTE-T-IL DANS LA LIGNE DES PROJETS REALISES PAR L'IFAN ?

Tous ces projets sont de nature pluridisciplinaire. Ce sont des études régionales intégrées qui ne constituent pas des collectes parallèles de documentation dans chaque discipline, comme c'était souvent le cas autrefois.

QU'EST-CE QUI JUSTIFIAIT LE CARACTERE D'URGENCE DE L'OPERATION, FACE A L'IMPLANTATION D'UN PERIMETRE D'EXPLOITATION DE L'URANIUM ?

Dans cette région, sites archéologiques et sites uranifères sont souvent confondus, coïncidant tous deux avec les sites alluviaux. L'implantation d'un périmètre d'exploitation de l'uranium implique celle d'une ville, et les modernisations prenant place dans ce contexte nouveau (automobiles, routes...) auraient pour conséquence la destruction des sites archéologiques; d'où la nécessité de reconnaître les sites présentant une importance majeure afin de les préserver. Cette opération ne représente cependant qu'une étape; il reste aux autorités à agir.

PLACE DU GEOGRAPHE DANS L'EQUIPE

Le géographe a été en permanence sur le terrain. Son intervention dans le cadre de l'opération a porté sur deux thèmes :

- l'étude de l'environnement physique : géomorphologie, végétation (utilisation de la télédétection);
- l'étude de l'impact de l'industrie sur les populations locales (changements et "traumatismes").

LE PROJET EST-IL ACTUELLEMENT ACHEVE ?

La discipline présentant le plus de difficultés est l'archéologie, mais l'unité mise en place dans cette opération faisait de l'archéologie "légère", par opposition à l'archéologie "lourde" requérant un investissement bien supérieur en temps et en crédits. La synthèse provisoire a été présentée, et des décisions ultérieures seront prises par le Ministère de la Coopération au vu des résultats.

*QUE RETIRENT LES TOUAREG DES SOCIETES D'EXPLOITATION DE
L'URANIUM ?*

La main d'oeuvre employée sur place par ces sociétés est minime. Les emplois chez les Touareg ne concernent que des activités annexes comme celles de gardien, ou de guide. Une conséquence notable pour les éleveurs a cependant été la hausse du prix des animaux.

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire
 N° : 04099
 Cote : A, ex 3

Des Peul en zone tropicale humide :
 les étapes d'une recherche personnelle
 au Cameroun

Jean-Baptiste BOUTRAIS

INTRODUCTION

Contrairement à d'autres interventions, celle-ci ne relate pas tout l'itinéraire d'un géographe. Ce n'est pas une biographie ni un rapport d'activités. Une présentation d'itinéraire décrirait d'abord le long travail de terrain mené au pourtour des monts Mandara, pour étudier la colonisation des plaines par les montagnards au nord du Cameroun. Ce travail sur convention aboutit au rapport attendu et n'alla pas plus loin.

Ainsi s'acheva la période d'initiation à la recherche tropicaliste : le thème fut abandonné et la recherche close. Une autre recherche débuta alors sur un nouveau thème, une région bien différente dans une zone bio-climatique plus humide : la coupure avec l'expérience acquise était pratiquement complète.

La nouvelle recherche se décompose en deux étapes habituelles : investigations sur le terrain et début d'exploitation des résultats. Les éleveurs, notamment les Peul, sont peut-être les ruraux les plus difficiles à étudier et l'élevage est souvent une activité "insaisissable". Voilà déjà deux prétextes pour présenter, si ce n'est la méthode d'une recherche de terrain, du moins son déroulement.

Le thème initial portait sur l'élevage de manière large, et non simplement celui des Peul. Mais si, à l'extrême nord du Cameroun, l'élevage est pratiqué par les Arabes Choa, dans les régions plus méridionales cette activité est prise en charge presque exclusivement par les Peul, et localement par des éleveurs autochtones (plateaux de Bamenda et région

de Meiganga), ces derniers ayant été cependant peu étudiés. Il s'est produit une déviation de la recherche provoquée en partie par la pratique de terrain. Le travail entrepris au Cameroun s'insérait dans l'un des derniers thèmes adoptés par le Comité Technique de Géographie. Ce nouveau thème fut analysé et précisé dans un texte ("évolution et formes modernes de l'élevage dans les zones arides et tropicales") le démarquant nettement des études anthropologiques qui avaient jusqu'alors été menées sur le thème d'un élevage traditionnel et immuable.

LE CARACTERE DE LA RECHERCHE

Le projet initial visait à faire, depuis les lisières de la grande forêt jusqu'au lac Tchad, une coupe des situations pastorales rencontrées; cette méthode trouvait tout son intérêt dans la variété d'élevages, exceptionnelle pour l'Afrique de l'Ouest, que présente le Cameroun : cette activité s'y exerce en effet aussi bien en zone guinéenne qu'en zone soudanienne et sahélienne, et offre une gamme variée en altitude et en encombrement d'espace.

Deux ans plus tard, ce projet trop ambitieux était abandonné, et la recherche se restreignait à un domaine spécifique du Cameroun, les plateaux humides centraux et occidentaux : Adamaoua et Bamenda.

L'ancien mode d'intervention de l'ORSTOM favorisait ce type de recherche. Aucun autre chercheur ne s'intéressant à ce thème dans les premières années 70, la recherche entreprise fut largement personnelle. Aucune collaboration continue ne fut établie avec l'université de Yaoundé (un exposé en 1972 sur des thèmes possibles de DES resta sans suites, bien que des sujets de maîtrise portant sur l'élevage aient été indépendamment déposés; plus tard, une thèse a été entreprise par BEAUVILAIN sur l'élevage dans le nord du Cameroun). Recherche par ailleurs sans beaucoup de contacts avec les organismes intéressés : avec l'IEMVT à N'Gaoundéré, pas de travail en commun, si ce n'est en une occasion, par l'intermédiaire d'un bureau d'études privé allemand; des relations heureusement neutres avec le Service de l'Elevage, méfiant à l'égard de tous les "sociologues"...

En second lieu, il s'agissait d'une recherche à long terme : la période 1972-79 a consisté presque exclusivement en recherches de terrain, entrecoupées par quelques travaux de rédaction. Cette durée s'explique au regard du domaine étudié, s'étalant sur 600 km de l'ouest à l'est, et sur 400 du nord au sud, couvrant ainsi 240 000 km², dont près de 100 000 ont fait l'objet d'une investigation précise sur le terrain; les effectifs de cet ensemble représentent environ 1,4 millions de têtes de bétail, peut-être davantage, pour 135 000 éleveurs Peul.

En troisième lieu, cette recherche était continue. Ne s'y ajoutait aucune charge d'enseignement ou d'administration, en dehors des travaux de rédaction sur des recherches antérieures (synthèse de travaux sur le nord du Cameroun et articles rédigés "a posteriori").

Les études antérieures sur la région étaient peu nombreuses : FRECHOU, dans les années 60, a travaillé plus au nord, DUPIRE a fait un séjour rapide chez les Mbororo de Meiganga. Il est curieux de constater que deux chercheurs, ayant mené des études indépendamment l'un de l'autre, n'hésitent pas à formuler des jugements négatifs à l'égard des Peul. HURAUULT, dans une série d'articles, les accuse d'être responsables de tous les maux de la région de Banyo : dépeuplement, ruine des systèmes agricoles, de la couverture végétale, cause de l'érosion, de l'instabilité des lits de rivière; tandis que KABERRY, anthropologue anglaise, ("Women of the Grassfields", 1952), prenant position contre les Fulani, est à l'origine d'une législation discriminatoire (Grazing Rules) vis-à-vis des éleveurs.

L'élevage n'est donc pas une activité neutre : il suscite des problèmes aussi bien économiques, politiques, qu'écologiques. Il provoque des réactions de la part des autres populations, réactions amplifiées par des chercheurs qui adoptent un parti-pris "anti-Peul".

LA REGION DE TRAVAIL : LES PLATEAUX CAMEROUNAIS

Mieux peut-être que le Fouta-Djalou, c'est une réplique des hautes terres de l'Afrique Orientale, un milieu très original en Afrique de l'Ouest.

L'Adamaoua :

Région géographique, l'origine de son nom est cependant historique : entre le plateau lui-même (sur lequel la venue des Peul est récente - 1840 -), l'ancienne province (au nom identique) de l'empire Peul de Sokoto, et enfin l'ex-province du Cameroun anglophone (qui formait avec une partie du Nigéria la province nommée également Adamawa, la confusion est constante.

L'Adamawa géographique est un vaste plateau de 1 000-1 200 mètres, culminant par des sommets volcaniques à 2 500 mètres, présentant une dissymétrie entre le nord, abrupt, et le sud, s'abaissant par gradins jusqu'à la forêt. La population est peu importante : 300 000 habitants (3 au km²) dont plus de la moitié sont des Peul, eux-mêmes subdivisés en Peul villageois, intégrés dans les ethnies locales, et en Peul nomades (Mbororo), dont le bétail représente la seule attache. Les Peul ont soumis les autochtones (Mboum, Bouté, Wawa, Niam Niam), imposé leur système politique centralisé autour des "lamido" et de leurs capitales, et basé leur économie sur l'agriculture, confiée aux captifs, et sur l'élevage, activité des hommes libres.

Les plateaux de l'ouest :

A cheval sur la frontière des deux anciens Cameroun, c'est une région pastorale plus élevée (plateaux étagés de

1 500 à 3 000 m), plus humide mais moins boisée (grass-fields) que l'Adamaoua. La différence fondamentale provient du peuplement : les densités sont bien plus élevées (100 à 200 au km²) et la population plus importante (1,2 millions d'habitants), quoique très inégalement répartie. Les éleveurs Peul sont ici en minorité : relégués dans les secteurs les moins peuplés, leur arrivée est récente (après 1917) et pacifique. Considérés par les "natives" comme des "strangers", ils contribuent surtout, jusqu'à la réunification de 1972, à alimenter les caisses des budgets locaux par le "jangali" (taxe sur le bétail).

Les bas-plateaux des savanes de l'est :

Prolongeant le revers sud de l'Adamaoua, une série de plateaux étagés de 800 à 500 m comporte des savanes guinéennes très humides, faiblement peuplées si ce n'est le long des pistes : 160 000 habitants, dont quelque 10 000 Peul d'arrivée récente (10-20 ans), formant un front pionnier pastoral qui remplit progressivement toutes les savanes et qui déborde en Centrafrique.

LES OBJECTIFS

Le choix personnel du thème

Ce thème de l'élevage Peul a été choisi en contrepartie de la recherche précédente menée dans le nord du Cameroun ("La colonisation des plaines par les montagnards au nord du Cameroun") : le frein à cette colonisation de la plaine était partiellement constitué par la présence de Peul, peu nombreux mais grands consommateurs d'espace, capables de résister à la pression des cultures. Cette efficacité étonnante du contrôle de l'espace par une population relativement peu nombreuse fut le motif principal du passage de l'étude des montagnards à celle des Peul, par le biais de leur activité pastorale.

Autre raison de ce choix : l'insatisfaction née des difficultés de communication dans cette zone de fragmentation linguistique extrême qu'est le nord du Cameroun. Par contraste, les Peul forment un groupe humain plus ou moins homogène, et l'apprentissage de leur langue (foulfouldé) permet de surmonter ce type de handicap.

Les thèmes généraux

Avec E. BERNUS et P. PELISSIER, ils ont été rassemblés sous quelques axes dans un Cahier des Sciences Humaines : évolution spatiale, techniques d'élevage, élevage paysan, évolution structurelle (modifications économiques internes). Les données spatiales constituent le point de départ de cette analyse menée en termes de changement. Mais la recherche personnelle a fait surgir de nouveaux thèmes :

- écologie pastorale en zone tropicale humide ou semi-humide : milieu naturel et conditions sanitaires sont intimement liés dans ce contexte bio-climatique;
- fonctionnement de l'économie pastorale en liaison avec les rapports troupeau-famille : l'étude n'est plus simplement menée sous l'angle des nouvelles fonctions économiques du troupeau;
- élevage moderne, thème totalement occulté au départ. Cette forme d'élevage existe depuis longtemps au Cameroun. De plus le modèle du "ranch" à l'américaine, transposition dans le domaine pastoral du grand "complexe agro-industriel", est de plus en plus souvent présenté comme une panacée;
- l'investissement des citadins dans l'élevage traditionnel (N'Gaoundéré) ou moderne, et son caractère absentéiste.

L'ENQUETE DE TERRAIN

A part l'établissement du calendrier des activités agro-pastorales d'un village au sud de N'Gaoundéré, et l'étude de la commercialisation du bétail (à partir des registres de marchés), l'enquête a été directe.

Les espaces des éleveurs :

S'opposant au "territoire" relativement stable et fermé des agriculteurs (sur lequel les déplacements sont rares, et les liens de mariage circonscrits dans un espace limité), l'espace des Peul présente certaines particularités à prendre en considération lors de l'enquête.

Tout d'abord, cet espace est ouvert : par exemple les mariages, s'ils sont endogamiques dans chaque lignage, se font à grande distance. Plus la fermeture ethnique et lignagère est forte, plus l'ouverture spatiale est grande (une première nuance différencie de ce point de vue Peul villageois et Peul nomades). Ces deux thèmes devraient par conséquent être approfondis : l'ouverture spatiale, par une enquête portant sur l'espace connu par les éleveurs; la fermeture lignagère, par une enquête précisant la localisation des femmes au moment du mariage.

Cet espace est ensuite double : l'espace pastoral comporte un "territoire" de saison des pluies, et un "territoire" de saison sèche, qui ne sont pas nécessairement adjacents. Ainsi, selon la période de l'année à laquelle il se trouve, l'enquêteur devra d'une part adapter ses déplacements aux centres de gravité de ces deux espaces, et d'autre part, ne pas se limiter à l'étude d'un seul espace à une seule période; ce dernier point implique qu'il y ait connaissance préalable de l'autre territoire, ce qui se révèle souvent difficile : les espaces de saison sèche sont par exemple isolés, presque totalement inhabités.

Cet espace est enfin instable : il peut subir des changements assez rapides en quelques années. Le territoire pastoral est un espace affecté de turbulences qui modifient

ses limites et ses variations de compacité. Dans ces conditions, il est très difficile de programmer l'enquête sur le terrain longtemps à l'avance, surtout en ne disposant que de documents plus ou moins périmés. Par exemple, la carte des groupes humains de l'atlas national, établie d'après le recensement de 1964, était inutilisable pour les Peul dix ans plus tard :

- tout le centre de l'Adamaoua était déserté au profit du sud des arrondissements de Tibati et de Meiganga;
- les savanes de l'est, par contre, comptaient 10 000 Peul (et au moins 150 000 têtes de bétail), non représentés dans l'atlas;
- l'espace pastoral d'hivernage s'étendait davantage sur les plateaux de l'ouest que ne l'indiquait l'atlas;
- d'autres isolats pastoraux s'étaient créés en des régions insoupçonnées. Tous ces renseignements ne sont guère disponibles par source officielle. Ce n'est que par recoupement d'informations recueillies auprès des éleveurs que le chercheur peut avoir connaissance de ces noyaux d'éleveurs isolés et les localiser.

Les niveaux d'enquête :

Le principe de la recherche de terrain combinait plusieurs niveaux d'enquêtes à différentes échelles :

Le niveau régional : La liste de tous les chefs de villages (djaoro) ou de groupes (ardo) Peul, la liste nominale de leurs imposables et de leur effectif de bétail étaient complétées de manière systématique par un certain nombre de renseignements fournis par les chefs eux-mêmes, relatifs aux espaces pastoraux de saison sèche et d'hivernage, à la taille et à l'appartenance lignagère de chaque famille (le "lignage" fait en réalité référence à un lieu géographique d'origine plutôt qu'à un ancêtre commun), à l'activité pastorale et agricole, enfin à l'ancienneté du séjour au même campement d'hivernage. L'ensemble de ces données aboutit à une vision surtout statique de l'organisation pastorale; certaines composantes font cependant défaut (les bergers, par exemple, ne payant pas d'impôt, n'étant pas fixés et ne dépendant d'aucun chef, échappent à cette enquête).

Le niveau local : Des unités d'étendue plus restreinte ont été choisies dans chaque région. L'enquête s'est concentrée sur chaque famille Peul de ces unités qui couvrent entre 50 et 100 km², parfois plus. Du premier niveau d'enquête, basé sur une échelle au 1/200 000, on passe ici à un niveau au 1/50 000 (avec le problème d'une couverture cartographique pas toujours valable, qui a dû être complétée par la photographie aérienne et le pointage sur le terrain), permettant la localisation sur la carte de tous les "campements".

Le choix des unités d'enquête s'est effectué d'après quelques critères simples : d'une part, la notion de contact (entre groupes d'éleveurs ou entre éleveurs et cultivateurs); d'autre part, l'évidence d'unités physiques ou économiques, formant autant d'unités pastorales autonomes : des montagnes pastorales, de grandes vallées dans l'Adamaoua, des zones d'emboîtement entre élevage moderne et élevage traditionnel (comme les pâturages autour du ranch de La Pastorale, où se produit une imbrication de troupeaux).

A ce niveau, l'enquête est familiale. Le registre des informations relevant de deux types d'élevages très différents s'élargit :

- aux modalités de transhumance (dates, trajets, lieux, conditions de séjour);
- au relevé des étapes migratoires de chaque famille, par recul progressif dans leur passé;
- aux relations homme/bétail (mode d'appropriation des animaux, mode de gardiennage);
- aux bergers.

Situant mieux les éleveurs dans l'espace, l'approche de leur organisation pastorale devient également moins statique. Elle permet de mettre davantage en évidence le fonctionnement de la société au niveau familial et sa dynamique interne.

Niveau villageois ou de quartier : enquête portant sur deux villages de Peul sédentaires au sud de N'Gaoundéré (levé de terrain, calendrier des activités de quelques familles), et sur les quartiers Peul de N'Gaoundéré même (élevage moderne citadin).

LE DEROULEMENT DE LA RECHERCHE

L'alternance des sources statistiques

Le thème central de l'étude porte sur les rapports entre les Peul et leur bétail : deux séries statistiques, l'une concernant la démographie, l'autre le cheptel, sont donc nécessaires. Selon l'encadrement vétérinaire, administratif, et selon le contexte politique, les statistiques de référence changent de nature.

Dans l'Adamaoua, où l'administration est centralisée, les effectifs de bétail déclarés en vue de l'imposition, et où l'encadrement vétérinaire est dense et continu sur plusieurs années, deux sources statistiques sont disponibles : une liste d'imposables par chef Peul, mais avec une référence au cheptel qui s'avère vite inutilisable, et une liste de l'effectif de bétail traité, les deux sources devant être recoupées entre elles pour aboutir à une évaluation.

Sur les plateaux de l'ouest, l'administration est décentralisée, les effectifs de bétail recensés, et l'encadrement vétérinaire nul : on ne dispose ici que d'une

liste statistique annuelle concernant les éleveurs imposables par "Council", dans laquelle les petits propriétaires et les bergers sont cependant sous-représentés ou omis.

Dans les savanes de l'Est, l'administration est centralisée, l'impôt sur le bétail inexistant, et l'encadrement vétérinaire épisodique. Deux listes statistiques sont disponibles : d'une part, une liste d'imposables, toutes activités confondues, et d'autre part, une liste d'effectifs dressée à l'occasion d'une campagne vétérinaire (péri-pneumonie), peu utilisable. Cette dernière situation cumule donc les difficultés d'utilisation des sources statistiques officielles.

Les étapes de la recherche

A la recherche fondamentale (avec des enquêtes systématiques portant successivement sur l'Adamawa Ouest, le Bamenda, l'Adamawa Est et l'est s'ajoutent des recherches annexes qui lui sont plus ou moins liées : un atlas régional, l'étude d'une zone de transhumance condamnée par un lac de retenue, et un plan d'aménagement d'une partie de l'Adamaoua (en collaboration avec un bureau d'études allemand), en vue de sa recolonisation par les éleveurs.

LES PROBLEMES MATERIELS

Si la recherche est longue, elle est assez légère (un véhicule, un accompagnateur). Le travail est effectué le plus souvent à pied, et requiert au maximum trois personnes : le chercheur, l'accompagnateur, et éventuellement un guide. L'enquête est directe mais non directive, s'effectuant sans questionnaire.

Peu coûteuse (500 000 francs CFA par an, à comparer avec les 100 000 par mois d'une autre enquête menée au nord du Cameroun), elle a pu se poursuivre malgré les changements survenus dans l'administration de la recherche au Cameroun : la nationalisation de l'ORSTOM en 1974 a entraîné des difficultés de fonctionnement; fréquemment, il fallait assurer soi-même le financement de sa recherche.

Le thème traité exige une grande mobilité du chercheur. La disposition d'un véhicule était indispensable : autre problème dans ce contexte de changement (disparition du garage de l'ORSTOM); "l'intendance" fut une préoccupation qui accapara beaucoup de temps.

L'EXPLOITATION DES RESULTATS (en cours)

Comme les variables changent presque toutes d'une région à l'autre, et que la collecte des données s'est faite sur des bases différentes d'une aire pastorale à l'autre, leur exploitation sera d'abord régionale : à chaque région s'appliquent des thèmes spécifiques. Mais les points communs des éleveurs Peul en tropiques humides seront mis en re-

lief dans la présentation finale des résultats.

Pour les plateaux de l'ouest, deux thèmes sont étudiés: le mode d'insertion, parmi des populations paysannes denses, d'éleveurs attachés à un élevage pourtant extensif; et, parallèlement, l'évolution du contact spatial entre cultures et pâturages.

L'élevage dans un contexte de fortes densités paysannes

Ce problème, traité de manière cartographique, s'appuie sur les données d'une enquête systématique de terrain, permettant de dresser des cartes et d'opérer des calculs spatiaux. La méthode consiste à calculer des charges de bétail. En géographie rurale, la notion de charge de population est devenue commune; elle se différencie de la densité par la prise en compte exclusive d'un espace utile pour les agriculteurs. De même, en ce qui concerne l'élevage, les agrostologues calculent et cartographient depuis longtemps des capacités de charge des pâturages :

$$\frac{\text{Biomasse herbacée/ha (fin d'hivernage)}^*}{\text{besoins d'une unité de bétail/jour}} = \begin{array}{l} \text{journées de pâ-} \\ \text{ture théorique-} \\ \text{ment possibles} \\ \text{par an.} \end{array}$$

Mais un chiffre annuel de jours de pâture est toujours faux en zone tropicale dès qu'une période de sécheresse s'intercale entre les pluies. De même, la répartition des charges en saison des pluies et en saison sèche est faussée par ce calcul.

Sur les hauts-plateaux de l'ouest, la biomasse herbacée est de 1 500 kilos à l'hectare, et permet, selon ce calcul, 80 jours de pâture par an (avec 6,25 kilos de matière sèche nécessaires par jour à un animal), soit une capacité de charge annuelle égale à 0,20 têtes à l'hectare.

Quant à la charge effective de bétail, qui n'est jamais calculée par les agrostologues, elle peut être évaluée au moyen d'une cartographie exigeant une localisation aussi précise que possible des troupeaux en saison sèche et en saison humide.

- Cette cartographie implique la réalisation puis le croisement de la carte des pressions en bétail (au 1/200 000, méthode des isolignes, à partir d'une matrice de cercles, se chevauchant, de 2cm de rayon = 50km² sur le terrain) avec celle de l'espace utile pour les troupeaux (pâturages d'hivernage) ce qui permet d'obtenir une troisième carte des charges de pâture en saison des pluies.

- La même méthode est appliquée à la réalisation de la carte des charges de bétail pour la saison sèche;

* En fait, toute la biomasse herbacée ne peut être consommée par le bétail. Les agrostologues estiment qu'un tiers de cette production herbacée est consommable.

- L'ensemble est complété par une carte de localisation et de "densité" des éleveurs (prenant en compte l'indice bétail/éleveur et ses variations spatiales), et une dernière carte de localisation des lignages Peul (il existe une appropriation de fait des pâturages par les lignages prestigieux; sa cartographie permet de déceler les particularités en charge de bétail de ces secteurs).

La dynamique du contact cultures/pâturages

Alors qu'en Europe, les prairies accaparant le paysage sont le signe d'une économie évoluée (GOUROU), le phénomène inverse s'observe sur les plateaux de l'ouest, comme souvent ailleurs en Afrique tropicale.

La méthode qui s'impose pour étudier ce contact est celle du "suivi", mais le recul dans le temps que permettent les missions de photographie aérienne est relativement faible : 10 ans (20 ans pour l'ex-Cameroun Oriental).

La cartographie de terrain est effectuée à grande échelle (de 1/50 000 à 1/20 000). La dynamique du contact cultures/pâturages ne peut donc être étudiée que dans les secteurs couverts par une enquête locale. Cette cartographie aura pour but de répondre à quelques questions :

- l'existence d'une corrélation entre les charges de bétail et le recul des pâturages;
- les différences entre les anciens Cameroun occidental et oriental : dans un cas, une législation a été élaborée et un service administratif mis en place afin de résoudre les problèmes pastoraux; dans l'autre cas, l'indépendance a vu disparaître toute réglementation. Comment deux contextes législatifs et administratifs différents se traduisent-ils sur le terrain ?

C'est par le recours à la télédétection que le suivi dans le temps des deux modes d'occupation des sols pourrait être affiné. Cette nouvelle approche est cependant interrompue depuis un an, par suite de l'impossibilité d'accéder à l'atelier numérique de Bondy.

DISCUSSION

Méthode

Peut-on se baser sur la toponymie pour cerner les espaces des éleveurs ?

Les Peul donnent un nom peul à tout lieu; ce nom est souvent différent de celui adopté par les cartes, d'après les indications fournies par la population majoritaire ou sédentaire. Le chercheur doit établir un lexique des toponymes peul, afin de localiser les indications fournies par les éleveurs. Ce travail n'est pas toujours facile. Certains lieux de pâturage en saison sèche n'ont jamais pu être identifiés avec certitude.

Y a-t-il eu un suivi des éleveurs pendant sept ans ? Un suivi de l'itinéraire de transhumance ?

Le terrain de recherche était trop vaste pour permettre un suivi des éleveurs. Certains, très mobiles, furent repérés dans une aire pastorale puis dans une autre, quelques années plus tard : ils s'étaient déplacés parallèlement au chercheur... Quant à la transhumance, la méthode a consisté, à partir d'entretiens rétrospectifs, à retracer sur une carte les itinéraires décrits.

Activité pastorale

Nature du bétail

La race est celle du zébu à bosse, sensible à la trypanosomiase bovine qui est en extension dans ces régions. Une solution au problème sanitaire consisterait à croiser cette race avec des taurins, résistants, mais les Peul, par "choix de civilisation", s'y refusent : la solution qu'ils ont adoptée est de reculer. On trouve cependant quelques petits troupeaux de taurins (Bamiléké); cette race était autrefois très répandue, mais elle a pratiquement disparu devant le prestige attaché au zébu peul.

Le problème pathogène apparaît décisif pour certaines aires pastorales. Pour d'autres, il semble, au contraire, surestimé : si l'encadrement vétérinaire est réduit, ou n'obtient que peu de succès, on soupçonne l'existence d'un "marché noir" (1) de médicaments vétérinaires permettant aux éleveurs de traiter eux-mêmes les maladies (principalement parasitaires) de leur bétail. A côté de cela, la production végétale en savane humide est presque continue, et grâce à cet avantage, l'élevage y figure comme une activité d'avenir.

Association agriculture - élevage

Elle constitue un facteur de paix entre ces deux activités. Pour les éleveurs, la symbiose est indispensable, mais le point de vue des agriculteurs n'est pas aussi favorable. Le Peul n'a aucun droit dans les plateaux de l'ouest, et les deux activités sont encore très nettement séparées. Leur intégration se fera peut-être par le biais des paysans-éleveurs, qui cependant dissocient toujours leurs deux activités.

Fumure - vaine pâture

La vaine pâture est limitée sur les plateaux de l'ouest, justement à cause des relations conflictuelles entre éleveurs et agriculteurs. Les "natives" refusent aux Peul l'accès aux jachères, souvent complantées (café),

(1) Jusqu'à ces dernières années, tous les traitements relevaient en exclusivité de la responsabilité du service de l'Élevage. Le commerce libre des produits vétérinaires était interdit.

que le bétail pourrait dégrader.

Ces conflits se reflètent dans la région anglophone par une manie des cours de justice coutumières, mettant régulièrement à l'amende les éleveurs, censés avoir les moyens de payer puisqu'ils peuvent vendre du bétail.

D'autre part, une législation pastorale a été élaborée par l'administration britannique afin de résoudre ces conflits, lois reprises en 1962 ("Farmer Grazier law") et fixant le statu quo : les zones attribuées aux éleveurs sont et doivent rester celles où ils se trouvent au moment de la promulgation. En fonction de cette loi, les éleveurs sont condamnés à ne pas pratiquer de cultures, ce qui rend plus fragile leur sédentarisation. L'administration, dans les modalités d'application de la loi, a décidé la mise en clôture des limites cultures-pâturages, les éleveurs payant le fil de fer et les agriculteurs se chargeant du travail d'installation. Mais le fil de fer a rarement été livré...

Existe-t-il des cultivateurs possédant du bétail ?

La culture du café pratiquée dans l'ouest permet à certains agriculteurs d'avoir des rentrées d'argent suffisantes pour investir dans l'élevage. Ces cultivateurs placent leurs troupeaux sur des pâturages proches de ceux des éleveurs, ce qui soulève de nouveaux conflits, les éleveurs se plaignant cette fois d'une charge trop lourde des pâturages.

Statut des pâturages

La situation est très complexe. Dans l'ouest, les cultivateurs s'attribuent le droit de propriété des pâturages, ce qui provoque, entre eux, un premier objet de conflits. Les éleveurs quant à eux, en auraient un "droit" d'usage, obtenu par des arrangements avec les chefs de lignage propriétaires. Les frictions sont ainsi constantes entre les femmes cultivatrices (puisque ce sont elles qui sont chargées de la culture) et les Peul.

Les ranchs

Contrairement à ce qui se passe par exemple au Zaïre, où ce système fonctionne parce qu'il s'agit d'organisations privées, dans ces régions, le système du ranch, se basant sur des structures d'Etat, est pour le moment déficitaire. Les ranchs d'Etat, installés au Cameroun au cours des dernières années, ne paraissent pas encore résoudre les difficultés d'approvisionnement des villes en viande.

La dégradation du milieu due à l'élevage

Elle est fonction de l'altitude : les graminées sont moins résistantes à la pâture à 1 000 mètres qu'à 1 500, par conséquent les hauts plateaux se trouvent en zone relativement "protégée". Il n'y a jamais désertification

mais simplement raréfaction de l'herbe préparant une reconquête par les arbustes. Quant à la sécheresse, sa seule conséquence à cette latitude a été indirecte : elle a entraîné l'arrivée au Cameroun de Peul venant du Nigeria et même du Niger.

COMMERCIALISATION

Il existe une commercialisation réduite dans le village ou le quartier même, ces ventes de boucherie portant surtout sur des bêtes malades dont l'éleveur veut se débarrasser. La vente du bétail se fait principalement sur des marchés spécialisés qui présentent une organisation élémentaire. Les éleveurs n'hésitent pas à emmener leur bétail assez loin, si les prix proposés sont plus élevés. Les marchands de bestiaux expédient, de l'Adamaoua ou de l'ouest, vers le sud du Cameroun, déficitaire en viande. Autrefois, ils n'approvisionnaient pas seulement les villes du sud mais aussi les campagnes qui disposaient de numéraire grâce à la culture du cacao. A présent, l'abattage du bétail se concentre à Yaoundé et à Douala.

L'acheminement du bétail se fait soit en train, depuis 1974, surtout pour la région de N'Gaoundéré (une nuit de train jusqu'à Yaoundé; le bétail est surveillé par des bergers spécialisés dans ce mode de transport); soit en camion, quoique ce mode de transport tende à être supplanté par le train; soit, et c'est le cas pour la majeure partie du bétail, à pied (30 jours pour rallier Yaoundé, à raison d'étapes journalières de 15 km en moyenne).

Au Cameroun, le commerce du bétail est progressivement devenu une affaire nationale depuis l'Indépendance, par suite de la fermeture des frontières (sauf dans l'extrême nord) : le ranch de La Pastorale n'approvisionne plus, comme il le faisait auparavant, des villes comme Brazzaville ou Libreville; un commerce sur l'étranger subsiste cependant sous la forme de contrebande vers le Nigeria.

ORGANISATION SOCIALE

Existe-t-il diverses catégories à l'intérieur des groupes d'éleveurs ?

On constate que deux grands groupes d'éleveurs Peul se partagent l'espace en hivernage, et que des conflits les opposent à propos de l'occupation des pâturages. En-dehors de ceux-ci, on trouve également des "natives", de plus en plus nombreux à concurrencer les Peul sur le terrain de l'élevage.

Les Peul sont arrivés au Cameroun au XIXe siècle. Les Peul villageois ont recruté, par des expéditions, des serviteurs. Les Peul de brousse n'ont pas de catégories serviles.

Les éleveurs font-ils tous appel à des bergers ?

Les nomades répugnent à employer des bergers. Ces derniers, qui sont "salarisés", remplacent en quelque sorte les anciens serviteurs.

Rémunération des bergers

La rémunération s'effectue en nature : tous les cinq mois, les bergers reçoivent un taurillon. Le reste du temps, ils sont nourris et habillés, et sont autorisés à boire le lait des troupeaux (il s'ensuit d'ailleurs que les célibataires trouvent plus facilement à s'employer que ceux qui ont charge de famille). Certains bergers, grâce à ce système de rémunération, parviennent ainsi à se constituer un troupeau personnel, ce qui est beaucoup moins facile avec le système de paiement en espèces pratiqué par les ranchs.

Les bergers se chargent-ils de plusieurs troupeaux à la fois ?

La plupart des bergers sont au service d'une seule famille, d'un seul troupeau. Les éleveurs paysans se regroupent parfois en "société" pour employer un berger; le Peul préfère s'occuper lui-même de son troupeau, ce qui lui permet plus facilement d'en accroître la taille.

Existe-t-il des familles de bergers ?

La fonction de berger est avant tout un état transitoire et relativement méprisé dont chacun essaie d'émerger à force de privations, par la constitution d'un troupeau.

Compte-rendu rédigé par Dominique GUILLAUD

BIBLIOGRAPHIE

Cette liste ne mentionne pas les publications suscitées par la recherche mais les textes évoqués dans l'exposé.

BERNUS (E.), BOUTRAIS (J.), PELISSIER (P.), 1974. Evolution et formes modernes de l'élevage dans les zones arides et tropicales. Cah. ORSTOM, sér. Sc. hum., vol. XI, n°2, pp. 115-118.

BOUDET (G.), 1975. Manuel sur les pâturages tropicaux et les cultures fourragères. Min. Coop. - IEMVT, Manuels et précis d'élevage, n°4, 2è éd., Paris, 254 p.

BOUTRAIS (J.), 1973. La colonisation des plaines par les montagnards au nord du Cameroun (monts Mandara). Trav. et Doc. de l'ORSTOM, n°24, 279 p., 31 fig. 16 pl. de fotogr., bibliogr. + 12 cartes dépl. en couleur.

BOUTRAIS (J.), 1978. Etude d'une zone de transhumance : la plaine de Ndop. in : Deux études sur l'élevage en zone tro-

picale humide (Cameroun). Trav. et Doc. de l'ORSTOM, n°88, 194 p., 66 fig., bibliogr. + 6 cartes dépl.

BOUTRAIS (J.), FRICKE (N.), MANN (Ch.), 1980. Etude d'aménagement de l'Adamaoua / Land Use Planning Study for Adamaoua. Frankfurt, G.T.Z. - I.F.G., 173 + 169 p., fig., tabl., bibl. + cart. en coul.

GOUROU (P.), 1973. Pour une géographie humaine. Paris, Flammarion, 388 p.

HURAUULT (J.), 1964. Antagonisme de l'agriculture et de l'élevage sur les hauts plateaux de l'Adamaoua (Cameroun); le lamidat de Banyo. Etudes Rurales, n°15, pp.22-71, 3 cart. h.t., photogr.

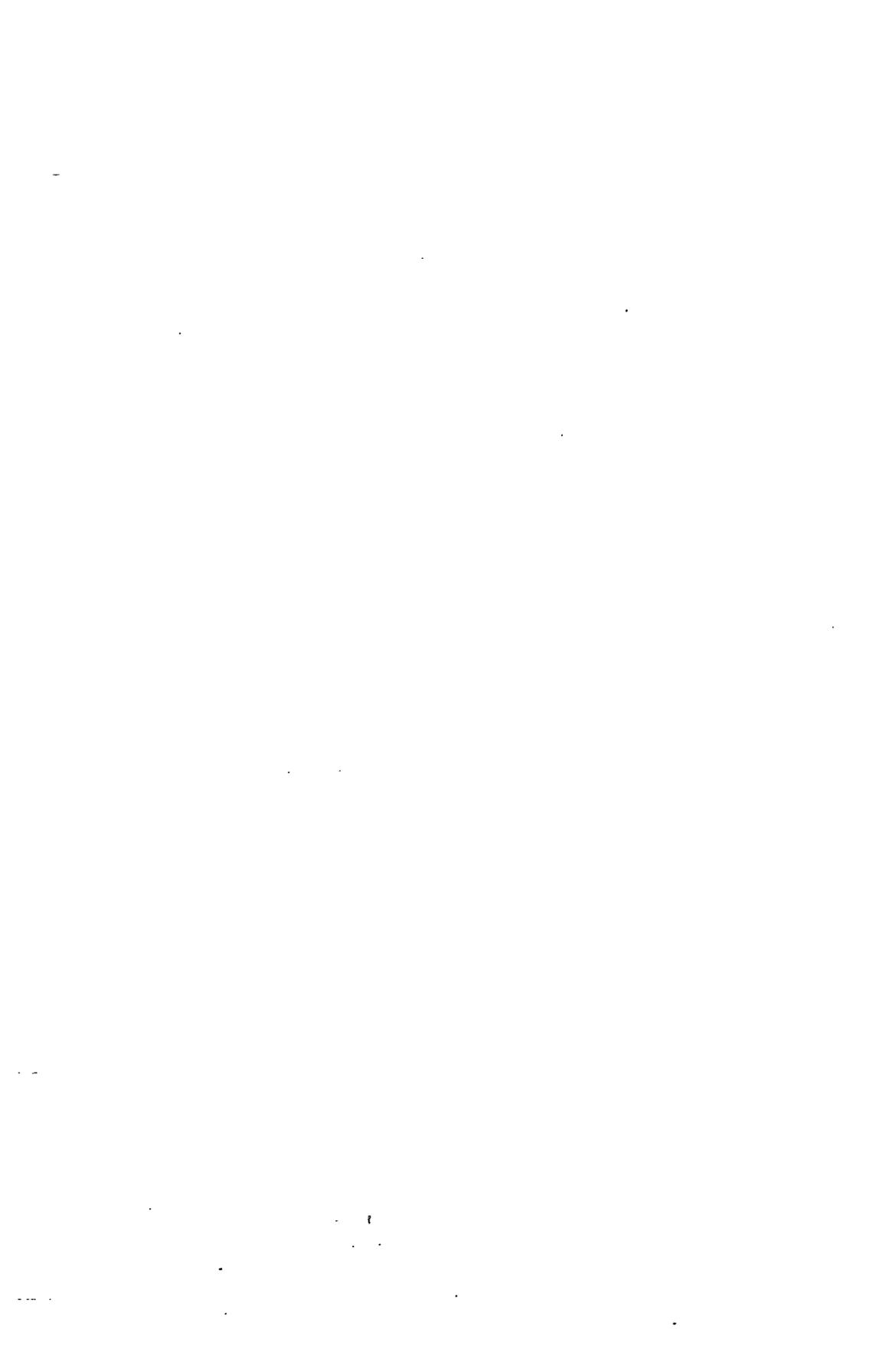
HURAUULT (J.), 1969. Eleveurs et cultivateurs des hauts plateaux du Cameroun; la population du lamidat de Banyo. Population, n°5, pp.964-983, 1 graph., carte.

HURAUULT (J.), 1975. Surpâturage et transformation du milieu physique : l'exemple des hauts plateaux de l'Adamaoua (Cameroun). IGN, Paris, 218 p., 65 fig., tabl., 22 pl. de photogr., bibliogr. + cart. dépl. en coul.

KABERRY (Ph.M.), 1952. Women of the Grassfields : a study of the economic position of women in Bamenda, British Cameroons. London, Her Majesty's Stationery Office, 220 p., tabl., photogr., annexes, index + carte dépl.

KABERRY (Ph.M.), 1960. Some problems of Land Tenure in Nsaw, Southern Cameroons. Journ. of Afr. Administration, vol.XII, n°1, pp.21-28.

ORSTOM, 1971. Localisation des groupes humains. in : Atlas National du Cameroun, 2 planches en coul. au 1/1 000 000.



Itinéraire de recherche dans le Yatênga,
Haute-Volta

Jean-Yves MARCHAL

La recherche menée dans le Yatênga a été précédée, à Madagascar, par l'étude de deux petits espaces ruraux :

- un ensemble d'une cinquantaine de terroirs dans une unité de paysage du Moyen-Ouest : 125 km²; thème colonisation agricole;
- une plaine alluviale sur la côte ouest (Memarivo): 50 km² thème aménagement hydro-agricole.

En Haute-Volta, la recherche était d'une autre nature: observation d'un système agricole dans un cadre régional de 12 000 km² caractérisé par de fortes densités, une médiocrité des sols, une irrégularité pluviométrique (sécheresses fréquentes) et d'importants mouvements migratoires.

La problématique était de rechercher les corrélations entre les caractéristiques du système de production et l'émigration en testant des méthodes d'étude applicables à l'échelle régionale. Pour simplifier : une recherche théorique débouchant sur le Développement (thème de l'équilibre Population/Ressources) et s'appuyant sur une méthode d'analyse qu'il fallait définir.

Cette étude n'était pas demandée par les autorités voltaïques mais a reçu l'accord du Ministère du Plan de Haute-Volta (mars 1968).

Dans l'exposé qui suit, il ne sera fait référence qu'à la démarche, qui a connu (au long de l'itinéraire) des tâtonnements et des volte-faces. On se gardera de penser que la logique de la démarche a été spontanément obtenue.

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

N° : H 100, ex 3

Cote : A

APPROCHE DU THEME

Après les premières reconnaissances et le dépouillement de la documentation existante, une approche du thème en trois paliers d'observation a été proposée, fin 1969 :

1. *régional* : un petit atlas considéré comme un stockage d'informations sur cartes (échelle 1/400 000), priorité étant donnée aux faits de peuplement (répartition et hétérogénéité des groupes : mossi, kurumba, fulbe);
2. *grappe de terroirs* : caractérisation de l'espace rural au centre du Yatênga, où se situent les plus fortes densités; étude des photographies aériennes à 1/50 000;
3. *terroir* : une monographie avec levé du parcellaire à 1/5 000, pour comprendre le fonctionnement du système agricole et déterminer ses blocages éventuels.

En 1970-71, le petit atlas a pu être réalisé (exploitation du fonds topographique de l'IGN, des cartes géologiques et pédologiques (1/500 000) et des cahiers de recensements administratifs). Parallèlement, une monographie de terroir (Say, sous-préfecture de Gourcy, Sud Yatênga) était lancée en collaboration avec M. IZARD, anthropologue au CNRS.

Mais, après octobre 1970, l'étude de terroir a connu des problèmes liés à la sécheresse : récolte nulle, disette et forte émigration des villageois. Cette situation a avivé de vieilles querelles entre les quartiers. Obligation nous a été faite d'achever rapidement le levé topographique (4 200 parcelles, 900 ha) avant d'abandonner Say.

ELABORATION D'UNE NOUVELLE DEMARCHE

Cette interruption des enquêtes a été mise à profit pour :

1. quitter le cadre régional et se rendre au Mali, à l'Office du Niger, en compagnie de J.M. KOHLER et de G. REMY (respectivement sociologue et géographe ORSTOM). A l'Office du Niger, de nombreux colons mossi, originaires du Yatênga, sont établis depuis les années 30. Enquêter ces derniers, c'était aborder la question des migrations : l'un des aspects de l'étude.
2. réfléchir sur le niveau d'observation intermédiaire retenu pour l'étude du Yatênga. Pourquoi une grappe de terroirs ? Comment la choisir ?

L'arrivée au centre ORSTOM de Ouagadougou de M. BENOIT (géographe) devait contribuer à résoudre la question par les conseils prodigués par ce chercheur : analyse de l'espace régional plus fine que celle permise par l'atlas; délimitation de "pays" et reconnaissance de "géosystèmes" (lecture des travaux de G. BERTRAND et de R. BRUNET).

Par ailleurs, les missions de J.-C. LEPRUN, R. BOULET et B. KALOGA (pédologues du Centre de Dakar), de J.-C. PION, (géologue) et de J.F. RICHARD (géographe au Centre d'Abidjan)

avaient eu pour conséquence de nous orienter davantage vers l'analyse du paysage.

Le niveau intermédiaire (grappe de terroirs) a donc été "revu et corrigé", subdivisé en deux parties :

- après un zonage de l'espace régional et la mise en évidence de cinq "pays", le "pays" central (33% de la superficie du Yatênga, occupation continue de l'espace, terroirs joints, densités de 75-100 hab/km², forte dégradation du couvert végétal, extension de l'érosion) a été retenu comme lieu d'étude.

- dans ce "pays" central, un secteur de 1 700 km² correspondant à 120 terroirs a alors été analysé (échelle du 1/50 000) à l'aide des missions de photographies aériennes prises en 1952, 1961 et 1971. Un constat de la dynamique du paysage a pu être présenté.

Enfin, pour ce qui concerne le dernier niveau d'analyse : celui du terroir, il a été décidé d'étudier une unité primaire de paysage (un bassin-versant de 4 000 ha) pour mieux comprendre de quelles manières les cultivateurs et les éleveurs utilisaient les "facettes" de paysage. L'unité physique était donc confrontée à l'unité territoriale qu'est le terroir, ce qui permettait de juger de l'adaptation ou de la désadaptation du modèle agricole par rapport aux composantes naturelles.

La méthode d'analyse était définitivement arrêtée au début de l'année 1972; les premières cartes du secteur étaient achevées au milieu de la même année pendant que l'étude de terroir était dépouillée.

C'est alors qu'est intervenue une seconde "péripiétie" : l'obligation d'interrompre l'étude pour participer à une recherche multidisciplinaire sur les mouvements de population à partir du pays mossi (étude sur convention FAC : 1972-74).

ETUDE DES MIGRATIONS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE VOLTAIQUE ET RETOUR A LA REGION DU YATENGA

Pour fâcheuse qu'ait été l'interruption des travaux de terrain, la participation à l'étude des migrations voltaïques a permis :

- de qualifier et de quantifier les flux d'émigration à partir du Yatênga et donc de compléter les premières connaissances acquises sur ce sujet à l'Office du Niger;
- de dépouiller les archives de l'administration coloniale et d'établir des corrélations entre les facteurs d'émigration passés (recrutement de main d'oeuvre, réquisitions locales, cultures obligatoires) et la situation actuelle.

Le retour au terrain a repris début 1975, avec l'étude de l'unité de paysage et a pris fin en juin 1976, avec l'analyse cursive des 120 terroirs du secteur central.

Cet itinéraire de recherche - ou cette "dérive" par rapport au projet initial - a permis de livrer une vingtaine d'articles, soit sur le thème étudié, soit sur la dé-

marche suivie, mais n'a pas encore donné lieu à une présentation de l'ensemble des questions traitées.

DISCUSSION

Les Mossi : qui sont-ils ?

On devrait plutôt parler d'un cadre de référence mossi car le Yatênga est un ancien royaume dont la population (dite mossi ou mooga) est constituée d'éléments d'origines et de statuts distincts.

L'ensemble de la population parle le moore (la langue des Mossi) et l'organisation sociale paraît homogène dans le Yatênga et dans toute la région habitée par les Mossi (ou pays mossi). C'est dans le système politico-religieux que l'hétérogénéité transparait.

D'un côté : les "gens de la terre", les autochtones (kurumba, voire Dogon); de l'autre : les "gens du pouvoir" (Nakombse, descendants de conquérants arrivés au XVIème siècle). Ces "gens du pouvoir" ont donné naissance à d'autres groupes sociaux, dont principalement celui des Talse: anciens Nakombse évincés du pouvoir au fil des générations, et les Yêmse : descendants de captifs.

On se trouve donc devant un groupement composite :

- les Mossi : Nakombse, Talse et Yêmse;
- les Têngbfise : Dogon Kurumba (et forgerons)
- les "Associés" : Marâce, Yarse, Simimoose et Fulbe.

LES MIGRATIONS : CONSEQUENCES OU CAUSES DE L'INCAPACITE D'UN SYSTEME CULTURAL A SATISFAIRE LES BESOINS DE LA POPULATION ?

L'une et l'autre ! On dit que les migrations se sont accrues entre 1961 et 1972 parce que ces deux dates correspondent à deux enquêtes. Cependant, les migrations ont toujours existé après chaque sécheresse et elles ont reçu un bon "coup de pouce" pendant la période coloniale : recrutement des hommes pour les chantiers publics et privés de l'AOF et fuite des réfractaires qui voulaient échapper à ces recrutements. Depuis les années 20, les migrations n'ont cessé de troubler la vie des villages en soutirant la force de travail. Et un migrant ne revient pas au pays avec le même esprit qu'au départ. Le développement de l'émigration a eu pour corollaire celui de l'individualisme. Les migrations ne sont pas seules en cause mais elles ont contribué à l'effritement des structures familiales et à la désorganisation de la structure de production.

En 1973, dans le Yatênga, 24% des hommes étaient absents des villages où ils étaient recensés et dans la classe des 15-39 ans, le taux d'absents était de 40%.

L'AUTOSUBSISTANCE N'EST PAS ASSUREE ALORS QUE TOUT L'ESPACE DISPONIBLE EST SATURE PAR LES CULTURES ?

La saturation de l'espace a été accentuée par l'individualisme agraire. Avant, au début du siècle, de grosses unités de production cultivaient un espace restreint en utilisant des techniques intensives (couronne de champs permanents fumés et bien sarclés). En brousse, une culture temporaire était pratiquée dans des terres communes, sous la forme de champs individuels (usage temporaire et retour à la jachère).

Ces grosses unités ont éclaté à partir des années 20-30 et ont été remplacées par des "ménages". Dans ces nouvelles cellules de production, le faible nombre d'actifs ne permet plus la pratique de méthodes culturales intensives. D'où l'extension rapide de l'espace mis en culture. Le rapport superficie/actif et par tête d'habitant n'a cessé de croître et des suivis de la production (temps de travaux, rendements, quantités de céréales récoltées par unité de production) ont montré que la production par habitant est plus faible dans les petites cellules que dans les grosses.

Plus la population croît et plus les unités de production s'atomisent, plus l'espace cultivé s'étend et moins l'autosubsistance est assurée.

DES TERROIRS OU DES TERRITOIRES ? COMMENT DELIMITER L'ESPACE VILLAGEOIS ?

Question délicate, toujours renouvelée dans chaque terrain d'enquêtes.

Chaque quartier de village (à Say, il y a douze quartiers avec chacun son histoire propre) détient une portion de territoire (Tênga) : dotation lignagère accordée par le quartier fondateur. L'ensemble de ces dotations constitue le territoire villageois que nous appelons terroir.

Pour notre étude, les limites des terroirs ont été tracées sur les photographies aériennes d'après les indications fournies par les chefs de quartiers ou le représentant du quartier fondateur.

LA MULTIPLICATION DES CARTES PORTANT SUR LES DIFFERENTS NIVEAUX D'OBSERVATION EST-ELLE JUSTIFIEE ? N'Y AVAIT-IL PAS D'AUTRES MOYENS DE RENDRE COMPTE DU PROBLEME ETUDIE ?

Dans une certaine mesure, nous avons été prisonnier de l'appareil cartographique. L'élaboration du jeu de cartes a pris un temps considérable. Et nous n'étions pas seul à dessiner. Mais la carte n'est-elle pas un "garde-fou" forçant à la précision ?

Pour représenter plusieurs phénomènes dynamiques se développant sur un espace donné, il semble que le support cartographique soit justifié. La confrontation des cartes montre les évolutions : dégradation végétale, extension

des plaques de ruissellement, éclatement de l'habitat, "montée" des champs sur le haut des versants. De plus, la carte permet la mesure des surfaces et donc de l'évolution constatée.

Nous pensons que pour traiter des données de nature spatiale, la superposition des cartes est déjà une analyse de correspondances qui, pour artisanale qu'elle soit, n'en est pas moins suffisante pour mettre en évidence les corrélations qui guident la poursuite de la recherche.

On peut effectivement s'étonner que, nanti d'un stock important de données numériques collectées aux différentes phases de la recherche, nous n'ayons ni pratiqué l'ordinateur ni utilisé l'imagerie satellite. Mais ces "absences" ne sont pas étrangères à l'idée de vouloir démontrer que, pour une géographie appliquée aux questions rurales africaines et menée aux niveaux infra-régionaux, il n'est pas nécessaire de faire appel à la documentation de haute technicité qu'est l'image-satellite (surtout valable pour les inventaires à petite échelle et sur de grandes surfaces) et l'ordinateur (cartographie automatique et mises en corrélations).

La photographie aérienne (classique) et son interprétation ont été nos outils préférentiels pour l'analyse des dynamiques locales.

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

N° : 04101

Cote : A. ex 3

La vallée du Sénégal
et la perspective de l'aménagement :
une pratique de l'analyse régionale

André LERICOLLAIS

Depuis 1970 le champ principal de mes recherches est la vallée du Fleuve Sénégal.

Au terme d'une première étude faite en pays sérère, au Sénégal (1965-1970), centrée sur un terroir villageois, le Comité Technique de Géographie de l'ORSTOM propose un programme à l'échelle de la vallée du Sénégal, et pour amorcer cette recherche "une étude expérimentale axée sur le thème de la cartographie régionale appliqué à la vallée du Sénégal". Ce libellé, formulé par Gilles SAUTTER, laissait une grande liberté d'initiative.

Les investigations que j'allais entreprendre dans la région devaient d'abord prendre la mesure des connaissances disponibles et tenir compte des autres recherches en cours - ce qui était considérable -. Ensuite, naturellement, il fallait considérer les caractéristiques de la vallée, son étendue et les faits majeurs de l'organisation spatiale; enfin la finalité des recherches devait se situer dans la perspective de l'aménagement de la plaine alluviale.

S'INSERER DANS UN DISPOSITIF DE RECHERCHE TRES DENSE

Des recherches nombreuses, très diversifiées, certaines anciennes, d'autres démarrées récemment et en cours, avaient lieu dans la région. Les investigations multiples, centrées sur les problèmes de la mise en valeur, allaient des mesures les plus spécialisées aux travaux de synthèse les plus vastes. Les programmes en cours étaient apparemment coordonnés, dotés de financements importants et conduits avec des méthodes modernes. Le nombre et l'import-

tance de ces recherches étaient en rapport avec l'ampleur des projets sur la vallée. Elles prétendaient d'ailleurs couvrir tout le champ des connaissances nécessaires pour la mise en oeuvre de ces projets.

Dans un premier temps les principaux documents écrits ont été recensés (parmi plusieurs milliers de références bibliographiques existantes) et des contacts ont été pris avec les chercheurs travaillant dans la région. Les travaux des géographes livraient d'emblée une vue d'ensemble de la région (l'article de Louis PAPY publié en 1952) (1) et des analyses sectorielles réparties tout le long de la vallée, faites à l'initiative du Service de l'Hydrologie de l'AOF et de la Mission d'aménagement du Sénégal (MAS) vers les années 1960.

En outre, des enquêtes d'une importance sans précédent en Afrique de l'Ouest avaient permis de dresser un bilan socio-économique et donné lieu à la publication d'une synthèse régionale en 1962 (2). Les recherches en cours portaient essentiellement sur les facteurs du milieu et les contraintes auxquelles sont soumises les cultures. Principalement, des recherches entreprises depuis de longues années

- sur le régime des eaux par les hydrologues de l'ORSTOM (3)
- sur les structures et la dynamique géomorphologiques par Pierre MICHEL (4)
- sur le milieu halieutique par Christian REIZER (5)
- sur les facteurs agronomiques, notamment celles de l'IRAT sur l'amélioration des façons culturales et la fertilisation et celles des ornithologues de l'ORSTOM (Gérard et Maryvonne MOREL) sur les oiseaux prédateurs...

Le plus impressionnant était le dispositif mis en place par la FAO, basé pour l'essentiel à Saint-Louis et doté de moyens considérables en personnes et en équipements. Un ensemble de "projets" de recherche finalisés couvraient un vaste champ d'investigation :

- le projet "la terre et l'eau" s'attachait à l'inventaire du potentiel pédologique, des ressources en eau et de l'utilisation des terres, le couvert forestier...
- le projet "recherche agronomique" traitant les contraintes agro-climatiques - sol, besoins en eau, températures, insolation, évaporation..., en rapport avec les variétés cultivées de toutes natures.
- le projet "navigation fluviale" et
- le projet "recherches minières" abordaient d'autres questions jugées essentielles pour le développement régional.

Enfin un projet documentation était mis en place pour le traitement systématique des documents existants, leur archivage, leur repérage, le microfichage...et la diffusion de bulletins signalétiques.

En outre, parallèlement, la société d'études "Norbert BEYRARD" avait entrepris de faire la synthèse de toutes les connaissances acquises sur la région; ce qui aboutira à la publication d'un énorme document-somme de

plus de 3 000 pages en 12 volumes. (6)

Dans un tel contexte la présence d'un géographe, fût-il de l'ORSTOM, pouvait paraître inopportune! Comment insérer un programme dans ce concert de recherches et en faire reconnaître rapidement la pertinence ?

Fallait-il privilégier la recherche documentaire en exploitant les résultats de ces travaux et limiter le travail de terrain à des enquêtes cursives; et prétendre sur cette base à une approche régionale ? Ma situation de chercheur professionnel à plein temps, mon appartenance à l'ORSTOM implanté de longue date au Sénégal et reconnu pour ses "recherches de base", les exigences d'un programme de cartographie, enfin ma conception personnelle de la recherche excluaient cette pratique; ma recherche devait se fonder, pour l'essentiel, sur des matériaux de première main, se référer continuellement à une pratique personnelle du terrain. Il fallait en définir les centres d'intérêt et les objectifs. En outre, et surtout, il apparaissait que les programmes en cours étaient axés sur les facteurs du milieu physique et qu'ils ne prêtaient pratiquement pas d'attention, à cette date, à la population de la région, à sa répartition, à ses structures de production, aux migrations qui affectaient la force de travail. Il restait un vaste champ à explorer; à considérer que l'aménagement mettait en jeu non seulement l'espace mais aussi la population. Ce serait l'axe de mes recherches, il restait à procéder avec méthode.

CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE REGIONALE ET CENTRES D'INTERET POUR LES RECHERCHES

La recherche dans la région s'inscrivait dans la perspective d'aménagement de la vallée alluviale; il y avait donc à considérer, en premier lieu, la moyenne vallée et le delta, les 800 km du cours aval du fleuve (sur un total de 1 800 km); la plaine alluviale sur les rives mauritanienne et sénégalaise soit environ un millier d'hectares; la population de l'ordre de 800 000 habitants, répartie dans les divisions administratives riveraines et au-delà, relevant totalement ou en partie de la zone d'attraction du fleuve.

- le fleuve présente un régime très contrasté, avec une saison de hautes eaux, la crue survenant vers le mois de juillet à Bakel et recouvrant jusqu'environ 400 000 ha dans la vallée alluviale, et une saison de basses eaux, la décrue s'amorçant vers octobre pour s'achever en décembre, libérant progressivement les terres de la vallée alluviale. En période d'étiage, à cause du débit et de la pente infime sur le cours aval, les eaux marines remontent la vallée sur 150 à 200 kilomètres, rendant toute irrigation impossible sur ce dernier parcours du fleuve.

- Les systèmes agro-pastoraux rencontrés dans la vallée alluviale du fleuve jouent sur un vaste éventail d'activités fondé sur l'exploitation de milieux très différenciés.

. l'exploitation des eaux : la pêche est pratiquée dans les fleuves et marigots en saison sèche, dans les che-naux et mares en période de crue.

- . sur le walo (zone inondable, vallée alluviale) :
 - les cuvettes de décrue, argileuses, recouvertes en période de hautes eaux, représentent quelque 120 000 (10 000 à 200 000 selon les années) hectares en moyenne, et sont mises en culture au reflux des eaux (sorgho de décrue, quelquefois associé au haricot niébé).
 - sur les bourrelets de berge, plus sablonneux, sont établis des champs, destinés normalement à la culture sous pluie, pratique aléatoire en raison de l'importance du gradient pluviométrique : la culture, très aléatoire dans la boucle nord, est par contre assurée à l'amont.
 - quand la crue est très importante, ces mêmes bourrelets peuvent être utilisés pour des cultures de décrue, comme le maraîchage (maïs, patates, tomates...)
 - on assiste également sur le walo à l'exploitation de lambeaux de forêt (bois et charbon de bois).

. sur le dieri (zone non inondable), sont établis pâturages herbacés et arborés, et quelques champs ponctuels; le dieri constitue en outre une zone de cueillette (gomme).

La population de la zone concernée par l'étude s'élève à environ 800 000 habitants, chiffre incluant les divisions administratives riveraines, Saint-Louis exclus.

Il importe de distinguer ici entre population des villages et population des campements : les Toucouleur sont établis au centre, les Wolof en aval, les Soninké en amont, alors que les populations nomades se répartissent entre Peul au sud, dans le Ferlo, et Maures au nord.

L'organisation traditionnelle de l'espace régional a pour axe la plaine alluviale, entité homogène et attractive. La vallée alluviale est une entité homogène par ses sols, sa topographie, l'effet de la crue, les systèmes d'exploitation des terres et des eaux, à peu près identiques de l'amont à l'aval; mais l'entité régionale ne se limite pas à cet espace, elle s'élargit et s'organise en fonction de l'attraction exercée par le fleuve sur la population des aires riveraines.

- d'une part, une mobilité longitudinale, suivant le fleuve, et concernant les populations de pêcheurs; et plus généralement englobant la circulation fluviale et sur les routes situées le long du fleuve.

- d'autre part, une mobilité transversale par rapport au fleuve, concernant d'abord les populations villageoises, et dont la finalité est d'atteindre les différents milieux fondements des associations agro-pastorales.

- à cette mobilité croisée s'ajoute une polarisation par les gros villages et les centres urbains, elle est peu développée tandis que la structuration en réseaux sociaux de cette population est très accentuée, certains liens lignagers impliquant d'amples déplacements.

- en dernier lieu, la nécessité d'élargir la région se fait sentir en référence à la mobilité et aux échanges : si la commercialisation se fait en fonction de Dakar, les réseaux migratoires, quant à eux, se rattachent à des pôles extérieurs, vers les villes du Sénégal et de la Mauritanie, vers les pays de l'Afrique de l'Ouest, vers l'Europe, particulièrement la France.

L'INVENTAIRE CARTOGRAPHIQUE : LA PART DES RELEVÉS DE TERRAIN

La programme initial avait pour finalité une cartographie régionale.

Les recherches documentaires m'avaient montré la richesse et les limites des sources utilisables.

En plus des cartes IGN au 1/200 000 existait pour la vallée alluviale une couverture complète au 1/50 000 où figuraient essentiellement la topographie et l'hydrographie. En plus des habituelles photographies aériennes au 1/50 000 (1954) une couverture au 1/15 000 (1960) avait été établie et exploitée pour cette même vallée alluviale.

Par contre, l'information disponible intéressant la population, ses activités, ses ressources, dans les documents existants, était trop discontinuë et trop hétérogène pour permettre une exploitation cartographique systématique, d'où la nécessité d'investigations sur ces thèmes, sur le terrain.

Je me suis installé pour plusieurs mois à Podor, chef-lieu (6 000 hab.) de l'un des départements qui recouvre la moyenne vallée, afin d'y recenser les documents administratifs et de mettre au point une procédure d'enquête, avec tests de vérification dans les villages avoisinants.

Finalement, parmi les dossiers que j'ai pu consulter dans les différents services départementaux une seule source a été jugée utilisable compte tenu des objectifs : les listes nominales dressées pour tous les villages où la population est recensée à des fins fiscales. Les informations récupérées systématiquement sur ces listes étaient le nom du chef et l'effectif de population de toutes les "maisons" ou de toutes les "tentes" de chaque village et de chaque campement.

L'enquête a ensuite eu lieu dans tous les villages. Elle a eu pour objectif de recueillir systématiquement des informations pour qualifier ces entités de base ainsi que les villages et groupements auxquels elles appartiennent. Les quelques 3 000 villages, hameaux, campements que compte l'ensemble de la région, et qui se composent d'environ 70 000 entités de base ont fait l'objet de relevés exhaustifs.

Au niveau de l'entité de base ont été demandés :

- l'appartenance au groupe social traditionnel;

- les lieux de résidence selon les saisons;
- les migrations; la seule migration "franche" étant internationale;
- les activités agro-pastorales pratiquées dans la vallée alluviale et sur ses bordures; la question principale étant celle de l'utilisation ou de la non-utilisation des terrains de la vallée alluviale dans le cadre de l'agriculture de décrue.

Enfin un certain nombre de questions avaient pour objet l'histoire des lieux et des groupes qui y résident, des infrastructures qui les desservent...

Cette procédure d'enquête couvrante, définie et expérimentée dans le milieu à étudier, présente quelques caractéristiques qui méritent sans doute d'être évoquées.

Elle prend en compte des entités géographiques repérables dans les paysages mais en plus reconnues et définies, "nommées" par les paysans.

Elle se situe, pour la collecte de l'information, à un niveau relais : l'assemblée des notables du village.

Elle appréhende des réalités complexes au moyen d'indicateurs qui bien qu'étant très réducteurs, demeurent significatifs.

L'enquête sur les cultures de décrue est une illustration de cette procédure.

Le kolangal est l'une des entités géographiques spécifiques de la vallée alluviale. C'est la désignation des espaces cultivés en sorgho de décrue. Le kolangal coïncide avec un bassin de décantation ou une portion de ce bassin, situé au-delà du bourrelet de berge. C'est ensuite un lieu de culture, un agglomérat de parcelles, parfois enclos dont l'exploitation présente une unité et une cohérence certaines. C'est donc une entité agraire. Un toponyme la désigne, elle a des limites, des caractéristiques écologiques, foncières, une histoire...

Les questions à propos des cultures de décrue n'ont pu être posées à tous les exploitants, dans le cadre de cette enquête exhaustive. Il est apparu que les chefs de village entourés de notables savaient où cultivaient tous les gens du village et que l'information pouvait être fournie à ce niveau sans difficulté et sans biais. L'assemblée des notables a été le relais choisi pour décrire la situation étudiée.

La réalité sur cette question est complexe. Chaque famille a plusieurs parcelles situées en divers endroits, la structure foncière est extrêmement élaborée et ne coïncide pas, bien entendu, avec les structures d'exploitation. La crue varie considérablement et certaines parcelles changent d'attributaires d'une année sur l'autre. Le recours à un relais obligeait à une approche simplifiée. Il fallait trouver la question simple et uniforme - l'indicateur - qui à l'échelle adoptée pour traiter le sujet, permettait de l'appréhender avec une précision suffisante et de dépasser les variations dans le temps. La question était : "le kolangal où la famille cultive habituellement et principalement en décrue ?" Elle a trouvé des réponses précises et immédiates. IL restait à tester le résultat.

Sur quelques villages choisis, une enquête plus précise a été faite, pour obtenir une image grossière et affinée de l'aire de culture de la collectivité villageoise. Ce test a montré une conformité tout à fait satisfaisante avec l'image simplifiée. L'approche couvrante et réductrice de la question était ainsi fondée et justifiée.

LE TRAITEMENT DE L'INFORMATION : DES IMPROVISATIONS ET DES APPRENTISSAGES SUCCESSIFS

Dès 1974 j'étais en présence d'une masse considérable de données d'enquêtes; d'une part des informations relevées systématiquement partout, d'autre part des données très diverses, souvent riches, précises ou subjectives, consignées au fil et au hasard des tournées.

Il s'est avéré très vite que les objectifs minimaux que l'on pouvait alors viser avec une "exploitation manuelle" rencontraient deux inconvénients graves:

- la préparation de quelques cartes simples, à l'échelle de la vallée, exigeait un temps de travail très long, supposant de multiples interprétations des fiches de terrain, ce qui se traduisait par des erreurs et des incohérences, si l'on voulait publier des chiffres correspondants.
- le mode de traitement manuel ne permettait de tirer profit que d'une petite partie de l'information collectée.

M. François MORAND, Professeur de Géographie à l'E.N.S. de Saint-Cloud et membre du Comité Technique de Géographie m'a mis en relation en 1974 avec le Service Informatique de l'Ecole Normale. Une convention fut signée et renouvelée avec l'ORSTOM. Il fallut plus de six mois pleins à une équipe de 6 chiffreurs pour coder l'essentiel des renseignements recueillis sur les terrains. La mise en ordre de tous les matériaux de terrain collectés inconséquemment, et le contrôle des codifications a été un travail long et fastidieux au Centre ORSTOM de Bel Air à Dakar.

A cette date, la procédure normale était la mise sur carte perforée; ce qui a été fait et contrôlé à l'E.N.S. de Saint-Cloud.

Ensuite a eu lieu le traitement informatique. Josiane BERNILLON, puis plus longuement ensuite, Bernard COMMIOT, ingénieurs informaticiens, n'ont ménagé ni leur temps ni leurs peines. Le principe retenu a été d'éviter une exploitation systématique de la base de données pour s'en tenir à un traitement finalisé. Tout "listing" programmé et sorti sur papier devait être, sinon publié intégralement, au moins commenté et exploité. Ainsi une trentaine de "listings" ont été construits et sortis au fil des mois.

Cette exploitation allait de pair, naturellement, avec le programme de cartographie et plus généralement avec mes projets de publication.

Je ne m'étendrai pas ici sur le programme de cartographie. Je renvoie à ma publication sur les cultures de saison sèche et à la présentation qui en est faite en introduction. (7)

La cartographie est thématique et analytique, l'objectif étant de présenter lisiblement quelques informa-

tions jugées essentielles. Deux thèmes habituels en géographie sont traités :

- l'utilisation des terres
- la répartition et les activités de la population.

Ce n'est que dans la dernière phase, avec les équipements nouvellement acquis par l'ORSTOM qu'on a tenté d'innover, en engageant un programme de cartographie avec l'assistance de l'informatique et de tables traçantes automatiques.

En outre mon initiation récente aux techniques de la télédétection m'a convaincu de l'intérêt, immédiat pour ce programme, de "l'imagerie satellite" et des informations disponibles attenantes.

Au total, au cours des années que m'a demandées cette recherche, j'ai eu continuellement à innover et à m'initier, et ceci avec l'objectif modeste, mais tenu, de fournir une documentation de base riche, claire, accessible et somme toute exploitable par les "aménageurs".

LES RECHERCHES PLURIDISCIPLINAIRES A L'ECHELLE DE PETITS ESPACES RURAUX : LES MONOGRAPHIES ARTICULEES

L'inventaire cartographique exhaustif s'est conjugué avec des recherches ponctuelles réparties tout le long de la vallée (8) dont le champ d'investigation fut relativement large.

En présence d'un espace linéaire comme celui qui se présentait ici, les études ponctuelles sont en fait une série de coupes transversales afin de dégager les combinaisons agro-pastorales et les complémentarités d'échange, d'où le terme de "monographies articulées" utilisé ici.

La répartition des chercheurs sur le terrain (la rive mauritanienne ayant été laissée de côté dans un premier temps) s'est opérée comme suit :

- 3 économistes se sont intéressés aux systèmes de production et aux migrations; l'un établi dans le secteur de Dagana; l'autre vers Matam; l'autre à la charnière des ethnies Toucouleur et Soninké.
- un sociologue, implanté au centre de la moyenne-vallée, étudiait les structures lignagères et foncières, ainsi que le système de production;
- J'ai pour ma part enquêté près de Podor, pour analyser les contraintes écologiques, les systèmes de production, l'effet des migrations, et le mode d'insertion de la population dans les périmètres irrigués.
- Un autre géographe s'attachait à une analyse moins localisée, celle de l'élevage Peul.

La distribution géographique des chercheurs qui précède résulte d'un choix opéré à partir de la cartographie antérieurement élaborée.

L'enquête commençait dans la cuvette de décrue (le kolangal dont la superficie est de plusieurs dizaines d'hectares, soit : 100 à 200 parcelles). Elle portait sur la structure foncière, sur le mode de tenure, les opérations culturelles, la division et la nature du travail, et

l'affectation de la récolte (redevances foncières, sociales, etc.). Cette première enquête devait préciser ou définir les modes d'accès à la terre, l'organisation du travail, l'affectation des produits selon l'organisation sociale...

Puis d'autres enquêtes ont eu lieu dans les villages et les campements, consistant en une observation économique du temps de travail et des activités, et en relevés généalogiques nécessaires à la compréhension des mécanismes fonciers, des filières de migration, de l'appropriation du bétail, etc.

Au total nous avons tenté de renouveler l'approche de ce milieu rural, avec de nouvelles procédures d'enquête qui empruntent aux techniques d'analyse des terroirs et à celles de l'anthropologie économique.

CONCLUSION

L'enquête inventaire à l'échelle régionale demande beaucoup de temps, même quand la procédure et les documents à produire sont définis au départ, et quand elle est supportée par une équipe. Dans le cas présent j'ai été quasiment seul à "assumer" l'opération de recherche. Je ne sous-estime pas les concours très précieux dont j'ai bénéficié : mes collègues Christian SANTOIR puis Yveline DIALLO; les interprètes et enquêteurs de terrain; les chiffreurs, enfin les cartographes et les informaticiens. Il reste que la tâche qui m'incombait, la collecte, le traitement, la mise en forme et l'interprétation d'une information très lourde, s'appliquant à une région très vaste, où la situation n'a cessé d'évoluer rapidement, où les enjeux sont considérables...représente un programme démesuré à tous égards, pour un seul chercheur.

C'est pourtant l'échelle et l'ampleur des programmes que tentent de réaliser bon nombre de géographes. Mais il est inhabituel que la collecte et le traitement d'informations de première main prennent une telle ampleur et soient le fondement essentiel de l'étude... Plus encore que l'ampleur de la tâche, c'est son côté inédit - bien que d'une conception très simple - qui a été la cause de sa durée; puisque parallèlement au déroulement du programme les techniques de traitement connaissent elles-mêmes une révolution rapide.

DISCUSSION

L'ANALYSE CARTOGRAPHIQUE

Alors que l'enquête statistique est orientée vers la production de chiffres "englobants", ici, par contre, ce sont les variabilités entre milieux différents qui ressortent; d'où de nouvelles propositions dans le domaine de l'analyse régionale, où l'accent est mis sur les données spatialisées.

EST-IL POSSIBLE D'ETABLIR UN MODELE A PARTIR DE L'ANALYSE D'UNE SERIE DE SEQUENCES ?

La comparaison entre les diverses recherches ponctuelles opérées sur la vallée du Sénégal était difficile à mener : il y avait un certain nombre de chercheurs dont c'était le terrain de thèse, et l' "esprit de thèse" tend à les enfermer avec leurs objectifs personnels. Cependant l'analyse par séquences peut être reconsidérée et servir à une approche régionale.

LA DEMARCHE UTILISEE PAR RAPPORT AUX DEMARCHES "CLASSIQUES" ?

L'analyse de séquences transversales à la vallée est une adaptation, vu les conditions locales, de l'approche à l'échelle des monographies villageoises. Après l'enquête exhaustive, couvrante, orientée vers la cartographie de quelques variables essentielles il fallait procéder à des investigations approfondies; les situer aux lieux d'intégration des activités agro-pastorales.

EXISTAIT-IL UN NIVEAU DE PERCEPTION COMMUN A TOUS ?

Chacun des chercheurs arrivait avec des références personnelles et une formation différente, que compliquait une certaine compétition d'idées. Le niveau de perception commun existait au stade de la connaissance générale de la région et peut-être de la problématique de recherche (pendant la phase active de terrain).

LE TRAITEMENT DE L'INFORMATION

Le recours à l'informatique permettait seul de traiter une telle quantité de données; ceci dit, le traitement des données chiffrées rassemblées pour une simple étude de terroir pourrait aussi être informatisé; il faudrait le prévoir au moment de l'enquête.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. PAPY (L.), 1952. La vallée du Sénégal : Agriculture traditionnelle et riziculture mécanisée. IFAN. Etudes Sénégalaises.
2. BOUTILLER (J.-L.), CANTRELLE (P.), CAUSSE (J.), et al. 1962. La moyenne vallée du Sénégal;. P.U.F.
3. ROCHETTE (C.), 1974. Le bassin du Sénégal. Monographies hydrologiques. ORSTOM.
4. MICHEL (P.), 1973. Les bassins des fleuves Sénégal et Gambie. Etude géomorphologique. Mémoire ORSTOM n°63.

5. REIZER (C.), 1974. Définition d'une politique des ressources halieutiques d'un écosystème aquatique complexe par l'étude de son environnement abiotique, biotique et anthropique : le Fleuve Sénégal moyen et inférieur. Fondation Universitaire Luxembourgeoise.
6. NORBERT-BEYRARD, 1974. Programme intégré de développement du Bassin du Sénégal.
7. LERICOLLAIS (A.), DIALLO (Y.), 1980. Peuplement et cultures de saison sèche dans la vallée du Sénégal. ORSTOM. Notice n°81.
8. COUTY (Ph.), LERICOLLAIS (A.), 1982. Vers une méthode pratique d'analyse régionale. Le cas de la vallée du Sénégal 1957-1980. Note AMIRA. Ministère de la Coopération.

**DES RECHERCHES CENTRÉES
SUR LES RÉSEAUX MIGRATOIRES**

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire
 N° : 04102, ex 3
 Cote : A

Un itinéraire de recherche au Gabon

Claude BOUET

Mon expérience gabonaise, centrée sur l'étude des migrations en milieu sous-peuplé ne peut être évoquée sans rappeler les premiers travaux que j'ai menés en Côte-d'Ivoire. Dans le cadre du thème d'étude de terroirs pour l'Atlas des Structures Agraires au Sud du Sahara, fort à la mode dans les années 1962-70, j'ai orienté mes recherches vers le choix d'un double cas particulier : le phénomène migratoire et le sous-peuplement ainsi que leurs interrelations.

En choisissant des terroirs forestiers du pays Agni (Sud-Est ivoirien) où de nombreuses plantations caféières et cacaoyères attirent depuis longtemps des étrangers à la région, je fus conduit par la force des choses à m'intéresser aux travailleurs migrants séduits par les facilités d'emploi et d'installation.

Au sein de cette région particulièrement sous-peuplée à l'ouest de la Comoé, la terre cultivable ne connaît guère qu'une faible valorisation. J'ai donc entrepris une étude comparée de deux terroirs de villages voisins appartenant au même "royaume" du Bettié, donc à la terre d'un même clan. Les ressemblances s'arrêtent là, l'une de ces entités villageoises était largement autochtone, enclavée au sein d'un désert forestier, tandis que l'autre était quasi-totalement occupée par des planteurs immigrés installés sur une voie de communication permettant des courants d'échanges réguliers et fréquents.

L'occupation et l'aménagement de l'espace ont permis dans les deux cas de mettre en relief :

- une colonisation anarchique du terroir autochtone et une adaptation plus rationnelle au milieu chez les immigrés.
- un dynamisme décadent chez les autochtones isolés, laissant retomber sur les travailleurs immigrés le poids

essentiel des responsabilités agraires.

- une immigration amplement organisée au sein du village de planteurs immigrés, destinée à rentabiliser au maximum la production du terroir, avec des liens étroits et une circulation des personnes et des biens permanente et contrôlée entre les pays d'origine et le village d'accueil.

- un équilibre sans cesse en porte-à-faux dans la communauté autochtone : le moindre incident peut briser cet équilibre et être suivi d'un départ sinon d'un exode des autochtones vers la ville, ce qui pourrait entraîner un changement complet d'identité du terroir étudié. Exemple typique d'une situation de sous-peuplement, l'incident peut intervenir à tout moment pour modifier cet équilibre local fragile. La crise s'est présentée dans le village ouvert à 700 immigrants lors du décès prématuré du chef de village ne représentant en tout et pour tout que 17 autochtones Bettié qui ne pouvaient prétendre à sa succession et garantir les droits fonciers, alors que les immigrants réclamaient le droit à la terre et à la sédentarisation. Situation singulière avec perspective de conflit qu'il eût été impossible de rencontrer, identique, 150 km plus à l'ouest dans un pays Baoulé aux populations rurales nettement plus importantes.

Au retour de Côte-d'Ivoire, j'ai rédigé ma thèse de Troisième cycle puis, à la suite d'un accident qui m'a temporairement interdit la recherche de terrain en Afrique, j'ai été détaché pendant un an au B.D.P.A. (Atelier Central d'Aménagement Rural). J'y ai réalisé, auprès de la D.D.A. des Alpes de Haute Provence, l'atlas d'aménagement rural départemental (2 vol. 1969) d'un département français sous-peuplé et terre traditionnelle d'émigration (l'exemple le plus célèbre étant celui des "Mexicains" de la vallée de l'Ubaye) qui m'a permis d'aborder le problème de la jonction sous-peuplement-migration dans un champ d'étude radicalement différent de celui d'Afrique.

A l'issue de mon détachement (un an non renouvelable), j'ai demandé à repartir outre-mer, et attendu 14 mois cette opportunité. A la demande du Comité Technique de Géographie, j'ai été envoyé au Gabon en instance de départ imminent pour une affectation en République Centrafricaine dans la perspective d'une étude urbaine à Bangui.

Cette situation provisoire a duré 6 ans et demi pendant lesquels je n'ai reçu aucune affectation spéciale de crédits, travaillant donc sur ceux de mes collègues du Centre de Libreville (au nombre de 8 en 1971), ouvrant dans ce Centre une section de géographie qui, faute de remplaçant, dut être fermée à mon départ en 1976.

Au bout de quelques semaines d'incertitude, je mis fin à l'expectative en m'intéressant aux problèmes gabonais et en m'installant dans la précarité de la situation. Au cours de cette période je n'ai reçu aucune directive - ni contrainte - et j'ai été entièrement libre du choix de mon étude, réalisant tout de même au bénéfice de l'ORSTOM deux conventions d'études portant, l'une sur le recrutement

de main d'oeuvre locale pour le Transgabonais (1974), l'autre sur la structuration d'un Office des Ressources Humaines et de l'Immigration (1975).

A cette époque le deuxième recensement général de la population depuis l'Indépendance venait d'être achevé sur le terrain. Les résultats du dépouillement, obtenus avec l'impartialité scientifique de rigueur, étaient sensiblement en-deçà des évaluations officielles, ce qui valut au responsable démographe de l'INSEE d'être remercié. On publia en même temps le chiffre officiel de la population du Gabon : 950 009 habitants...

Ayant récupéré des documents de base de ce recensement voué au pilon, j'ai entrepris leur utilisation pour privilégier une étude des migrations des travailleurs ruraux en partant de quelques informations simples contenues dans les fiches familiales du recensement.

Les migrations au Gabon sont radicalement différentes de celles dont la Côte-d'Ivoire est le siège. Une sorte de peur et de refus de l'étranger est liée à la très faible occupation et maîtrise du territoire national (2 hab/km²). En outre la population, globalement faible, est répartie de manière très déséquilibrée. Dans les zones les plus densément peuplées la densité ne dépasse pas 5 hab/km². Dans certaines zones c'est le désert, le zéro absolu. Le Gabon souffre d'un sous-peuplement chronique qui a sans doute été favorisé par la traite, surtout celle qui s'est poursuivie après l'abolition officielle et dont on peut encore retrouver des traces, par les conditions de la colonisation, par les maladies. Le pays se situe en dessous d'un seuil de sous-peuplement à partir duquel une société court vers sa disparition. Le grand thème avancé par Pierre GOUROU trouve au Gabon une belle illustration.

Les migrations gabonaises à l'intérieur même du pays sont encore différentes de celles de la Côte-d'Ivoire, par leur totale anarchie dans l'espace et dans le temps, et le fait qu'elles ont été initialement et longtemps provoquées par l'administration elle-même : recrutements pour de grands travaux, portages administratifs, entretien et construction de pistes. Les besoins, importants parce qu'à la mesure d'un pays vaste, n'étaient jamais satisfaits bien qu'il fût fait appel à des recruteurs qui "traquaient" les hommes, en particulier à partir des années 30, pour satisfaire la demande des exploitations forestières de la côte. Il s'agit alors d'un véritable "exode" à la côte. Depuis, la zone d'exploitation forestière s'est déplacée vers l'est, à l'intérieur des terres, entraînant le dépeuplement actuel de la zone côtière dont on constate actuellement le drame dans la région de Fernan Vaz.

De nos jours l'exploitation pétrolière a supplanté, au moins en valeur, l'exploitation forestière, et son incidence sur le déplacement des travailleurs est beaucoup moins spectaculaire. Elle se fait principalement sur plate-formes maritimes et emploie une main d'oeuvre très spécialisée,

très bien payée, mais beaucoup moins importante. Les Gabonais y sont fortement représentés, ainsi que les étrangers européens, mais les pétroliers sont avares d'informations.

Les migrations se sont développées avec l'essor industriel et minier du pays à partir des années 60. Les besoins en main d'oeuvre, devenus trop importants pour être satisfaits localement, des Camerounais, Congolais, Nigériens, Béninois, Togolais et même des Voltaïques, Sénégalais, Maliens, Centrafricains et Tchadiens ainsi que de nombreux Européens (il y a 25 000 Français au Gabon, un peu moins qu'en Côte-d'Ivoire mais pour une population 12 fois inférieure) vinrent travailler au Gabon, souvent recrutés par les firmes industrielles dans leur pays même, comme cadres, conducteurs d'engins, ouvriers du bâtiment, mineurs, coopérants, enseignants, etc.

Pour étudier ces migrations dans le détail il fallait aller à la rencontre de l'homme, de l'individu. J'ai orienté mes enquêtes dans quatre directions :

- les chantiers forestiers (travailleurs en cours de migration);
- les villages : 27 villages étudiés exhaustivement : chaque chef de famille était systématiquement enquêté, ce qui permettait de sélectionner ceux qui n'ont jamais migré (très rares); ceux qui sont revenus définitivement (vieillards) ou encore ceux qui se trouvent provisoirement au village (en congé, malades ou convalescents, migrants venus se marier ou pour une cérémonie quelconque comme un retrait de deuil);
- les chantiers miniers ou industriels;
- les quartiers urbains de Libreville.

A chaque individu correspondait un questionnaire - curriculum vitae de 12 pages. Il y en eut environ 1 500 qui constituèrent la base de l'étude. Les 20 bandes magnétiques contenant les enregistrements oraux de certains questionnaires (en particulier d'Equato-Guinéens réfugiés au Woleu Ntem) ont disparu dans le cambriolage en règle dont j'ai été victime le 24.9.1975 à Libreville, alors que je me trouvais en tournée dans le Haut Ogooué.

Pour le personnel des chantiers, le listing a été établi avec notation des caractéristiques essentielles d'état-civil, de qualification et d'emploi. Un tirage au sort au 1/10 a été opéré à partir de ce listing pour sélectionner les travailleurs devant faire l'objet de l'enquête individuelle biographique.

Pour chaque travailleur, l'entretien portait sur le récit de sa vie axé sur sa trajectoire migratoire. Celui-ci, selon les circonstances, pouvait durer d'une demi-heure à cinq heures, pour une moyenne de deux heures trente.

Le dépouillement de ces données est actuellement entré dans sa phase finale. Il s'est découpé en deux

parties.

- les étapes migratoires individuelles (1 fiche bordereau)
- l'identification du migrant par rapport à son environnement familial (épouses, enfants, famille latérale) (3 fiches bordereaux).

Le traitement de ces enquêtes a dû être envisagé dans le cadre informatique étant donné la masse considérable de l'information accumulée en 6 années. Depuis 1976, l'assistance du service informatique de Bondy et d'une entreprise privée (le GSIC 1977-1980) ont été requises.

En dehors de l'enquête migratoire individuelle traitée à Bondy, des enquêtes annexes générales ou sectorielles ont été réalisées.

- enquête postale pour saisir où allait l'argent gagné par les migrants de Libreville (230 000 mandats saisis pour 1972) ;
- enquête scolaire (migrations scolaires particulièrement importantes) ;
- enquêtes sur les déplacements collectifs de villages (volontaires, spontanés ou regroupements autoritaires).

Actuellement tableaux et programmation concernent l'enquête biographique des migrants en cours d'exploitation (panorama migratoire individuel).

La finalité de cette entreprise, au-delà de l'étude d'un phénomène migratoire particulièrement original, en l'occurrence une migration de travail de type "industriel" ne faisant que faiblement et épisodiquement référence aux éléments extérieurs (étrangers) et se développant dans un milieu humain tragiquement défavorisé, prétend à une approche économique du travail et à une investigation des répercussions causées par le choc d'une société traditionnelle "agricole" peu nombreuse, avec un monde de richesses industrielles et technologiques des plus avancées, des plus concentrées en milieu africain (francophone). Cette approche de la relation migration - sous-peuplement - travail est encore un thème inédit à l'ORSTOM.

DISCUSSION

Elle porte sur l'effectif de la population gabonaise actuelle et les divers aspects de la migration en relation avec les structures du monde rural.

Le nouveau recensement de 1980 devrait donner un chiffre global de 700 000 habitants pour le Gabon, c'est-à-dire qu'en dix ans l'augmentation serait significative (environ 520 000 habitants en 1970), due en particulier à l'augmentation du taux de natalité et à la médicalisation nettement accrue. (Le Gabon possède l'un des taux les plus élevés d'Afrique pour le nombre de médecins par habitant, encore que la valeur de ce taux soit sujette à caution). Cependant l'extrême mobilité de la population est l'une des causes de l'importance des ravages de la syphilis, facteur essentiel de la stérilité.

Cette mobilité relève d'une caractéristique : tout le Gabon est zone de départ. Aucune région n'est épargnée. Aucun enracinement, bien que la notion de territoire ethnique existe, sans être farouchement défendue. Avec l'exode rural, ces territoires perdent de plus en plus de leur signification. A tel point que l'on pourrait se permettre la hardiesse d'envisager des transferts de populations de ruraux allochtones (par exemple des Rwandais) sur les terres abandonnées, ce qui serait impensable, irréalisable ou catastrophique en d'autres régions d'Afrique. Une seule question resterait posée : une telle initiative ne ferait-elle pas ressurgir les droits ancestraux complètement négligés ?

Le temps moyen de migration est difficile à apprécier. C'est l'un de mes objectifs principaux, que le dépouillement et le traitement informatique des données me permettront d'atteindre, en même temps que celui des motivations de départ du village ou d'un emploi salarié (à noter l'importance de la sorcellerie comme motif de départ sur les chantiers forestiers).

En dépit de cette mise en sommeil des droits territoriaux par évacuation des occupants effectifs de ces territoires, la notion d'ethnie reste très vivace et forte. Elle se transplante simplement en milieu urbain dans les différents quartiers de Libreville ou de Port-Gentil. Ceci est si vrai, que tous les discours présidentiels prôchent l'unité nationale et dénoncent le tribalisme. Cependant, dans les microcosmes que constituent les chantiers forestiers ou miniers, la notion ethnique est plus édulcorée, les diverses ethnies, plus ou moins sur-représentées cohabitent sans graves problèmes.

Des manifestations xénophobes ont lieu de temps en temps : à l'occasion d'un match de football ou de la diffusion d'une fausse nouvelle de bouche à oreille à propos d'un différend politique. Ainsi 10 000 Béninois ont été expulsés brutalement en 1979.

CONCLUSION

Les migrations de travail posent au Gabon un problème très grave du fait de l'amenuisement d'une société rurale, entraînant le déclin de l'agriculture, déjà traitée en parent pauvre de l'économie. Le Gabon importe déjà 80% de son alimentation : un conflit extérieur pourrait affamer le pays en quelques semaines.

Les richesses sont ailleurs, les profits sont industriels et la main d'oeuvre, toujours recherchée, goûte aux certitudes du salariat et ignore le chômage.

Le pétrole, en valeur, représente 65% des exportations. Viennent ensuite le manganèse, le bois et l'uranium. Demain peut-être le fer, la barytine, la pâte à papier. Actuellement la balance commerciale est excédentaire, mais en raison des fortes importations liées à un niveau de vie

élevé et exigeant, d'investissements anarchiques et douteux jusqu'en 1977, le Gabon a connu une crise grave dont il n'émerge que très lentement et dont les remous politiques du début de 1982 sont le contrecoup. Les risques s'aggravaient si le plein emploi n'était pas assuré et si le chômage, inconnu jusqu'à une époque toute récente, se développait.

BIBLIOGRAPHIE

Côte-d'Ivoire

Plantations spéculatives et cultures vivrières en Côte-d'Ivoire. Méthodes d'enquête en milieu forestier. Etudes Rurales, 1970, n°37-38-39, 24 p.

La pêche sur la Comoé : l'emprise des migrants ghanéens. Cahiers d'Outre-Mer n°93, 1971, 23 p.

Bettié et Akiékrou. Etude comparée de deux terroirs en zone forestière. Atlas des structures agraires en Afrique Noire. N°13.

Gabon

Pour une introduction à l'étude des migrations modernes en milieu sous-peuplé : situation actuelle du salariat et de l'emploi au Gabon. Cahiers ORSTOM, série Sci. Hum. Vol.X, n°2-3, 1973, 11 p.

Carte administrative du Gabon par cantons au 1.1.75 pour l'Atlas national du Gabon. Ministère du Plan. Ministère de l'Education Nationale.

Le ravitaillement des chantiers du Gabon. Travaux et Documents de Géographie tropicale. CEGET.1977.

Etude sur les possibilités de recrutement de main d'oeuvre locale pour la construction du chemin de fer transgabonais. OCTRA. juill.1973. 14 p.

Pour une géographie de l'habitat rural au Gabon. Communication au Colloque sur l'Habitat rural en Afrique Noire. Butare, oct.1975, Cahiers d'Outre-Mer n°130, avr.-juin 1975. 21p.

Rapport sur la structuration de l'Office des Ressources Humaines et de l'Immigration. Ministère du Plan chargé du Développement et de l'Aménagement du Territoire. Déc.1975. 32 p. ronéo.

La saga de l'Okoumé au Gabon. Cahiers ORSTOM, série Sci. Hum., Vol.XVII n°3-4, 1980, p.269-272.



O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire
 N° : 4103
 Cote : A, ex 3

Les migrations dans le sud du Cameroun

André FRANQUEVILLE

Ces quelques notes se proposent de retracer comment, dans l'itinéraire qui fut le mien, se sont peu à peu précisés tant le sujet de recherches qui m'a occupé en priorité au long de ces dernières années que les moyens retenus pour l'aborder du point de vue qui m'intéressait plus particulièrement : celui qui considère le migrant et sa migration dans le contexte d'une histoire vécue mais située dans le temps comme dans l'espace.

PREMIERES APPROCHES DE LA VILLE ET DE SON ENVIRONNEMENT

Affecté au Cameroun, en 1965, pour participer au programme d'atlas (Atlas national et Atlas régionaux au 1/500 000) alors mené par l'ORSTOM dans ce pays, je me suis aussitôt intéressé parallèlement à la ville de Yaoundé sur laquelle n'existait pas, alors, de publications géographiques récentes (1). Et, peu à peu, l'étude de cette ville, d'abord pour elle-même, puis comprise dans son environnement régional, s'est trouvée placée au premier plan de mes travaux de recherche.

a) Ma première publication sur Yaoundé (1968) présentait le paysage urbain de la capitale du Cameroun tel qu'il résultait alors du récent "décollage démographique" survenu au tournant des années de l'Indépendance (1960). Elle

(1) Outre les planches "géographie humaine" de l'Atlas du Cameroun, généralement oeuvre collective de la Section de Yaoundé, ma participation à ce programme porta sur l'Atlas Sud-Est avec H.BARRAL (1969), l'Atlas Sud-Ouest (1973) et fut l'occasion d'un article méthodologique écrit avec J.Tissandier (1972).

L'ETUDE DES MIGRATIONS

Cette approche d'ensemble des relations ville-campagne, qui me semble aujourd'hui bien partielle et incomplète, m'avait montré l'intérêt d'une autre recherche qui serait, cette fois, plus spécifique : celle des seules migrations, mais dans le cadre, non plus d'un axe routier privilégié, mais de l'ensemble de la région immédiatement au nord de Yaoundé, correspondant au département de la Lékéié.

a) L'émigration rurale dans la Lékéié

C'est là une des régions les plus densément peuplées du sud du Cameroun (50 hab./km²), où se posent, localement, des problèmes de sur-exploitation des sols (jachère non respectée, culture à outrance du cacao) et qui, pourtant, contribue pour une grande part au ravitaillement vivrier de la capitale. L'objectif était de tenter d'évaluer ce que pouvait être l'émigration rurale dans ce département si proche de Yaoundé, et d'en définir les caractéristiques.

A cette fin, 27 villages furent sélectionnés et enquêtés (mars 1970-janv.1971), les critères retenus étant les suivants :

- taille démographique, l'échantillon devant contenir des villages de toutes tailles;
- localisation par rapport aux voies de communication et, en conséquence, degré d'accessibilité;
- densité de population : villages appartenant à des secteurs de forte, moyenne ou faible densité;
- plus ou moins grande distance de Yaoundé.

La méthode utilisée, inspirée de l'enquête biographique décrite par Ph.HAERINGER, a consisté à interroger tous les chefs de famille des villages choisis, à établir leur biographie pour déceler leurs éventuels déplacements et à reconstituer l'ensemble de la famille (frères et enfants de l'interviewé) pour en connaître les membres absents. Une telle enquête n'était donc pas, à proprement parler, un recensement du village, puisqu'elle ne s'intéressait qu'aux déplacements de la population. Elle était limitée aux chefs de famille, en pratique aux hommes âgés de plus de 20 ans, et ne tenait pas compte des migrations féminines. Dans chacun des villages, tous les chefs de famille ont été interrogés.

Si, pour une évaluation critique de la méthode, le relevé des migrations passées, celles de la personne interviewée, est aisé à établir (la seule limite étant celle de la mémoire de l'intéressé), on peut penser que le décompte des absents et surtout l'établissement de leurs migrations pose plus de problèmes. A vrai dire, les omissions furent probablement rares, car la méthode reposait sur une reconstitution de l'ensemble de la famille, présents et absents, qu'il s'agissait de situer géographiquement. Au besoin, les personnes présentes, parents ou voisins, qui assistaient à l'entretien, intervenaient pour rectifier ou compléter les informations. Le problème fut

plutôt d'un manque inévitable de précisions des données relatives aux absents (état-civil, activités, déplacements postérieurs au départ du village). Cette limite, inhérente à une telle enquête, me conduisit à l'idée qu'une bonne connaissance des mouvements migratoires ne pouvait découler que d'une étude conduite à la fois en milieu rural et en milieu urbain.

La recherche ainsi menée sur l'émigration rurale dans la Lékié a donné lieu à trois publications : l'une où sont exposés les résultats des enquêtes (1973) et deux autres de caractère plus méthodologique (1972 et 1973).

b) L'étude des migrations dans la région de Yaoundé

Ces recherches dans la Lékié ont donc, en quelque sorte, joué un rôle d'enquête-pilote permettant de mettre au point une méthode de reconnaissance des migrations et d'en déceler les insuffisances. Il était désormais possible, grâce à l'expérience acquise, d'en élargir le champ jusqu'à l'ensemble du "bassin migratoire" de Yaoundé, celui-ci étant défini comme la zone la plus sujette à son attraction démographique telle que les différents recensements permettent de la saisir. Pour diverses raisons, souvent d'ordre pratique, cette zone fut limitée à un rayon de 250 km autour de la capitale excluant le pays bamiléké et la région orientée prioritairement vers Douala.

Les migrations étaient, cette fois, saisies aussi bien au point de départ qu'au point d'arrivée, grâce à des méthodes d'investigation variées :

- enquêtes directes en milieu rural, analogues aux précédentes mais plus complètes (faisant notamment leur place aux femmes), menées dans 38 villages choisis autour de Yaoundé; elles ont donné lieu à 3 000 fiches familiales apportant des informations sur 14 000 présents et 6 000 absents;
- enquêtes directes dans les quartiers d'immigration de la capitale, portant sur 1 000 personnes;
- enquêtes plus spécialisées auprès de certaines catégories de la population urbaine :
 - . par interview de 255 salariés de deux grandes entreprises de Yaoundé;
 - . par questionnaires posés à des élèves du secondaire et du technique à Yaoundé (800 questionnaires).

Sans entrer dans les détails, précisons d'un mot la technique de ces enquêtes urbaines. Elles furent les premières en date, et menées au moyen d'un questionnaire ronéoté dont les réponses étaient ensuite reportées sur des cartes à perforations marginales. Le système fut amélioré pour les enquêtes ultérieures, en milieu rural, les réponses étant alors directement inscrites sur la carte perforée. L'enquête de quartier, pour trouver chez eux les habitants, devait se dérouler le soir, entre 18 et 22 h., et nécessitait une introduction auprès des habitants par le chef de quartier. D'autre part, Yaoundé étant en constante destruction-reconstruction, l'arrivée d'un enquêteur suscitait en général l'inquiétude, inquiétude

qu'il importait avant tout de dissiper.

Cette enquête urbaine n'avait pas de prétention démographique et ne se posait donc pas de problème d'exhaustivité, s'attachant seulement à établir le processus d'installation des migrants à Yaoundé. Les quartiers choisis furent ceux dont on connaissait le rôle d'accueil des immigrés, quartiers spontanés anciens ou nouveaux. La "stratégie" consistait à choisir les cases à enquêter tantôt dans le haut du quartier, tantôt vers le bas, près du marigot; les quartiers se hiérarchisent en effet selon la hauteur : au haut des collines où passent les routes, premières zones construites, s'opposent les flancs, puis le lit du marigot, souvent inondable, où les équipements sont généralement déficients et les loyers moins élevés. Dans chacun de ces deux secteurs était retenue une suite de cinq cases contiguës, système qui évitait tout choix subjectif ou suggéré par le chef de quartier et laissait place au hasard. A tous les occupants de la case âgés de plus de 18 ans était posé oralement un questionnaire retraçant leur biographie.

L'étude ainsi menée, en grande partie grâce à ces recherches spécialisées sur les migrations, utilisa aussi, bien sûr, les résultats acquis par ailleurs aussi bien par les travaux déjà publiés sur la région que par les différents recensements jusqu'ici réalisés au Cameroun.

Plusieurs publications ont déjà présenté quelques résultats partiels de ces recherches : en 1972 sur un quartier de Yaoundé, en 1974 et 1976 sur la notion de "région migratoire" appliquée au sud du Cameroun, en 1978 par une comparaison de l'évolution démographique de deux villages à une douzaine d'années d'intervalle, en 1979 sur l'immigration à Yaoundé. Mais l'ensemble des résultats ainsi acquis sur les migrations dans le sud du Cameroun fera l'objet d'une thèse d'Etat dont la rédaction s'achève. D'autre part, à la demande du Ministère de la Coopération, j'ai repris et complété les données relatives à la ville de Yaoundé pour en présenter une monographie qui sera prochainement publiée par l'ORSTOM.

Que conclure de cette "pratique de la recherche" en géographie, peu à peu précisée dans son objet, son contenu et sa méthode, qui approche aujourd'hui de son terme ?

D'abord qu'il n'existe pas de recettes, de "passe-partout" de la recherche; que chaque objet de recherche, chaque "terrain" requiert une méthode propre, une adaptation de la méthode et du chercheur qui doit, en réalité, être constante, sous peine de laisser échapper des pans entiers de la réalité et de son explication. Non qu'il faille mépriser l'expérience acquise par d'autres, mais celle-ci n'est pratiquement jamais transposable telle quelle.

Ensuite qu'aucune recherche, même la meilleure, n'est jamais définitive, leçon d'humilité pour le chercheur! la situation observée, et même bien expliquée, n'est jamais que celle d'un moment, au mieux d'une décennie. Ce que l'on découvre et ce que l'on écrit appartient déjà au passé, mais il faut pourtant le livrer au public, ne serait-ce que pour poser un jalon, si imparfait soit-il,



DES PROBLÉMATIQUES RENOUVÉLÉES

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

N° : 04 104

Cote : A, ex 3

Itinéraire de recherche :
pour une analyse écologique
des petits espaces ruraux

Chantal BLANC-PAMARD

Mon intérêt porte sur les relations des sociétés rurales à leur support écologique et plus précisément sur la prise en compte de la dimension écologique dans l'étude des rapports d'une société rurale localisée à son espace de vie.

L'orientation donnée à ma recherche vient de mon expérience ivoirienne qui a été l'objet de ma thèse de Troisième cycle, soutenue en 1975. Sous le titre "Un jeu écologique différentiel : les communautés rurales du contact forêt-savane au fond du "V" Baoulé (Côte-d'Ivoire)", ce travail analyse la stratégie des Baoulé face à une mosaïque forêt-savane très inégalement répartie. (1)

A partir de là, j'ai poursuivi ma recherche dans deux directions qui restent étroitement liées :

- recherche documentaire qui m'a entraînée sur de nombreuses pistes au-delà de ma propre discipline;
- recherche de terrain sur l'écologie différentielle des petits espaces ruraux en France et à Madagascar.

1) RECHERCHE BIBLIOGRAPHIQUE

J'ai, dès mon retour de Côte-d'Ivoire en 1973, entrepris la recension et l'analyse des principales orientations de recherche relevant de l'écologie humaine. Ce travail vise à rassembler, à travers les horizons scientifiques

(1) Un jeu écologique différentiel : les communautés rurales du contact forêt-savane au fond du "V" Baoulé (Côte-d'Ivoire). ORSTOM, Paris, 1979, Coll. Travaux et Documents n°107, 313 p.

les plus divers, tant du côté des sciences naturelles que des sciences sociales, les travaux qui situent l'homme et la société dans la nature, avec la nature. Je n'avais pas l'intention d'élaborer un répertoire exhaustif mais beaucoup plus simplement de présenter un certain nombre de démarches scientifiques et d'auteurs en fonction de mes propres préoccupations. Cela a donné lieu à une première publication en 1977 "Recension des diverses approches écologiques des systèmes géographiques et des sociétés" et à une seconde en 1978 "Concepts et méthodes pour une analyse écologique des petits espaces ruraux". Ce travail veut être la base d'une documentation et le point de départ d'une réflexion pour les chercheurs attelés à l'étude des rapports des sociétés rurales à leur support écologique. J'effectue une mise à jour régulière afin de regrouper une littérature dispersée et disparate tant française qu'étrangère.

De plus, je collabore, depuis mai 1981, à la rédaction des fiches bibliographiques de la BGI comme correspondant chargé plus spécialement des travaux d'écologie humaine. A cette fin, je sélectionne périodiquement les ouvrages et les revues que reçoit le Centre de Documentation en Sciences Humaines du CNRS à la Maison des Sciences de l'Homme. Ceci me permet de tirer un meilleur parti de mon travail documentaire sous la forme d'une bibliographie informatisée et de recevoir en retour sur ce thème précis les analyses bibliographiques effectuées régulièrement par Intergéo.

Cette direction de recherche m'a donné l'occasion de participer à des travaux collectifs intéressants :

- Réseau "Ecologie et Développement"

Ce fut ma contribution au réseau "Ecologie et Développement" pour y assurer la participation des géographes. A la demande de Fernand VERGER, Président de la section de Géographie au CNRS, j'ai assuré, en 1978 et 1979, la participation des géographes au réseau "Ecologie et Développement" institué à l'initiative de la section XXIX (Ecologie) du CNRS. Ce réseau avait été mis en place à la fin de l'année 1977 par Gilbert LONG du CEPE (Centre d'études phyto-sociologiques et écologiques L.Emberger, Montpellier).

Le recensement des chercheurs écologues a tout d'abord été effectué. Puis la section d'Ecologie a souhaité élargir son information auprès des disciplines de sciences humaines ayant des orientations de recherche en rapport avec l'écologie. La géographie a choisi de jouer le jeu et de répondre favorablement. C'est ainsi que j'ai diffusé 120 questionnaires auprès des géographes qui me semblaient pouvoir être intéressés. J'ai obtenu 60 réponses après une lettre de relance. La publication d'un répertoire des membres du réseau "Ecologie et Développement" constitue la réponse à la première enquête menée durant le second semestre 1978. 267 chercheurs figurent dans le répertoire, dont un quart de géographes. Avec la section XXIX, la section XXXII (géographie) est l'une de celles qui ont le plus participé à l'enquête. Puis, de décembre 1978 à

mars 1979, j'ai, auprès des géographes recensés, diffusé un questionnaire complémentaire afin de rassembler des informations plus précises concernant les domaines de compétence, les objectifs et les thèmes de recherche, les publications pertinentes de chaque chercheur. L'index du répertoire "Ecologie et Développement" montre que les géographes se sont affichés en écologie humaine, ce qui me semble très significatif, à côté des médecins qui s'occupent de pathologie ou d'écologie épidémiologique.

C'est enfin dans le cadre de ce réseau que de nombreux géographes ont pu participer, aux côtés des écologues et de partenaires d'autres disciplines aux Journées scientifiques "Ecologie et Développement" qui se sont déroulées à Paris les 19 et 20 septembre 1979 (2) et dont le thème était : les connaissances scientifiques écologiques et le développement et la gestion des ressources et de l'espace.

Ces journées ont été à leur manière un événement. (3) Elles ont montré l'intérêt croissant venant de disciplines diverses pour l'étude des rapports des sociétés et de leur environnement et ont posé le problème des relations entre sciences naturelles et sciences sociales. A cette occasion le bloc des "écologues" (naturalistes) a retenu ce terme pour marquer la différence entre les chercheurs qui font de l'Ecologie sur la base de leurs activités scientifiques et les "écologistes" des mouvements écologiques qui font quelquefois de l'Ecologie mais surtout de l'écologisme.

- Rapport CNRS. Thème C2 : "Analyse du rapport à l'espace".

J'ai participé avec Gilles SAUTTER et Georges BERTRAND à la rédaction d'un ouvrage collectif CNRS "Les recherches en sciences humaines" sur le thème C2 "Analyse du rapport à l'espace". Il s'est agi, comme nous l'avait demandé Monsieur LISLE, de présenter un bilan de la recherche française qui soit synthétique, critique, comparatif, prospectif et valorisant. Il fallait faire le point sur les années 1974-1978 et dégager les perspectives des recherches à partir des travaux traitant plus précisément du thème "Hommes et environnement, écologie". (4) Ce thème pose l'existence de deux pôles, l'un naturaliste, l'autre socio-

(2) *Ecologie et gestion. Les connaissances scientifiques écologiques et le développement et la gestion des ressources et de l'espace. Journées scientifiques Ecologie et Développement, Paris, 19-20 sept. 1979, CNRS, 1981.*

(3) *Compte rendu des journées scientifiques "Ecologie et Développement", Paris, 19 et 20 sept. 1979, L'Espace Géographique, 1979, n°4.*

(4) *"La recherche en sciences humaines - Sciences sociales 1979-1980", thème C2 "Analyse du rapport à l'espace. Hommes et environnement, écologie", pp. 51-59, (en coll. avec G. Sautter et G. Bertrand). CNRS. Paris.*

économique, ce qui pose le problème de l'interférence entre deux systèmes de pensée. C'est ainsi que nous, géographes, avons traité notre rapport.

A la charnière entre cette recherche documentaire et d'ouverture tant du côté des sciences sociales que des sciences naturelles et avant d'en venir à la recherche de terrain, je voudrais préciser mon activité d'enseignement depuis 7 ans sous le titre "Analyse écologique des petits espaces ruraux". La mise au point de cet atelier conçu comme un enseignement de méthodes est l'occasion d'un approfondissement au fil des années de ma réflexion sur ce thème. Il s'agit de définir à partir des différentes approches écologiques et de l'étude critique d'un certain nombre de travaux, l'apport de l'écologie pour les ruralistes et d'offrir des méthodes efficaces et applicables à tous ceux que préoccupent les rapports hommes/milieus. Les premières séances sont consacrées aux auteurs et travaux qui ont abordé la problématique des rapports réciproques de l'analyse écologique et de l'analyse sociale : concepts et principes fondamentaux en écologie et l'adoption des perspectives écologiques en sciences humaines. Ensuite, au cours de chacune des séances, sont traitées de façon beaucoup plus précise et critique les différentes approches sur des thèmes variés comme : vécu et pratique de l'espace rural, le milieu transformé et son influence en retour sur les sociétés, les écosystèmes naturels et les systèmes culturels, les usages sociaux de la nature, les faits écologiques pris en charge par l'économie... Le choix dépend de la formation des étudiants (géographes, agronomes, architectes, économistes).

2) PROBLEMATIQUE ET DEMARCHE D'UNE RECHERCHE EN COURS EN FRANCE ET A MADAGASCAR

Définie à mon entrée au CNRS, à la fin de l'année 1976, ma recherche porte sur l'écologie différentielle des petits espaces ruraux: La signification des unités naturelles au regard de l'utilisation agricole du milieu à travers des exemples français, africains et malgaches. Ce titre implique l'étude détaillée, à grande échelle, de l'espace de vie d'une communauté ou d'un groupe de communautés rurales. L'accent est mis sur la façon dont une société rurale appréhende les différences écologiques à l'intérieur de cet espace et en tire parti à travers son propre système de production. (5)

Cette recherche constitue le prolongement de deux catégories de travaux :

(5) Gilles SAUTTER a défini, dès 1974, ce type de recherche sur les petits espaces agraires dont tout l'intérêt est d'étudier l'articulation entre le système de production et les structures naturelles de l'espace local. *Ecologie différentielle des petits espaces ruraux, Projet de recherche, 6 pages dactylographiées.*

- travaux sur les terroirs. Les recherches sur les terroirs africains et malgaches telles qu'elles ont été définies dès 1962 ont donné lieu à une mise en relation systématique de tous les phénomènes présents derrière le paysage, le tout étant rendu précisément possible par l'étroitesse du cadre. Les études sur l'analyse de la morphologie agraire dans ses rapports avec les structures sociales ont été particulièrement poussées. En revanche, ces travaux renseignent peu sur l'efficacité des systèmes agricoles dans l'exploitation du support écologique. Il semble qu'on se soit plus attaché à l'organisation même de l'espace qu'à ses rapports avec l'utilisation du sol.

- travaux effectués par des chercheurs (anglo-saxons pour la plupart) d'autres disciplines : écologie culturelle, anthropologie écologique, ethnobotanique... Ils ont mis l'accent sur l'intérêt de l'analyse très fine des rapports nature-société et de la perception inséparable de l'utilisation qui est faite du milieu.

Je compte reprendre ces points de vue dans une perspective délibérément écologique de façon à étudier les rapports nature-société avec un investissement dans la connaissance locale du milieu :

- connaissance très complète des facettes constitutives de l'espace à étudier et observation directe couplée avec l'espace pratiqué par la population.

- mesure de tout ce qui part et de tout ce qui arrive sur chaque facette écologique identifiée. Jusqu'à présent ces directions ont été explorées en ordre dispersé. Il s'agit ici d'obtenir l'image cohérente et quantifiée d'un système d'exploitation du milieu ajusté aux contraintes d'espace et de temps. En suivant la définition de l'écologie comme économie de la vie, écologues d'un côté et économistes de l'autre ont mis au point des méthodes d'études des bilans et comptabilités de l'espace productif. Les recherches dans ce sens sont variées et j'y accorde dans le cadre de ma recherche documentaire une attention toute particulière. Il y a là un domaine prometteur où la géographie a sa place : la mesure et la cartographie des échanges dont le support spatial des activités est le siège. Apports d'un côté (au sol, aux végétaux), emports de l'autre (récoltes au sens le plus large).

L'analyse est à mener en termes de flux de divers ordres (monétaire, de travail, en quantité physique) au niveau de chacune des facettes écologiques constitutives de l'espace considéré. L'intérêt d'une approche écologique vient de ce que les deux rigidités fondamentales - l'espace disponible et accessible, le temps utilisable - sont plus ou moins fortement modulées non seulement par la nature (reliefs, sols, végétation, variations saisonnières du climat) avec des efforts en retour pour modifier le milieu mais aussi par la dynamique socio-économique extérieure remettant en cause le système d'exploitation.

J'ai travaillé sur des terrains différents en France pour tester ma méthode au niveau d'exploitations et j'ai mis en place sur les Hautes Terres malgaches une recherche qui a pour titre : "Interprétation et pratiques différentielles du support écologique par les communautés paysannes". Je tente de mettre en relation à partir d'une analyse très précise de la perception paysanne du milieu, la pratique et l'utilisation qui est faite du support écologique dans une étude fonctionnelle des rapports au milieu-espace de vie.(6)

Les travaux sur les Hautes Terres malgaches et sur les exploitations-test françaises dans le cadre desquelles s'élaborent et s'affirment mes méthodes se complètent. C'est ce va-et-vient incessant entre des terrains différents qui m'a aidée à passer du niveau des observations-réflexions à celui du protocole d'enquête. Son édification résulte de tâtonnements successifs au contact de la réalité. Sur la base de ma problématique, j'ai tenté de mettre la réalité à plat pour voir comment une société attribue à son espace de vie diverses fonctions et comment, en retour, l'espace la rétribue.

Pour ce faire j'ai bâti un protocole d'enquête suivant trois axes :

- le premier avec le questionnaire "Perception et pratique paysanne du milieu" vise par une approche globale à saisir toute la symbolique du milieu vu par les ruraux.

- le deuxième, qui se situe au niveau des espaces de travail et de vie des exploitants, comprend lui-même trois directions complémentaires :

- . une première fiche permet de comptabiliser les apports-exports au niveau de chaque parcelle et constitue la phase essentielle de ce travail;

- . une deuxième fiche, au niveau des individus, enregistre les activités "non affectées" dans l'espace;

- . une troisième fiche rassemble les informations sur la façon dont l'exploitant aménage son temps : en fonction du temps qu'il fait, du temps dont il dispose et du temps de meilleure exécution des travaux.

- le troisième axe tend à une approche non plus individuelle mais globale. Il s'agit de se situer au niveau d'un espace plus large de référence par la méthode du transect.

Tout le problème est de passer d'une observation qualitative des rapports hommes-nature à une comptabilité de ces mêmes rapports. Ceci exige d'abord de détecter tout ce qu'il faut saisir et ensuite de construire les outils d'une analyse fine avec une constante confrontation au milieu. Voilà pourquoi j'accorde de l'importance au fait de s'attacher au quotidien pour mieux comprendre la conception de l'espace.

(6) "Théorie et pratique d'une recherche en cours en France et à Madagascar. Pour un regard neuf sur les relations des sociétés rurales à leur support écologique". Communication au IIIème colloque franco-japonais de Géographie. Hiroshima, 27 sept.-4 oct. 1981. 26 p.

Je vais maintenant m'en expliquer en reprenant chacune des enquêtes point par point.

Il n'y a pas d'un côté les éléments naturels du milieu, de l'autre leur utilisation par la communauté rurale, il y a une étude à mener sur les interrelations entre le support et son utilisation où tout s'apprécie en termes d'interactions dans le temps et dans l'espace.

PREMIER AXE DE RECHERCHE. PERCEPTION ET PRATIQUE PAYSANNE DU MILIEU

Je me suis efforcée de saisir comment les sociétés voient leur milieu et s'accommodent de deux séries de contraintes physiques qui sont d'une part l'espace disponible et accessible, d'autre part le temps utilisable. (7)

Un questionnaire large et ouvert contient toute ma démarche : il s'agit de questionner le milieu vu par les sociétés rurales. J'ai donc mis au point une grille de lecture qui permet d'appréhender, par une approche globale, la perception du support écologique et de décortiquer toute la mécanique d'utilisation du milieu dans ses rapports avec la perception-classification qu'en ont les communautés étudiées. L'espace écologique est alors couplé avec l'espace pratiqué. Il ne s'agit pas de mener une étude de l'espace perçu pour lui-même mais de l'inclure dans une étude plus vaste où la connaissance "de l'intérieur" complète l'approche scientifique traditionnelle abordée "de l'extérieur". La collecte des données s'est faite de trois manières complémentaires, le questionnaire présentant le fil directeur de ce qu'il me semblait intéressant d'aborder sur le terrain pour la connaissance du milieu observé. Observation, interrogation et écoute des paysans sont les trois techniques retenues qui apportent des informations de caractère différent et qui s'enrichissent mutuellement. Un complément d'information a été obtenu par une méthode déjà utilisée en Côte-d'Ivoire. La question (décrivez votre paysage, les activités et les problèmes de votre village) est posée non plus aux adultes mais aux enfants scolarisés sous la forme d'une rédaction et d'un dessin. Ce questionnaire se complète par deux fiches : une fiche de caractérisation pédologique et une fiche regroupant les caractères du végétal recueilli (l'identification des végétaux a été réalisée avec le Laboratoire de Botanique du CNRT de Tananarive et l'analyse scientifique des sols est en cours). Le questionnaire a été entièrement traduit en malgache, l'exercice de traduction aidant à cerner le vrai sens de la question. A partir de là, il a été reformulé afin que les questions soient bien comprises des personnes intéressées.

(7) "Espace réel et espace interprété par les communautés rurales des Hautes Terres malgaches". Journées "Milieux et Paysages Tropicaux" Montpellier, 9 et 10 juillet 1981, 12 p.

J'ai construit ce questionnaire en cinq parties articulées et redondantes :

- la première s'est donné pour but d'appréhender l'espace et le temps en 3 questions pour cerner les "rythmes" des paysans et leurs "points d'appui". Il s'agit de déterminer la différenciation de l'espace par les utilisateurs pour avoir en quelque sorte une morphologie de leurs espaces d'activités. Etre à l'écoute des paysans aide à apprécier l'utilisation de leur espace-temps. Je reviendrai sur le temps, temps-durée, temps-distance, temps-coût...Mais j'entends par temps, à ce stade de l'enquête, les emplois du temps journalier et annuel : la vie de tous les jours dans sa routine - le quotidien - et le déroulement des activités dans l'année qui restent étroitement liées au calendrier climatique (définition et classification des saisons). D'un côté les valeurs attribuées au milieu, de l'autre l'évaluation du temps jouent un rôle essentiel pour donner les dimensions de la relation des sociétés à leur environnement.
- La deuxième partie concerne le vécu et la perception du milieu. Les deux fiches "sol" et "végétation" sont utilisées à ce stade dans le questionnaire. La végétation, le relief, le climat, l'hydrographie, les sols sont étudiés analytiquement de manière à cerner toute la pertinence de l'expérience paysanne. Dégager les aspects analytiques (types desols, végétation...) permet d'une part de faire le lien avec le volet précédent en établissant la classification et la définition des diverses facettes du milieu exploitées par les communautés et d'autre part de passer à un premier niveau de synthèse par facette (telle végétation, tel sol dans telle position topographique avec une certaine forme d'utilisation) qui fait plus précisément l'objet du troisième volet du questionnaire (le milieu globalement qualifié).
- La troisième partie concerne la pratique du milieu, les pratiques agricoles avec une redondance des questions non plus au niveau de l'espace vu mais du sol exploité et des cultures affectées aux différentes unités définies. A ce stade il s'agit d'une analyse détaillée et à grande échelle de la signification des pratiques sur les différentes facettes. Cet ensemble de questions prépare la fiche apports-empports et met en relation la perception du milieu et les pratiques qui lui sont associées.
- la quatrième partie est consacrée plus particulièrement à l'élevage qui concerne une autre forme d'exploitation du milieu qui met en relation les différentes facettes et leurs différentes formes d'utilisation.
- Enfin les questions sur le calendrier alimentaire, journalier et annuel viennent clore ce questionnaire. Elles sont le pendant du premier volet qui situe les agriculteurs dans leurs relations au milieu, dans le temps et dans l'espace. C'est d'une part une façon de cerner à nouveau la pratique paysanne en rapport avec l'utilisation du milieu

et d'autre part de repérer le rôle des différentes facettes, les facettes "essentiellles" sur le plan de l'alimentation, et leur succession dans le temps.

A ce point de ma démarche, cette connaissance du milieu par les utilisateurs, l'espace interprété ou pratiqué doit être confronté avec l'espace "réel" - ses potentialités - afin de mettre en rapport l'analyse empirique que les sociétés rurales font de leur milieu et l'analyse scientifique.

Premier point : ceci fait ressortir la valeur analytique de la classification scientifique tandis que les agriculteurs qualifient globalement le milieu.

Deuxième point : Le découpage de l'espace en unités naturelles ne correspond pas forcément au découpage d'utilisation par l'exploitant. De plus une évolution peut se produire. Ainsi, au Yatenga (travaux de J.-Y.MARCHAL), la pression démographique sur un territoire bien délimité a modifié l'articulation des types de champs avec le milieu qui, initialement, coïncidaient entre eux.

Troisième point : Au-delà de la problématique : comment les sociétés s'accoutument-elles des différences ou des inégalités du milieu ? se pose le problème d'espaces ayant un certain potentiel au regard de la mise en valeur et d'espaces ayant un certain type d'utilisation.

DEUXIEME AXE DU PROTOCOLE D'ENQUETE

Le décryptage du code écologique paysan est à la base de la deuxième phase de la recherche qui constitue l'étude fonctionnelle des rapports à l'espace au niveau de l'exploitation. Tout l'intérêt est de poursuivre cette étude sur l'appréciation des relations des sociétés à leur support écologique par la quantification des flux dont chacune des facettes constitutives de l'espace est le siège : analyse de ce que coûte (en travail, en argent, en temps) et de ce que rapporte l'exploitation des différentes facettes écologiques afin de voir le rapport entre le traitement des différentes facettes par l'agriculteur et la production qui en découle.

a) Fiche apports-empports dans leur application spatiale

Cette fiche vise à recenser au niveau des différentes parcelles de l'exploitation tout ce qui arrive et tout ce qui part. C'est ainsi que j'ai tenté de mesurer les apports, c'est-à-dire les facteurs de production, et les emports : récoltes et autres emports, entre les exploitations agricoles et les parcelles inscrites dans les différentes unités définies. Chaque parcelle, ainsi resituée au niveau de la facette écologique identifiée, est homogène sous le double critère de la nature écologique et de la forme d'utilisation. La fiche s'accompagne d'une caractérisation très fine de la parcelle.

Les apports et les emports sont notés le jour où ils ont été réalisés. Sont pris en compte :

- la nature du travail
- le temps travail humain, le temps travail (animal/tracteur), le temps travail (matériel tracté). Plutôt que d'introduire la distance j'ai préféré considérer le temps passé à exécuter le travail depuis le départ de l'exploitation jusqu'au retour dans l'exploitation.
- les apports physiques sont notés en nature, poids, valeur. Additionnés directement à l'écosystème ils sont souvent qualifiés de consommations intermédiaires : semences, engrais (organique, minéral), pesticides, herbicides etc. Les colonnes "apports" permettent de voir ce que coûte chaque parcelle, les "coûts internes".

Ainsi les nouvelles plantations, café, cacao, vigne... reçoivent de nombreux intrants les premières années et donnent un emport différé. La colonne "emports" indique tout ce que rapporte la même parcelle. Les emports constituent les récoltes au sens large mais aussi toutes sortes de cueillette (bois, fruits, champignons, produit de la taille dans la vigne...); de même l'épierrage constitue un emport.

L'établissement de cette fiche pose le problème de la quantification, qui est son objet, mais aussi de la qualité des travaux et des façons culturales dans leur rapport au milieu. J'ai ainsi été amenée à réfléchir sur la nature des travaux agricoles concernés. Il y a les travaux pénibles, les travaux répétitifs et ceux qui sont effectués une fois pour toutes, les travaux différables... Tous ces travaux n'ont pas la même valeur, mais on voit déjà la relation entre les conditions météorologiques et les façons culturales, celles-ci étant inégalement sensibles à celles-là.

Une fois cette fiche établie et testée sur le terrain, j'ai tenté de voir les lacunes, ainsi comment comptabiliser les flux qui ne sont pas affectés dans l'espace ? C'est ainsi qu'apparaissent ce que j'appelle les "espaces autres" qui sont tout aussi importants pour saisir le fonctionnement de l'exploitation dans sa double dimension spatiale et temporelle.

b) Fiche individu

J'ai élaboré un questionnaire non plus par parcelle mais par individu travaillant sur l'exploitation. Cette fiche donne par individu : la date, la nature, la durée, le lieu de son activité (noter HS si le travail est rémunéré en heures supplémentaires). Elle permet de repérer en plus des travaux déjà portés sur la fiche apports-emports, les activités sur les "espaces autres" comme par exemple la cave, les fossés, les haies, les chemins, les bâtiments... Ces activités sont très diversifiées, sont souvent différables, peuvent s'étaler dans le temps et ne sont pas forcément répétées chaque année. On peut ainsi distinguer les activités d'intérieur et d'extérieur qui restent alors étroitement liées aux conditions météorologiques.

Cette fiche est redondante pour certaines des activités avec la première fiche. Elle aide à repérer l'enchaînement des activités pendant une même journée et à voir leur succession pendant l'année avec le passage des parcelles aux

"espaces autres". De la valeur accordée à l'espace je glisse vers la valeur accordée au temps, c'est ainsi qu'en précisant les relations qui unissent le temps et l'espace agricole, j'ai ressenti le besoin de faire une place au temps. C'est l'objet d'une troisième fiche.

c) Fiche temps

Je me propose par cette fiche de contrôler trois éléments :

- Tout d'abord le temps météorologique ou le déroulement des événements météorologiques, c'est-à-dire le temps qu'il fait et la durée d'un certain type de temps (vus par l'exploitant).

- Deuxième élément à noter : la succession de référence pour les travaux c'est-à-dire le temps agronomique de bonne exécution des travaux. Ce point fait pendant aux potentialités du milieu en montrant la meilleure utilisation du temps suivant le cycle phénologique.

- Troisième élément : le temps d'exécution réel, c'est-à-dire les jours calendaires et l'époque des travaux dont les dates précises sont aussi portées sur les fiches précédentes. Quel est le degré d'harmonie entre les rythmes de la nature et les rythmes des travaux ?

Cette fiche permet de cerner le temps d'activité et le temps libre à la fois par individu et par parcelle, et d'établir un classique calendrier des temps de travaux qui pour autant ne doit pas être négligé. Elle aide également à juger comment les événements météorologiques affectent de façon différentielle les différents milieux écologiques ainsi que les cultures et leurs techniques liées à ces milieux.

TROISIEME AXE DE RECHERCHE

A ce point de ma démarche et ayant mis en oeuvre un questionnaire pour cerner les stratégies d'utilisation du milieu, la présence d'un élevage, que ce soit quelques têtes de bovins à Madagascar ou un système d'élevage orienté vers une production de viande, m'a posé des problèmes que j'ai résolus par le choix de deux approches : l'une, le transect, m'est apparue satisfaisante sur le terrain malgache, l'autre, mesure des apports-exports, au niveau du troupeau, en France.

La fiche par individu permet de repérer certaines des activités concernant l'élevage et notamment les soins journaliers et impératifs à l'étable et aux pâturages. Mais comment mesurer le stationnement du troupeau sur une parcelle ? Comment repérer l'utilisation de la litière, du fourrage récolté (foin des prés fauchés et regain - deuxième coupe plus riche en protéines -) ? Comment noter la gestion dans le temps et dans l'espace du potentiel herbager pâturé ? C'est ainsi que j'ai élaboré dans une exploitation du Limousin une fiche apports-exports par troupeau ou plu-

tôt pour chaque groupe d'animaux dont la conduite est menée différemment par le berger. Les apports-empports sont comptabilisés au niveau des deux "espaces" utilisés par l'élevage: les pâturages et la bergerie.

A Madagascar, j'ai choisi afin de recenser les diverses activités liées à l'élevage, de procéder par un transect recoupant les unités significatives au niveau du terroir. Si ce transect me semble particulièrement utile pour connaître les pratiques pastorales, il est bien évident que ce sont toutes les activités qui seront notées (comme leur absence). C'est pourquoi il m'a semblé intéressant de l'inclure dans le protocole d'enquête, même en l'absence d'élevage. Et ceci pour plusieurs raisons :

- le transect, et c'est son intérêt premier, aide à repérer les activités fugaces comme les façons culturales, la cueillette, tous les travaux qui se font "à côté" des parcelles et qui pourraient échapper à l'observateur.

- le transect permet de déceler systématiquement les voisinages de parcelles appartenant à diverses exploitations et répondant à différentes logiques d'utilisation. Ces parcelles contiguës peuvent être le siège d'apports ou d'empports différents à des périodes elles-mêmes différentes. Comme exemple de voisinage spatial je retiendrai :

parcelle exploitée - parcelle non exploitée (et risque d'envahissement)

culture-forêt

prairie-forêt (avec ombre indispensable pour le troupeau)

culture-prairie avec stationnement du troupeau

culture -voies de communication (et chapardage)

culture-bâti

qui sont autant de types de contacts parcellaires.

- enfin le transect permet de dépasser l'analyse au niveau de l'exploitation et des exploitants et de passer à une échelle supérieure, l'espace de référence, le terroir et même au-delà l'espace de vie. Il ne suffit pas de suivre des individus, c'est l'analyse globale qui m'intéresse, c'est-à-dire de voir comment les agriculteurs s'organisent au niveau de leur espace de vie tout entier.

CONCLUSION

J'ai voulu vous présenter une recherche en cours dans laquelle je tente de débrouiller toute la complexité des rapports des sociétés à leur environnement dans ses aspects visibles, ses éléments non visibles et sa logique sous-jacente. Rapports qui sont constamment remis en cause par les modifications de la charge démographique, les innovations techniques et la réorientation économique du système de production.

On pourra m'objecter que des études ont été réalisées sur calendriers, temps de travaux, analyses de flux mais, me semble-t-il, plus dans l'illustration de telle ou telle recherche que comme des outils d'une étude globale des

communautés rurales et de leur rapport avec l'environnement. Ces éléments sont rarement mis en relation systématique avec le milieu. C'est ce que je tente ici par cette comptabilité interne des rapports hommes/environnement dans l'espace et dans le temps, dans cette recherche qui vise à apprécier la façon dont une société tire parti de la diversité écologique du milieu.

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

N° : 04105

Cote : A, ex 3

Du terroir au territoire

Joël BONNEMAISON

Plutôt que d'exposer directement le concept de la territorialité et ses implications, j'évoquerai ici le cheminement qui m'a mené à définir cette approche nouvelle.

Les études de terroir, parce qu'elles révèlent une occupation structurelle et visuelle de l'espace, ont été à la base de cette approche du territoire. Terroir et territoire renvoient l'un à l'autre et constituent les deux facettes d'une même réalité.

MADAGASCAR : LES ETUDES DE TERROIR

En 1965, je me suis consacré à une étude de terroir à Madagascar; je faisais équipe avec un sociologue qui travaillait dans un autre village. Le projet visait à établir de manière exhaustive les structures villageoises et agraires, le géographe se consacrant au terroir agricole, et le sociologue se chargeant de la structure sociale. Ce genre d'étude visait à répondre à deux catégories de problèmes : elle devait tout d'abord mesurer l'adaptation d'un système agraire à une certaine écologie, et ensuite cerner les formes d'évolution de la structure agraire, dans le but de mesurer le degré d'intégration du terroir à une économie de marché extérieur. Plus simplement, il s'agissait de définir la productivité au regard des contraintes du milieu, et d'énoncer un "verdict" de développement sur le terroir.

Ce type d'étude correspondait à une certaine conception de la géographie de la fin des années 60, dont la philosophie s'axait autour des problèmes du développement. Cette géographie, qui se voulait active et positiviste,

accordait la priorité aux conditions matérielles, c'est-à-dire au poids du milieu et au poids de la technologie d'une société; son atout résidait dans les méthodes de recherche qu'elle impliquait, basées sur des relevés de terrain au terme desquels une cartographie active et interprétative se posait comme étant pratiquement une fin en soi. Le point faible de cette géographie était de négliger culture et vision culturelle de la société, domaines annexés par la sociologie, dont la mise à l'écart aboutissait à un découpage artificiel du réel.

Le terroir rizicole étudié était situé à 1 600 m d'altitude, bien au-delà de la limite écologique où le riz est réellement productif à Madagascar, et on y trouvait en outre des cultures sèches de montagne. Certaines années, l'auto-suffisance alimentaire en riz n'était pas même atteinte, et la forte croissance démographique était à l'origine de migrations vers Tananarive et vers d'autres régions agricoles.

Dans ce cas précis, l'élevage, ou même la céréali-culture, se seraient présentés comme des spéculations mieux adaptées. Mais ce village, peu soucieux d'être productif ou cohérent vis-à-vis du milieu naturel, obéissait à une vision culturelle particulière impliquant comme nécessaire la culture du riz, tant pour s'en nourrir que pour dégager un surplus destiné aux offrandes des ancêtres ou aux libéralités ostentatoires faites par les notables, qui sont à la base du système religieux et social.

Ces études de terroir comportent cependant trois grands aspects positifs : en premier lieu, ce travail en profondeur sur des communautés de taille réduite fait appel à une perception personnelle du terrain, et nécessite un engagement subjectif du chercheur vis-à-vis des habitants, qui le pèsent et le jugent, tout autant qu'ils sont, par lui, pesés et jugés. De ce type d'approche, qui se doit d'être "engagée", il résulte une certaine défiance vis-à-vis des enquêtes indirectes s'opérant par l'intermédiaire soit de collaborateurs munis de questionnaires, soit de collaborateurs autochtones dont la présence est jugée moins "traumatisante" pour les communautés étudiées, et ce type de démarche présuppose la possibilité d'une étude objective des sociétés, ce qui est plus qu'illusoire.

En second lieu, ce genre d'étude suppose une certaine maîtrise technique du relevé topographique, qui peut d'ailleurs se suffire d'un levé expédié, cette méthode n'étant avant tout qu'une manière d'acquérir le "sens du terrain" avec les villageois et d'entrer dans leur vision des choses. Le relevé topographique est également un prétexte, un moyen d'insertion dans le milieu villageois; il peut même devenir un service, rendu en échange d'une collecte d'information.

En troisième lieu, ces études de terroir, de par la nécessité de reconstituer le cadastre coutumier, font ressortir l'importance du phénomène foncier qui est au

fondement de la perception qu'ont les habitants de leur espace. Le cadastre révèle les inégalités sociales au sol, inégalités qui ne se retrouvent pas forcément dans la structure sociale ou politique en elle-même : en Mélanésie, celui qui possède le plus de terre n'est pas celui qui a le plus de pouvoir politique; à Madagascar, le riche, celui qui produit le plus, est également l'officiant, par le biais des offrandes aux ancêtres, de l'ensemble de la communauté. Le foncier se présente ainsi comme le point chaud de la structure villageoise, où chacun joue ses intérêts et sa survie. Le sociologue, n'y voyant parfois qu'un ensemble de règles juridiques, occulte une partie du problème; il revient au géographe d'effectuer, grâce à l'étude du foncier, une approche de l'espace vécu de la société, approche qui mène à des notions nouvelles de territorialité.

NOUVELLES-HEBRIDES

Après ces années passées à Madagascar j'ai été envoyé aux Nouvelles-Hébrides sans programme de recherche précisément défini en dehors de classiques études de terroirs, à répartir dans des milieux insulaires différents. Ces études étaient menées cette fois en équipe avec un pédologue, dont la présence était significative de l'importance accordée, dans la géographie de l'époque, au milieu naturel. A ces études de terroirs j'ai lié des études du système foncier, qui, de manière générale, était vu alors comme une contrainte au développement. Il était de surcroît de nature très particulière aux Nouvelles-Hébrides : selon certains, il se définissait comme un communisme agraire, selon d'autres, comme un système de très stricte propriété privée individuelle ; il constituait de toute façon un sujet explosif et était à l'origine de nombreux conflits sur l'archipel.

La première tâche a consisté, par une approche très lente, à comprendre la société, à définir quelles étaient pour elle les valeurs importantes ; il s'avéra que ce qui était au coeur de cette société était moins des problèmes de développement, que des concepts "culturels", tels ceux de "terre", de "coutume", de "chef", etc. Ne se posant plus en termes de survie, le problème était dès lors radicalement différent de celui des sociétés malgaches. La production vivrière abondante devait avant tout être considérée comme la condition première d'un système d'échange (semblable au potlatch nord-américain), au cours duquel émergeaient les "big man" détenteurs du pouvoir politique. Les visions culturelles différentes du "man bush" et du "man solwota" (1) compliquaient encore l'organisation de la société ; pourtant, cette dernière, conçue en termes de biens économiques modernes, n'aurait mené qu'à un constat de pauvreté et de sous-développement.

(1) Expression bichelamar dérivée de "man salt water".

MIGRATIONS ET TERRITORIALITE

C'est paradoxalement la mobilité qui mit en évidence l'enracinement. En 1972, à la suite du boom urbain, voyant l'afflux de migrants à Port-Vila et Luganville, les autorités condominiales disposant d'un budget pour construire des logements sociaux, décidèrent d'en affecter une partie à la conduite d'une étude sur la migration, qui préciserait ses causes, son caractère temporaire ou définitif, son impact sur les îles, et qui s'intéresserait aux problèmes d'insertion des migrants urbains.

Cette étude a permis de distinguer deux types de migrations différents, et, partant, deux différents types de comportement : d'une part, une migration "sauvage", mouvement d'individus provenant généralement des îles les plus évoluées et partant tenter leur chance en ville où, représentant les travailleurs les plus qualifiés, leur individualisme se traduit par un attachement à l'appropriation individuelle plus net que dans le cas des migrants temporaires.

Ces derniers étaient par contre à l'origine d'un système dominé par la migration circulaire, concernant les îles les plus coutumières dont les originaires restaient en milieu urbain groupés par villages et îles d'origine, traduisant par là la domination que continuait d'exercer le milieu de départ sur la structure de groupe en ville. L'origine géographique, pour les gens de la coutume, est la composante première de l'identité d'un individu.

Toutes ces observations m'ont amené à faire certaines propositions pour le relogement des migrants :

- la prolétarianisation urbaine pouvait être évitée en préservant au maximum la migration circulaire, qui, parce qu'elle ne rompait pas les liens avec le village d'origine, ne menait pas au déracinement des migrants.

- pour cela, il était nécessaire de favoriser les structures de groupe, notamment par la création d'espaces communautaires en milieu urbain comme pendants aux espaces communautaires villageois (nakamal, lieu de réunion).

TERRITOIRE ET TERRITORIALITE

Au terme de ces premières recherches, je suis retourné aux Nouvelles-Hébrides; cette fois mon objectif était de comprendre l'organisation territoriale et ses correspondances avec la notion de coutume.

Les fondements de cette nouvelle approche sont à rechercher dans l'éthologie animale, domaine où des auteurs comme K. LORENZ, I. EIBL-EIBESFELDT ou E. HOWARD avaient déjà précisé le concept du territoire : il s'agit d'un espace, défendu par un animal contre les membres de sa propre espèce, s'organisant en fonction d'un centre (noyau de sécurité coïncidant souvent avec l'aire de reproduction, et dont l'appropriation confère une sorte d'avantage,

de force, sur les intrus éventuels), et d'une zone-frontière, se situant au terme d'une série d'anneaux concentriques divergents du centre, et marqués par une sécurité qui va elle aussi s'amenuisant (c'est également une "zone-tampon" entre territoires, vécue comme une arène de compétition, ce qu'illustre parfaitement l'exemple des singes-hurleurs venant quotidiennement s'y "abreuver d'injures", mais sans franchir les limites de leurs territoires respectifs).

Le territoire chez l'homme est certainement une notion beaucoup plus complexe. Il peut se définir en premier lieu comme l'expression géographique de la dominance qu'exerce un groupe ou un individu sur un lieu ou un espace; cette dominance est de nature à la fois politique, sociale et culturelle; elle est à la source de l'identité du groupe ou de l'individu, en même temps que le fondement de sa sécurité, et la condition de sa survie.

Facteur d'identité et de sécurité, le territoire peut être défini en second lieu par opposition à l'espace, plutôt ressenti comme une ouverture, un lieu de compétition ou de liberté plus que de sécurité.

Au niveau du terroir, la polémique sur la nature, territoriale ou non, d'une société, présente peu d'intérêt. Le cadastre coutumier perçu comme un réseau de territorialité valide cette approche qui va au coeur même de la société : dans le monde mélanésien, le foncier représente plus que le simple partage de la terre que peuvent y voir les Européens ; il signifie l'appartenance des hommes aux lieux, et reflète une réalité culturelle : la société mélanésienne ne s'organise pas par rapport à une "parcellisation" de l'espace, mais selon un réseau de lieux-symboles dont la somme forme le territoire.

Le territoire en Mélanésie ne se définit pas par rapport à une limite, mais par rapport à des centres: la territorialité est alors donnée comme l'étude des lieux, renvoyant à des clans et à des significations symboliques, et illustrant bien la formule qu'a employée J.P. RAISON à propos des sociétés malgaches : "dans de véritables sociétés géographiques, l'appartenance à un lieu donné exprime l'appartenance à une unité sociale définie par l'espace autant que par la parenté" (1). Il s'agit donc tout autant d'une société de parents que d'une société de corésidents, notion féconde en Mélanésie où les lieux sont assimilables à des ancêtres généalogiques, où le "sang" et la "terre" sont une seule et même réalité, se concrétisant dans la notion de groupe local. Autre indice, l'absence de profondeur généalogique, la complexité des circuits d'adoption généralisés, infirment encore la validité de la parenté en elle-même comme facteur d'identité de l'individu : la filiation par le sang est tournée au profit d'une terminologie officielle renvoyant l'individu au lieu.

(1) in : "Espaces significatifs et perspectives régionales à Madagascar", L'Espace Géographique n°3, 1975.

Toute société a une forme de territorialité, mais les "véritables sociétés géographiques" ont en plus une idéologie du territoire menant à une totale identité entre le groupe social et la terre. En Mélanésie, les indices de cette identité sont multiples : les ancêtres sont assimilés à la terre, le placenta des nouveaux-nés est enterré à côté des ancêtres du clan, les magies agraires sont l'expression d'un culte du territoire, et les mythes, tous atemporels, permettent par leur discours émaillé de références toponymiques, de reconstituer un réseau de lieux représentatifs du territoire des groupes; le mythe fonctionne ici à la manière d'un moyen mnémotechnique, permettant de retrouver les droits fonciers de chacun des groupes locaux, et justifiant ainsi la qualité de leur enracinement.

DISCUSSION

Commentaire à propos de la carte des territoires de l'île de Tanna.

L'île de Tanna était en guerre au moment de l'arrivée des missionnaires, et les conflits généralisés avaient désorganisé le système territorial : nombre de gens étaient en effet en fuite, hors de leurs territoires de résidence. Mais l'église Presbytérienne n'a jamais voulu remettre en question les droits fonciers qu'elle avait trouvés; le refus de cette ingérence chrétienne se traduisit en partie dans le Cargo-cult, par l'importance attachée aux droits du "rili man" (l'homme qui appartient vraiment à l'endroit où il a ses droits fonciers), point de vue plus ou moins soutenu depuis par le nouveau gouvernement. Je suis arrivé à Tanna au moment où la scission entre partisans des missionnaires chrétiens et partisans de John Frum est à son comble. La carte des territoires que j'y ai réalisée trouve sa justification dans un mythe explicatif de la genèse des territoires de l'île. Ce mythe met en scène un ogre qui, ayant dévoré tous les habitants de l'île sauf deux enfants, est littéralement mis en pièces par ces derniers qui projettent les diverses parties de son corps sur l'île, définissant ainsi autant de territoires et de groupes locaux qui sont, à leur tour, symbolisés par la pièce du puzzle anatomique reçue.

Cette carte du découpage territorial a servi de base aux équipes de recensement pour délimiter leurs unités d'enquête.

A propos d'une part de la différence de superficie importante que l'on observe d'un territoire à l'autre, d'autre part d'un certain ordonnancement sur la côte ouest, par opposition à la côte est.

Il y a des variations importantes de la densité, qui peut dans certains endroits atteindre 2 à 300 habitants au kilomètre carré, et dans d'autres, à peine 2 ou 3. Ces

phénomènes sont sans rapport avec les conditions écologiques. Les groupes se sont réparti les territoires pour des questions humaines et culturelles, plus que pour des raisons d'accès à la production économique; le relief a simplement fourni une trame à leur implantation, qui comporte cependant toujours une portion de chacun des trois types d'espaces : bord de mer, pente, et altitude. En outre, le choc microbien et les épidémies ont rompu l'harmonie de la répartition des hommes dans l'espace, tout autant que les effets des guerres et des regroupements dans les villages-missions.

Dans le monde de la coutume, ces territoires sont des réalités "données" et immuables; la mobilité vient des hommes et de la dynamique sociale. Les enjeux des conflits, pour être divers, n'étaient jamais fonciers. L'arrivée des Européens a mené à une nouvelle approche de la terre, qui devient alors un bien économique, et dans bien des cas l'enjeu des conflits actuels, ce qui n'était pas le cas de la société géographique traditionnelle.

Quelle est la spécificité des pratiques ostentatoires mélanésiennes, par rapport à ce qu'elles peuvent être dans d'autres sociétés comme, par exemple, celles du Maghreb ?

Il s'agit de sociétés différentes. Dans le village mélanésien traditionnel, on ne distingue pas le big man des autres habitants, il n'a pas de biens ostentatoires supérieurs à ceux des autres. Sa spécificité est de contrôler tout un réseau d'échanges impliquant tous ceux qui se sont endettés envers lui, et tous ceux envers qui il s'est endetté. Il faut à ce propos faire référence au "système des grades" couvrant tout le nord de l'archipel, pour préciser que chaque moment social que détermine ce système est sacralisé par le sacrifice d'un et souvent de nombreux cochons, d'où la nécessité d'avoir recours au big man pour se procurer les cochons nécessaires, et l'endettement qui s'ensuit.

Trop d'importance n'est-elle pas attachée à l'idéologie du territoire dans les "sociétés géographiques" ? Dans d'autres sociétés, cette idéologie peut être importante, mais la parenté ne l'est pas moins. Chez les Pygmées d'Afrique centrale, il n'y a pas d'antagonisme vis-à-vis du territoire, mais vis-à-vis de la circulation des femmes : le territoire n'existe pas, et l'approche éthologique n'est pas valable.

Une société territoriale qui fonctionne bien se définit précisément par l'absence de conflits visant à la conquête des territoires voisins. D'autre part, à Tanna, le territoire se définit autant par des itinéraires que par des lieux, et à la limite, on peut considérer qu'il existe ainsi des territoires d'errance. A Tanna, chaque société considère son propre mythe fondateur comme supérieur à celui des autres, mais il règne une égalité de fait entre les hommes. La dominance s'opère en fonction du lieu,

qui est plus ou moins prestigieux et plus ou moins sacré, et non dans une relation maître-sujets.

Les gens de Tanna ont-ils un long passé d'agriculteurs ? Ils donnent l'impression de n'avoir pas eu autrefois de contraintes agricoles.

Ce problème renvoie à la question du peuplement de l'Océanie. Les Mélanésien, dans leurs rapports avec leur territoire, semblent en effet plus proches des chasseurs-cueilleurs que des agriculteurs sédentaires. Pour comprendre ces rapports, il faut renvoyer au mythe d'origine, dans lequel les hommes, venus de la mer sous forme de pierres, étaient au départ des chasseurs-cueilleurs itinérants. Le deuxième cycle mythique est celui de l'ogre, et le troisième évoque l'arrivée des nourritures qui s'accompagne de la territorialisation des hommes. Mais sur ce point, il est dangereux de se servir du mythe. Le quatrième cycle mythique fait intervenir des pirogues venues de l'est, évoquant une origine polynésienne, et qui seraient à l'origine d'apports culturels et de nourritures nouvelles.

Mais en dehors de ces mythes, on a l'impression de se trouver face à une société à l'origine nomade et non agricole, qui résoud les problèmes posés par l'agriculture par une référence au lieu : le lieu représente pour elle l'attache. Ce dernier point est à rapprocher de l'exemple malgache, où les tombes des ancêtres sont autant d'éléments symboliques du territoire et du groupe social.

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

N° : 04106
Cote : A, ex 3Jalons pour une géographie
de la marginalité*Georges COURADE*

ITINERAIRE INTELLECTUEL

Après des études de géographie tropicale à Bordeaux, je suis entré comme élève à l'ORSTOM en 1967. En 1969, j'ai été affecté à Yaoundé et je me suis consacré à des travaux sur la région anglophone (langue : pidgin english) du Cameroun.

LE TERRAIN DE RECHERCHE : LE CAMEROUN ANGLOPHONE

En 1915, le Cameroun, jusqu'alors colonie allemande, fut confié en mandat à la France et à la Grande-Bretagne. La partie du territoire revenant à cette dernière (environ le cinquième), placée dans l'orbite nigériane, connut un statut évolutif, à l'origine des votes continuels entre 1946 et 1960 : à l'approche de l'indépendance s'est posée la question du rattachement du Cameroun sous tutelle britannique au Nigéria ou au Cameroun français. Les Ibo contrôlaient l'administration, le petit commerce et le secteur informel; cela se renforcerait dans l'hypothèse d'un rattachement au Nigéria pour beaucoup. Le Cameroun français était engagé dans une guerre civile depuis 1954 avec la rébellion de l'Union des Populations Camerounaises (UPC), ce qui n'était guère engageant pour les anglophones. Ils votèrent cependant majoritairement pour leur rattachement au Cameroun français. La partie septentrionale, islamisée, resta dans la Fédération nigériane à la suite d'opérations électorales contestées.

La région anglophone du sud-ouest (42 000 km², 1,6 millions d'habitants, une soixantaine de groupes socio-linguistiques) se subdivise en une zone de hauts-plateaux aux popu-

lations proches des Bamiléké, une zone forestière en majorité Bantoue, et enfin, une zone dont les groupes sont assimilables à ceux de la Cross River.

La colonisation britannique s'est pendant 45 ans basée sur une doctrine d'administration différente de celle en vigueur dans le système colonial français : beaucoup moins assimilatrice, elle laissait les "local council" prendre en charge l'ensemble de l'administration locale : justice, forêts, développement communautaire, etc. Dans le nord du pays, la structure administrative de la colonisation britannique s'est coulée dans le modèle politique traditionnel centralisé autour de la chefferie : la "chambre des chefs" de Buea faisait ainsi pendant à la "chambre des lords" de Londres; par contre, dans les sociétés "acéphales" du sud, les interlocuteurs de l'administration avaient dû être désignés.

Sur le plan économique, la région avait été le terrain de grandes réalisations au temps de la colonisation allemande : dans les zones entourant le Mont Cameroun, un certain nombre de plantations de cacao s'étaient établies. Les premiers temps de la colonisation britannique virent la restitution de ces biens aux Allemands, puis la nationalisation de 1946 les attribua à la Cameroons Development Corporation : sur ces 110 000 ha de terrain, 22 000 ha étaient cultivés en thé, hévéa, banane, palmier à huile etc., par 20 ou 25 000 manoeuvres et contremaîtres. Le reste de la région était marginal, les communications peu développées, et ce n'est qu'en 1959 qu'un désenclavement vers le Nigéria fut ébauché par la construction d'une route. Dans le nord du Cameroun anglophone, les cultures commerciales n'ont été introduites que dans les années 50, en liaison avec le développement du système coopératif.

Les recherches que j'ai effectuées peuvent être regroupées par thème.

THEME I : LA CARTOGRAPHIE REGIONALE, LES ATLAS REGIONAUX

Ces atlas, à découpage discutable, établissaient les données cartographiques devant servir de base à l'élaboration du troisième plan quinquennal (1971-1976).

La région anglophone était relativement peu connue, et ne disposait d'aucun appareil statistique élaboré ; d'une part, les unités administratives locales, dans le système britannique, étaient de taille réduite, et ne faisaient l'objet d'aucune centralisation ; d'autre part, excepté quelques groupes ethniques cohérents plus ou moins bien définis, les unités restaient floues même dans les "intelligence reports" qui avaient été élaborés dès 1925. Il n'existait aucune étude d'importance, si ce n'est sur le plan démographique, toutes sources statistiques disponibles étant par ailleurs liées au Nigéria. Les recensements de 1921, 1963 ou 1973 étaient peu utilisables ; seul celui de 1952 était fiable, mais d'utilité réduite à la date de l'élaboration de l'atlas (1971).

Il restait alors trois sources d'information :

- les registres des chefs, donnant une idée de la répartition ethnique;
- le dispositif fiscal : face à la difficulté de localiser les contribuables (circulation pour fraude), une étude socio-politique de la région avait permis aux Britanniques de dégager les modes de regroupement (par clan ou groupe d'origine) des habitants, et de désigner au sein de ces groupes des collecteurs d'impôts.
- les bureaux de vote, enfin, constituaient une source importante d'information (voir plus haut).

THEMÈ II : LES RAPPORTS VILLE-CAMPAGNE DANS UNE REGION DE PLANTATIONS INDUSTRIELLES

Cette étude a porté sur les deux villes de Buea et Victoria-Bota. Dans la première, petite ville administrative d'une quinzaine de milliers d'habitants, la stratification sociale définissait trois mondes différents, déterminés par le statut des habitants dans l'administration. On distinguait ainsi les "natifs" (marginalisés à l'extérieur de la ville), les fonctionnaires (eux-mêmes hiérarchisés en quartiers selon leur catégorie), et enfin, les manoeuvres. Cette ville vivait de l'administration ; actuellement, le nombre des fonctionnaires y est plus important qu'auparavant, malgré la perte de sa fonction de capitale d'Etat fédéré (1972).

A Victoria-Bota coexistaient deux ensembles, l'un né de l'activité de plantation, l'autre constitué par la cité administrative et commerciale, et le tout assorti de fonctions portuaires qui suscitèrent à un moment un projet de création d'un port en eau profonde. Les réfugiés, nombreux, étaient principalement des Ibo. Cette ville, qui devait son développement à l'existence d'une barrière douanière entre les deux secteurs, anglophone et francophone, a vu son déclin lié à la proximité de Douala (à 80 km), et en 1969, elle périclitait et perdait ses fonctions tertiaires propres.

LA GEOGRAPHIE "SERVICE PUBLIC" : LES INVENTAIRES GEOGRAPHIQUES

L'ORSTOM était, au Cameroun, perçu d'abord comme un "service public" avant de l'être comme un organisme de recherche, et c'est pourquoi la demande première du pays concernait la réalisation des dictionnaires de villages dans les 39 départements (33 ont ainsi été couverts). L'importance de ces dictionnaires se reflète par ailleurs dans la cartographie à laquelle ils ont servi de base ; l'absence d'inventaire s'y traduit tout simplement par une absence de représentation dans les régions où les enquêtes ORSTOM n'ont pas été menées (Atlas Jeune Afrique, par exemple).

L'OUTIL ET LE TERRAIN DE TRAVAIL A L'EPREUVE DU CHANGEMENT

En 1972, le cadre de l'ORSTOM au Cameroun change : le pays se constitue en République Unie, et un an plus tard, l'ORSTOM est nationalisé; il deviendra l'ONAREST en 1975 (et en 1979-1980, la DGRST camerounaise). Les difficultés de l'ONAREST sont multiples, et ont aussi bien trait à des problèmes de documentation, que de crédits ou de véhicules. Dans ce nouveau contexte, j'aborde les deux derniers thèmes de ma recherche.

THEME III : LE DEVELOPPEMENT RURAL (ETUDE DE CAS ET ESSAI DE SYNTHÈSE)

Je me consacre à une étude des plantations de la multinationale UNILEVER, établies dans le Cameroun anglophone (Travaux et Documents de l'ORSTOM n°118). Ces plantations isolées de palmiers à huile et d'hévéas ont été étudiées sur le plan des migrations de travail, des conditions d'existence et de travail de la main d'oeuvre, de l'impact sur l'environnement régional et local, et de la "pseudo-urbanisation" induite par les activités : les conclusions aboutissent au constat d'un impact réduit, et de l'absence du contexte psychologique ou sociologique usuel du mode de vie urbain.

Une autre étude traite du mouvement coopératif. Contrairement à ce que l'on observe généralement en Afrique, ce mouvement est une réussite dans la région du Nord-Ouest. Cela s'explique par le fait qu'en premier lieu, ces structures coopératives nouvelles ont su s'adapter au système socio-politique en place, lui-même fortement hiérarchisé; en second lieu, qu'il s'agit d'une initiative endogène qui, par là, a été favorisée ; et en troisième lieu, que ce système coopératif a vu son essor lié à celui de la culture du café arabica.

Les limites de ce système peuvent être mises en parallèle avec ce qui a permis sa réussite : d'une part, ce système n'est pas démocratique ; la promotion de la femme, par exemple, n'y est pas prise en charge. Cependant, par le biais des ONG (organisations non gouvernementales) introduisant le crédit, et rendant par là possibles les améliorations technologiques, la femme est peu à peu libérée d'une partie de ses travaux.

D'autre part, une coopérative implique à la fois une organisation et une formation, et on peut s'interroger sur leur existence ; or il existe sur place un certain nombre de structures répondant à ces fonctions : un collège coopératif, une assistance externe fournie par le Peace Corps américain ou les missionnaires, et surtout un système mutuel traditionnel de gestion-épargne ou de solidarité (tontines, fonctionnant grâce au contrôle social). Cette organisation coopérative, où l'initiative précède donc l'assistance, est de surcroît dotée d'un encadrement dont la cohésion se fonde sur une même appartenance ethnique.

THEME IV : LA MARGINALITE ET LES SITUATIONS DE MARGINALITE

Au moment de la réalisation des atlas régionaux, j'entreprends une autre recherche sur la mise en place et le fonctionnement de l'école au Cameroun anglophone, recherche parue dans la Revue du Tiers-Monde en 1978.

A la suite du referendum de 1961 tranchant la question du Cameroun britannique, les anglophones envisageaient leur situation dans le cadre d'un fédéralisme d'Etat bien différent de celui mis en place par l'unification du Cameroun en 1972. Il en résulte pour la région un problème linguistique qui est loin d'être résolu. En 1963-1964, la Coopération française entreprend la francisation des anglophones : on se trouve ainsi face à un bilinguisme officiel, compliqué par l'usage d'une multitude de langues nationales, et de langues d'intercommunication comme le pidgin english ou le foubé. Il y a certes eu au Cameroun une volonté d'enseigner en langues nationales durant la colonisation britannique, mais par la suite, et à cause de cela, l'enseignement dans ces langues a été mal considéré.

Face à cet éclatement linguistique, l'école est apparue comme le seul facteur d'unité de masse du pays : le taux de scolarisation, en moyenne de 65%, s'élève jusqu'à 90% dans le sud du pays ; au nord, son minimum, tel qu'il ressort du recensement, est de 10% (les taux concernent l'école primaire).

Les deux systèmes scolaires, anglophone et francophone, posaient un problème d'équivalences. La scolarité anglaise était basée sur diverses options, et les diplômés, qui se passaient à Londres, faisaient appel à un système de mentions, radicalement différent du système français.

La scolarisation est à la base de l'intégration et permet ainsi de déterminer négativement la marginalité.

ANNEXE I : TRAVAUX DE L'AUTEUR CITES

- 1972 - L'espace urbain de Buea (Cameroun Occidental) : essai de géographie sociale. In : La croissance urbaine en Afrique Noire et à Madagascar, t.I, CNRS, pp.475-495.
- 1975 - Atlas Régional Ouest I - Paris/Yaoundé : ORSTOM, 191p. 12 pl. H.T.
- 1978 - L'école du Cameroun anglophone : de l'école coloniale à l'école nationale. Revue Tiers-Monde, t.19, n°76, oct.-déc.1978, pp.743-769.
- 1979 - Victoria-Bota : croissance urbaine et immigration. Paris, ORSTOM, Travaux et Documents de l'ORSTOM n°105, 125 p.
- 1980 - Les plantations d'Unilever au Cameroun (Plantations Pamol du Cameroun Limited). In : Complexes agro-industriels au Cameroun. Paris : ORSTOM. Travaux et Documents de l'ORSTOM n°118, pp.7-126

à paraître :

- L'éducation en pays anglophone : développement et impact. In : *Savoir moderne et traditionnel au Cameroun*. Editions R.SANTERRE, Université de Laval.
- L'exode rural au Cameroun (in coll. Barbier et Gabuy). Cah.ORSTOM sci.hum.
- Réussite coopérative et développement rural : le cas des Grassfields du Bamenda (Cameroun anglophone). *Revue de Géographie du Cameroun*.
- Développement rural et processus d'urbanisation dans les pays du Tiers-Monde (en collaboration avec BRUNEAU M.). *Trav. et Doc. du CEGET, Colloque franco-indien d'oct.1981*.

JALONS POUR UNE GEOGRAPHIE DE LA MARGINALITE

QUELQUES DEFINITIONS POUR ECLAIRER MA DEMARCHE

- . *Définitions proposées par différents auteurs*
- "notion multidimensionnelle recouvrant des formes d'exclusion économique, politique et culturelle" (FRIEDMANN J.R. 1971 : 39).
- "le thème de la marginalité est apparu en association avec celui de l'intégration nécessaire aux normes sociales et à des valeurs culturelles modernes" (TOURAINÉ A., 1977 : 7)
- "Les marginaux seraient ou les représentants d'une situation antérieure au développement ou ceux qui sont marginalisés par l'effet d'exclusion et dans le cours du développement lui-même" (TOURAINÉ A., 1977 : 9).
- "Au plan économique, la marginalité c'est tout ce qu'on ne saurait expliquer, ni rattacher aux schémas indigents qui divisent l'économie en secteur "primaire", "secondaire" et "tertiaire" (MORICE A., 1979 : 88).
- "Les "marginaux" gravitent autour des systèmes de production sans y être autrement liés que par un phénomène d'attraction-répulsion...Qu'elle soit vécue ou subie, la "marginalité" est perçue comme une exclusion" (MORICE A., 1979 : 88-90).
- "Les marginaux ou infra-urbains sont des exclus du système ; la marginalité se traduit par des indices économiques tels que la faiblesse et l'irrégularité des revenus, l'habitat dans les taudis, mais plus fondamentalement par des traits psychologiques et sociaux tels que l'errance, l'anomie, le manque d'identité spatiale ou culturelle" (HUGON Ph., 1980 : 239).
- "Un phénomène n'est marginal que par rapport à un autre phénomène qui ne l'est pas et constitue une référence de

base - il existe un nombre infini de degrés dans cette situation marginale plus ou moins éloignée de la limite normale" (VERNIERE M., 1973 : 587).

- "Centralité et marginalité se définissent l'une par rapport à l'autre et elles sont spécifiquement relationnelles, c'est-à-dire que territorialement elles peuvent s'inverser sans que le mécanisme soit en cause ; la centralité peut devenir marginalité et réciproquement en un lieu donné" (RAFFESTIN Cl., 1980 : 170).
- "Le phénomène doit être mis en relation avec l'échelle en ce sens qu'il intéresse tout autant à grande échelle la ville, qu'à moyenne échelle les "core areas" (1) qu'à petite échelle les ensembles continentaux, c'est-à-dire le système mondial" (RAFFESTIN Cl., 1980 : 170).

Selon le point de vue sous lequel on l'aborde, ou encore l'échelle que l'on retient, la marginalité peut être définie de plusieurs manières. Elle est tout d'abord perçue par opposition à un certain nombre de concepts : développement, modernité, centralité, légalité, normalité; elle fournit aux économistes une alternative au système ternaire organisé en trois secteurs, etc. La marginalité présente ainsi une infinité de degrés en fonction de son éloignement de la limite "normale".

Elle se détermine par ailleurs selon des critères aussi variés que les indices économiques, les traits psychologiques ou les comportements sociaux : notion multidimensionnelle, la marginalité pose dans sa définition un problème autant qualitatif que quantitatif ; elle n'évoque pas forcément l'idée d'une minorité, et parfois, la population marginale peut constituer la lourde majorité d'un effectif urbain : si les marginaux sont minoritaires dans les pays développés, ils deviennent la grande majorité dans les PVD.

. Les mots-clefs du thème

- Les oppositions : marginalité / intégration
- " / centralité
- " / normalité
- " / modernité
- " / légalité

Les termes qui qualifient les situations de marginalité sont les suivants :

- ségrégation / aliénation / déviance
- précarité des conditions de vie et d'emploi / chômage
- secteur transitionnel, informel, non structuré
- discrimination / disparité / relations asymétriques
- périphérie passive / enclavement /inaccessibilité

(1) Les "core areas" (régions-clés) sont des lieux d'émergence de ressources qui, combinées par des acteurs, vont permettre l'apparition de formations politiques détentrices du pouvoir.

- isolement / enfermement / ghetto
- frange / sous-intégration / sous-acculturation / retard
- drainage / frustration / dépendance / inégalité / domination

. *proposition de définition*

La marginalité est un thème recouvrant de nombreux aspects d'exclusion, présentant des degrés divers et ne pouvant s'analyser que globalement à des échelles variées.

Economiquement, il se situe dans les sphères de la production (auto-subsistance, secteurs-refuges ou secteur informel urbain), de l'emploi (chômage officiel ou déguisé, sous-emploi), des échanges et de la consommation (participation réduite à l'économie marchande et faiblesse de la consommation en quantité et en qualité).

Géographiquement, il en appelle à la notion de différenciation spatiale (ségrégation résidentielle ou discrimination spatiale), à l'inadéquation entre ressources valorisées et besoins fondamentaux des hommes aux confins de l'oekoumène, aux disparités spatiales de la modernisation aux diverses échelles d'analyse.

Au plan socio-économique, il peut caractériser le freinage, le blocage ou le refus des diverses modernisations proposées ou imposées par des acteurs extérieurs au groupe et au sous-espace considéré.

Au plan socio-culturel, il peut qualifier le refus des valeurs ou des normes dominantes (ou l'impossibilité de les adopter), un repli, un ressourcement dans un patrimoine culturel endogène ou une "culture de pauvreté" (O.LEWIS).

En termes politiques, il traduit la non-participation aux instances du pouvoir national, la non-intégration au système socio-politique dominant à tous les niveaux.

MODERNISATION ET MARGINALITE

. *définition*

La modernisation est le "processus de diffusion de la révolution matérielle, spirituelle et scientifique occidentale et son impact contradictoire en termes de changements psychologiques, socio-culturels, économiques et politiques" (SOJA E.W., 1968 : 1).

Par modernisation, il faut entendre diffusion de l'innovation au sens large : idée, institution, technique, activité nouvelle, adaptation d'activités anciennes ou nouvelles à un plus haut degré de modernisme. Plus largement, il s'agit d'inculquer à des populations considérées comme archaïques un comportement socio-économique, politique et culturel proche de celui des sociétés développées

considérées comme un modèle.

. objectifs de la modernisation

Sur le plan de la production, elle implique un accroissement de la productivité, une spécialisation des activités et des institutions. Elle conduit à un effort d'éducation et de formation professionnelle. Elle suppose une participation du plus grand nombre au pouvoir à tous les niveaux, une adhésion à un projet de société et à une culture nationale. Elle valorise la capacité d'adaptation des individus et leur promotion individuelle.

. objet de la géographie de la modernisation

- diffusion de l'innovation dans l'espace;
- différenciations spatiales du niveau de développement mesuré à partir de critères occidentaux transposés;
- étude de la polarisation d'espaces moins modernisés par des espaces qui le sont plus;
- évaluation des modes d'intégration spatiale des innovations (au niveau régional et national).

. conclusion

La modernisation fragmentaire caractérise la situation de sous-développement. Le processus de modernisation conduit à des déséquilibres renforcés entre population et ressources, conduit à renforcer l'inégalité des chances, à accentuer les différences de revenus.

La marginalité se déduit de la modernisation : elle caractérise à des degrés divers tout ce qui n'a pas été touché par la modernisation qui est, en fait, la pénétration du Mode de Production Capitaliste (M.P.C.) et de son idéologie (SLATER D., 1976)

INTEGRATION SOCIALE ET CULTURELLE ET MARGINALITE

. définitions

- processus par lequel un individu fait siennes les normes culturelles prévalant dans une société ou un groupe;
- assemblage en une totalité des éléments épars du système social.

En Afrique Noire, la "construction nationale" constitue l'obsession majeure des élites au pouvoir et s'avère d'autant plus difficile qu'elle doit transcender de multiples identités socio-culturelles et linguistiques.

. les contacts socio-culturels (processus d'acculturation)

Les contacts entre groupes ethniques donnent lieu à une grande variété de types de relations qui vont de l'adoption d'une culture dominante à l'opposition active et à la conservation du patrimoine culturel (RIVIERÉ C.). Il peut y avoir désagrégation socio-culturelle, et donc plongée

dans la marginalité ou le "melting-pot" via un type de culture métisse.

. *les degrés d'intégration (d'après BUGNICOURT)*

- réduction et disparition des conflits;
- réduction des discontinuités entre régions;
- élargissement des relations interrégionales;
- renforcement des solidarités;
- sentiment très fort d'appartenance à une entité nationale;
- uniformisation culturelle, soit par assimilation d'une culture étrangère, soit par création d'une culture métisse.

. *les voies de l'intégration*

L'intégration se fait progressivement et par quatre voies différentes :

1. par la participation à l'économie marchande;
2. par la communication (dans tous les sens du terme);
3. par l'adhésion à des normes communes;
4. par la participation à la classe dirigeante.

. *l'hypothèse BAYART sur le Cameroun*

Illustrant ce dernier point, J.F.BAYART ("L'Etat au Cameroun") montre que l'intégration nationale ne concerne que la classe dirigeante, c'est-à-dire un ensemble composé par quelques segments de l'élite traditionnelle pré-coloniale, par l'élite éduquée et par l'élite marchande, ensemble qui entretient avec le reste, marginalisé, des rapports de type "aînés-cadets". Cette hypothèse reste controversée car elle suppose dépassés les cadres ethniques au niveau de la classe dirigeante. (cf. : Politique Africaine, vol.I, n°1). Si l'on retient l'hypothèse BAYART inspirée par GRAMSCI, les "cadets sociaux" constituent la masse des marginaux au Cameroun.

*URBANISATION (PHYSIQUE ET DIFFUSE) ET MARGINALITE
(COURADE G., BRUNEAU M., 1981)*

Pourquoi opposer dans le processus d'urbanisation ce qui serait physique ou géographique, et ce qui est diffus ou sociologique ?

Il s'agit de se donner des outils d'analyse pour rendre compte de la ruralité des villes du Tiers-Monde, de l'urbanisation des campagnes, des phénomènes d'urbanisation remontante", de pseudo-urbanisation ou de sururbanisation (HOSELITZ).

. *définitions*

- l'urbanisation physique ou géographique désigne la concentration géographique de population et d'activités non

agricoles dans un milieu urbain de formation et de taille.

- l'urbanisation globale ou sociologique traduit la diffusion géographique des valeurs, des comportements et des styles de vie urbains.

Il n'y a de ville au sens plein du terme qu'avec la coïncidence des deux modes d'urbanisation. Ce n'est pas le cas dans le Tiers Monde, et cela explique les immenses poches de marginalité des métropoles. Appliquer une telle classification opposant le phénomène physique et le phénomène sociologique, à des villes du Tiers Monde, pose des problèmes délicats. On voit en effet des formes d'urbanisation sociologique se développer à proximité des très grandes métropoles (Abidjan, Mexico) et au sein des complexes agro-industriels. Par contre, certaines villes de moyenne importance n'ont pas réussi à dépasser le simple stade de l'urbanisation physique.

. *les vecteurs de pénétration urbaine (cf. TROIN J.F., 1981)*

L'urbanisation globale se répand des noyaux urbains centraux vers les périphéries actives ou passives, par un véhicule particulier, et au message transmis via un réseau adapté à celui-ci.

- scolarisation formelle : urbanisation des goûts et des mentalités;
- circulation routière : expansion de l'économie marchande et de la communication;
- circuits urbains de distribution court-circuitant les petits centres;
- migrations saisonnières ou quotidiennes de travail;
- relations des migrants avec leur milieu d'origine;
- impact des media (radio notamment);
- effets de l'administration administrante;
- concentration géographique d'opérations exogènes de développement.

. *conclusion*

L'urbanisation se répand dans les fourgons de la modernisation, mais son impact est parcellaire, différencié et nuancé. Elle laisse subsister dans les noyaux urbains centraux comme dans les périphéries actives de vastes secteurs plus ou moins marginaux.

**POUR UNE PROBLEMATIQUE GEOGRAPHIQUE DE LA MARGINALITE ou :
A CHAQUE ECOLE GEOGRAPHIQUE SES MARGINAUX**

De manière générale, aux trois grands courants de pensée géographiques correspondent trois optiques différentes face au problème de la marginalité, qui peut ainsi être abordée sous l'angle des potentialités naturelles, sous celui de la modernisation ou sous celui du pouvoir (rapports dominants/dominés). Ces trois courants de pensée

en sciences humaines présupposent une certaine explication du phénomène de sous-développement, et, en ce sens, aucun d'entre eux n'est idéologiquement neutre.

. *l'optique possibiliste (BOSERUP E., FEBVRE L., GOUROU P.)*

Selon ce point de vue, la nature offre aux sociétés humaines un certain nombre de virtualités que celles-ci, en fonction de leurs "techniques d'encadrement", peuvent mettre en oeuvre ou négligent. Pas de déterminisme naturel, mais des réponses dictées par la panoplie technologique mise au point par les "civilisations" humaines. Les hommes n'ont que les possibilités de leurs techniques, ils peuvent donc passer à côté des ressources potentielles.

Pour les possibilistes, il existe donc trois types de territoires marginaux :

- les espaces situés aux confins de l'oekoumène, là où les conditions naturelles ne permettent pas une agriculture de qualité (ex. : Cap Vert);
- les espaces refuge qui ont un rapport hommes/ressources aux limites de la survie (ex. : Monts des Mandara);
- les cas typiques d' "erreurs géographiques" (GOUROU P.) : les hommes sont trop nombreux là où ils ne devraient pas être (ex. : Sertao du Nord-Est brésilien).

Cette école a tendance à évacuer les problèmes d'urbanisation, d'échanges, de changements sociaux, et à occulter les relations de pouvoir à tous les niveaux.

. *l'optique développementaliste (géographes libéraux américains du type SOJA, BUGNICOURT, etc.)*

Cette école considère que les pays du Tiers Monde doivent se moderniser en adoptant - avec des adaptations et en protégeant leur environnement - l'ensemble des innovations qui ont fait la réussite économique de l'Occident. Dans ce cas, le développement se fait "par le haut" et la classe dirigeante le met en oeuvre.

Les marginaux, par définition, sont ceux qui ne participent pas à cette modernisation globale, soit qu'ils la refusent, soit qu'ils ne peuvent y participer pour des raisons très variées.

BUGNICOURT introduit la notion de régions avancées ou en retard, extraverties ou non, pour qualifier les sous-espaces plus ou moins modernisés. Ils s'opposent ainsi aux possibilistes qui découpent un espace national en fonction des potentialités naturelles et des genres de vie existants (cf. : MARGUERAT pour le Cameroun). Il propose ainsi une analyse dynamique de la régionalisation.

Ce même auteur réagit face aux dégâts causés à l'environnement par une modernisation trop brutale dans la revue "Environnement Africain", reflétant en cela des préoccupations très occidentales.

. *les optiques dépendantiste et dialectique*

Face au pessimisme des "tropicalistes" de la première école, et à l'optimisme des tenants de la modernisation, du décollage économique par la mise en place d'un système de type occidental, une troisième école s'est constituée.

Le sous-développement résulterait de l'état de dépendance des pays du Tiers Monde (la périphérie) vis-à-vis des pays capitalistes (le centre), qui ne feraient que mener une politique de "développement du sous-développement" (FRANCK).

Face à cette théorie simpliste, nombre d'auteurs ont réagi pour que surgisse à nouveau la "diversité" des pays et des sociétés du Tiers Monde (titre de la thèse de LACOSTE). Certains ont reconnu la nécessité de "recentrer la périphérie" (CHAUVEAU et RICHARD). On a donc critiqué le modèle dualiste en restituant aux sociétés des pays du Tiers Monde leur historicité propre, aux acteurs sociaux autochtones, leur autonomie et des stratégies indépendantes de l'extérieur.

Pour le géographe, l'espace est donc lieu d'affrontements, enjeu de groupes sociaux et de forces économiques. Les équilibres spatiaux que l'on croit déceler sont donc nécessairement instables et remettent en cause une régionalisation qui se voudrait durable.

Les situations de marginalité, dans cette optique, résultent de conflits entre acteurs sociaux ou forces économiques. Les formes d'exclusion engendrées par la compétition spatiale deviennent de nature conjoncturelle parfois, fonctionnelle souvent, structurelle quelquefois. Elles s'analysent à plusieurs échelles (nationale, régionale ou locale) selon des modalités appropriées. Dans chaque cas il convient de diagnostiquer les enjeux et de déceler les stratégies, tactiques et jeux des acteurs sociaux dominants et dominés pour contrôler, découper et limiter leurs territoires de vie.

. *conclusion*

Chaque optique éclaire d'une manière particulière le thème de la marginalité, et elles peuvent, à certaines conditions, se compléter. L'analyse dialectique, par exemple, peut intégrer l'ensemble de ces discours et leur donner une certaine cohérence.

ANNEXE II : BIBLIOGRAPHIE SELECTIONNEE SUR LE THEME DE LA MARGINALITE

BUGNICOURT, J., 1978 - Disparités régionales et aménagement du territoire. Paris, A.Colin, 335 p.

BUGNICOURT, J., 1978 - Illusions et réalités de la région et du développement régional. Tiers Monde, tome XIX, n°73, janv.-mars 1978, pp.109-138.

- BRUNEAU, M., DURAND-LASSERVE, A., MOLINIER, M., 1977 - La Thaïlande, analyse d'un espace national. L'Espace Géographique, tome 6, n°3, pp.179-194.
- CONSTANTIN, F., 1981 - Minorité religieuse et luttes politiques dans l'espace Ougandais. Politique Africaine, vol.1, n°4, pp.71-89.
- DELER, J.P., 1975 - L'espace national équatorien : un modèle de structure géographique. L'Espace Géographique, tome IV, n°3, pp.165-175.
- FEBVRE, L., 1979 - La terre et l'évolution humaine. Paris, Albin Michel, 444 p., (1ère ed.1922), pp.189-221).
- FRIEDMANN, J.R., 1971 - Urbanisation et développement national. Tiers Monde, tome XII, n°45, janv.-mars 1971, pp 13-44.
- GOUROU, P., 1971 - Leçons de géographie tropicale. Paris, Mouton, 323 p., pp.96-101 : Géographie des territoires marginaux.
- HINDERINK, J., 1975 - La géographie, le sous-développement et la modernisation. Tiers Monde, tome XVI, n°62, mai-juin 1975, pp.267-293.
- LEWIS, O., 1976 - The Culture of Poverty. Scientific American, vol.215, n°4, pp.19-25.
- MORICE, A., 1979 - Le thème de la marginalité : les limites d'un concept de bon sens. Travail, Capital et Société (Mc Gill, Montreal), vol.12, n°1, pp.87-107.
- NACIRI, M., 1976 - Pouvoir de commandement, espace rural et modernisation au Maroc. Environnement africain, vol.II, n°3, pp.23-41.
- QUIJANO, A., 1971 - La formation d'un univers marginal dans les villes d'Amérique latine. Espace et sociétés, III-6, juillet 1971, pp.71-88.
- RAFFESTIN, C., 1980 - Pour une géographie du pouvoir. Paris, Litec, 249 p.
- RIDDEL, J.B., 1970 - The spatial Dynamics of Modernization in Sierra Leone : Structure, Diffusion and Response. Evanston, North Western University Press.
- RIVIERE, C., 1969 - L'intégration des ethnies guinéennes. Afrique-Documents, n°101, janv.-fév.1969, pp.13-46.
- SLATER, D., 1976 - Critique de la géographie du développement. Cahiers Internationaux de Sociologie, vol.IX, pp.59-96.
- SOJA, E.W., 1968 - The geography of modernization in Kenya. New York, Syracuse University Press, 143 p.

DE SOUZA, R., PORTER, P.W., 1978 - Modernisation des environnements africains : perspectives des géographes. Tiers Monde, tome XIX, n°73, janv.-mars 1978, pp.15-46.

TOURAINÉ, A., 1977 - La marginalité urbaine. Boletín de Estudios latino americanos y del Caribe, Amsterdam, N°22, juin 1977, p.333.

TROIN, J.F., 1981 - Evolution de la consommation et du cadre bâti en milieu rural. In : Mutations des campagnes du Tiers Monde, CNRS Toulouse, pp.33-60.

VERNIERE, M., 1973 - A propos de la marginalité : réflexions illustrées par quelques enquêtes en milieu urbain et suburbain africain. Cahiers d'Etudes Africaines, vol.XIII, n°51, fasc.3, pp.587-605.

O.R.S.T.O.M. Fichus Documentaire
 N° : 04107
 Cote : A 1 ex 3

De l'occupation du sol
 aux régimes fonciers
 un itinéraire de recherche

François RAVAULT

En règle générale, les géographes s'intéressent au "foncier" par le biais de ce qu'ils appellent la "structure sociale agraire" ou "structure foncière". Ils laissent à d'autres, et notamment aux spécialistes de l'anthropologie juridique, l'analyse des systèmes fonciers et le soin de dégager les principes qui sont mis en oeuvre par les systèmes fonciers. En conséquence, les manuels accordent peu de place aux régimes fonciers et les études effectuées par les géographes sont rares. On peut néanmoins citer :

- en ce qui concerne l'Afrique, G.SAUTTER qui dans son cours de 1964 consacré aux "structures agraires en Afrique tropicale" (1) leur accorde une grande importance, ou encore H.FRECHOU qui a réalisé une étude sur "le régime foncier chez les Soussou du Moyen Konkouré" (2).

- en ce qui concerne l'Océanie, ou le "foncier" a globalement beaucoup plus d'importance dans les sciences sociales, l'ouvrage de A.SAUSSOL (3) : "L'héritage. Essai sur le problème foncier mélanésien en Nouvelle-Calédonie", les travaux de J.BONNEMAISON aux Nouvelles Hébrides dans une optique culturaliste et enfin ceux que j'ai conduits en Polynésie française dont je vais parler au cours de cet exposé.

Deux questions, me semble-t-il, sont sous-jacentes à mon itinéraire de recherche :

- Pourquoi ai-je accordé tant d'intérêt au "foncier" comme objet global d'étude ?

- Le "foncier" relève-t-il du domaine et de la méthode géographiques ?

A une époque où l'on parle plus que jamais de recherche "trans-disciplinaire" et de recherche "finalisée" cette question peut paraître oiseuse. Elle n'en est pas moins actuelle dans la mesure où existe, chez les géographes, un très large débat sur la conception de la géographie et sur son statut dans le concert des sciences sociales. Sur ce point, je n'ai pas encore de réponse très ferme à formuler. Je souhaite que les lecteurs de ce compte-rendu me fassent part de leurs réactions, ce qui contribuera à enrichir le débat.

L'EXPERIENCE AFRICAINE

Ma première expérience de recherche a eu lieu grâce à Paul PELISSIER qui m'a fourni l'occasion d'effectuer, en 1960, une étude pour le compte de la "Mission d'Aménagement du Fleuve Sénégal" (M.A.S.). Le rapport de mission a été repris dans un article : "Kanel. L'exode rural dans un village de la vallée du Sénégal". (4) La recherche qui a été effectuée au niveau d'une "communauté rurale et de son territoire" (il s'agit bien d'un "terroir" tel qu'il sera défini plus tard par Paul PELISSIER et Gilles SAUTTER) a été essentiellement consacrée au régime foncier rendu responsable des migrations entraînant une sous-exploitation des terres de "walo" (lit majeur) les plus favorables à une mise en valeur.

Plus de vingt ans après, je ne suis pas en mesure de dire très précisément si cette approche foncière de l'émigration résulte de la pression de l'environnement scientifique et technique qui, à l'époque, abordait essentiellement le problème en ces termes (alors qu'aujourd'hui les facteurs écologiques sont considérés comme très importants, comme l'a souligné André LERICOLLAIS) ou si j'ai réagi en fonction d'une certaine perception de la situation sur le terrain : les deux facteurs sont sans doute en cause ; ce qui est sûr, c'est que cette recherche de débutant, très imparfaite, m'a profondément marqué et m'a conduit à accorder de plus en plus d'attention par la suite, dans le contexte océanien, aux "rapports sociaux impliqués par l'organisation de l'espace", pour reprendre une définition du "foncier" de H. FRECHOU, alors que mes camarades de l'ORSTOM qui vont réaliser ultérieurement des monographies de terroir, notamment en Afrique occidentale dans un contexte égalitariste, vont être conduits à privilégier, selon Philippe COUTY et Antoinette HALLAIRE, (5) "tout ce qui a trait à la densité de population, à ses manifestations et à ses conséquences". Benoît ANTHEAUME conteste du reste ce point de vue, soulignant qu'au fil des ans, le "foncier" a pris de plus en plus d'importance dans les études de terroir. Mais s'agit-il du "foncier" tel qu'il a été défini ci-dessus ou simplement d'une plus grande attention accordée à la projection des rapports sociaux dans l'espace ? Ma culture africaniste actuelle ne me permet pas de répondre à cette question.

L'EXPERIENCE OCEANIENNE

Au terme de ma première année d'élève ORSTOM, je dois être affecté dans le nord de la Côte-d'Ivoire pour y effectuer une étude urbaine. Ce projet n'a pas de suite car une enquête pluri-disciplinaire sur les "retombées" socio-économiques du Centre d'Expérimentation du Pacifique (C.E.P.) en Polynésie française se monte. Les géographes "confirmés" se dérochant, j'accepte la proposition de Gilles SAUTTER qui me laisse d'ailleurs libre de mon choix. Mon programme: Analyser le système agraire polynésien et voir en quoi il est touché. Quant à la méthode, en raison de l'absence totale de travaux consacrés aux études de structures agraires dans une optique géographique, la monographie de terroir qui vient d'être mise au point par Gilles SAUTTER et Paul PELISSIER paraît s'imposer.

Dès mon arrivée, je dois me mettre très vite au travail car je dois remettre au bout d'un an, comme tous les élèves, un rapport de stage. Les conditions de départ ne sont pas très favorables :

. Je me suis essentiellement préparé à la recherche africaniste et j'ai une petite expérience en la matière. En débarquant à Papeete j'ai le sentiment, humainement et intellectuellement, d'arriver dans un autre monde.

. Un autre monde auquel je dois m'initier tout seul. Le collègue qui est à l'origine de mon affectation et qui connaît remarquablement l'archipel de la Société où je dois travailler rentre en métropole 48 heures après mon arrivée.

Deux grands problèmes à résoudre :

- Définir une problématique. Un survol de la littérature administrative et scientifique et un premier contact avec le terrain permettent de constater que l'économie agricole repose, pour l'essentiel, sur l'exportation de trois produits, coprah, vanille, café et sur la production, très insuffisante, de produits vivriers très largement auto-consommés et que cette économie est en pleine crise. Cette crise a des causes conjoncturelles évidentes, "l'effet C.E.P." Elle a aussi des causes structurelles sur lesquelles insistent tous mes interlocuteurs de l'administration: le régime foncier et notamment l'indivision des terres. A son propos, un très vif débat oppose :

- les partisans du Code civil, seul légal dans le Territoire, qui estiment qu'elle est responsable de tous les maux dont souffre l'agriculture. Au vu de ce qui est apparent, on serait tenté de leur donner raison, mais ne minimisent-ils pas pour des raisons politiques évidentes "l'effet C.E.P." ?

- quelques ethnologues qui défendent l'indivision parce qu'elle leur apparaît comme liée à l'organisation sociale "traditionnelle" qu'il faut préserver au nom de la défense de la culture polynésienne. Malheureusement, ils ne s'attachent pas à montrer comment les groupes sociaux s'orga-

nisent pour répartir la terre et ils ne précisent pas la nature et le contenu des droits indivis. Cette attitude procède de leur peu d'intérêt pour les aspects spécifiquement économiques du "foncier" ; les partisans du Code civil ont beau jeu de dire que si les chercheurs ne sont pas en mesure de décrire comment l'indivision est "organisée", c'est précisément parce que cette indivision est anarchique et préjudiciable au progrès économique. Conclusion : il faut la supprimer.

De ce débat, il ressort très clairement que ce qui est en cause pour comprendre l'évolution de l'économie rurale, c'est "l'effet C.E.P." bien sûr mais aussi l'énigme posée par l'indivision. Cette énigme, je me propose de la déchiffrer en géographe, en partant de l'analyse des faits d'occupation du sol.

- Reste alors à résoudre un deuxième problème : le choix d'un terrain. Très vite, je renonce à le trouver à Tahiti. En ce début de 1966, les recrutements de main d'oeuvre par le C.E.P. perturbent au maximum l'activité agricole. Autre raison directement liée à la répartition linéaire de la population sur le littoral : il est très difficile d'isoler dans l'espace, en l'absence de toute étude socio-géographique d'ensemble, une petite communauté rurale et son territoire. A Moorea, l'île voisine, la répartition de la population est plus " parlante " et mon choix se porte sur un village de 335 habitants occupant un territoire de 860 hectares : Maharepa. (6)

Dans la monographie que je réalise à Moorea, je m'inspire du modèle "terroir" : la cartographie du milieu naturel et des faits d'occupation du sol doit servir de base au commentaire.

- Les problèmes cartographiques

Dans la mesure où je dispose d'un plan d'assemblage du cadastre (au 1/10 000) et d'une carte provisoire (au 1/40 000) de l'I.G.N., je décide, compte tenu du très faible taux d'utilisation du sol, de ne pas faire de levé systématique, mais je rencontre deux difficultés :

. d'une part, pour faire coïncider le fond topo.I.G.N. et le parcellaire cadastral qui, en zone de fortes pentes, est très approximatif.

. d'autre part, pour interpréter le cadastre qui non seulement n'a pas été mis à jour depuis son établissement depuis 1942, mais encore recèle des attributions et des contenances qui sont vigoureusement contestées par certains informateurs.

Pour disposer d'un fond de carte, je devrai donc me livrer à un certain nombre de manipulations techniques et à un certain nombre d'interprétations qui n'étaient pas fondées sur une connaissance suffisante des problèmes fonciers en cause. Je ne publierai jamais Maharepa sous une forme imprimée.

Je dispose néanmoins d'un parcellaire, mais l'analyse des faits d'occupation du sol pose deux problèmes :

. Dès que l'on sort de la cocoteraie qui occupe la majeure partie de la plaine littorale, il est difficile de localiser les unités d'exploitation en raison de l'aspect fouillis du paysage agricole.

. Ce problème résolu, il faut préciser les taux d'utilisation dans un contexte de très faible activité agricole: le coprah est-il fait et combien de fois ? A-t-on cueilli le café, "marié" la vanille ?

Mes résultats ne sont pas très précis. Ils me permettent néanmoins de faire un bilan de l'activité agricole qui, comparé à celui de l'activité salariée, met bien en évidence la crise dont souffre le monde rural.

- Le commentaire

Le C.E.P. est-il le grand responsable de cette crise ? Oui sans doute, mais je me rends compte que l'agriculture est davantage touchée sur les terres de la plaine littorale appropriées individuellement que sur les terres indivises. Les métayers qui faisaient le coprah sur les premières pour le compte de propriétaires absentéistes se sont très largement reconvertis dans le salariat alors que les co-propriétaires, qui n'ont pas de rente foncière à verser et qui possèdent des terres à vocation plus spécifiquement vivrière (dans les vallées), conservent, tout en travaillant à l'extérieur, une certaine activité agricole.

Une analyse des faits d'occupation du sol permet donc d'infirmer les thèses officielles relatives à l'indivision mais comme je m'en suis strictement tenu à ces faits, je ne suis pas en mesure de dire pourquoi le système de l'indivision est relativement plus efficace que la propriété individuelle de type Code civil.

Familiarisé désormais avec les techniques d'enquête en milieu polynésien, je décide de m'attaquer à un district tahitien (7) où "la vie sociale et agricole d'autrefois demeure encore reconnaissable", selon l'expression de Gilles SAUTTER, et je mets l'indivision au premier plan de mes préoccupations, ce qui implique, dans le contexte de la Polynésie française où seul le Code civil a force de loi, de bien définir d'abord ce qu'il entend par cette notion, puis de vérifier sur le terrain ce qu'il en est. Concrètement, il s'agit, pour le géographe, de définir quelle conception a de l'espace approprié dans l'indivision le Code civil puis d'analyser comment les pratiques sociales organisent l'espace concret. Pour ce faire, il faut, bien entendu, approfondir au préalable le contenu social et spatial de la propriété défini par le code civil.

Que dit celui-ci ? "La propriété est le droit de jouir et de disposer des choses de la manière la plus absolue". Cette proposition a deux conséquences :

. le droit de propriété s'exerce normalement dans le cadre de la propriété individuelle ;

. sauf conventions particulières (certains baux de très longue durée par exemple), la propriété du sol l'emporte toujours sur la propriété de ce qui se trouve au dessus du sol,

c'est-à-dire les habitations, les cultures. C'est ce que l'on appelle en droit le principe d'incorporation dont on imagine aisément les implications spatiales.

S'il en allait autrement, le propriétaire du fonds ne pourrait pas user comme il l'entend de celui-ci, son droit pouvant être limité par ceux de personnes possédant des habitations, des plantations. Le Code civil proscriit donc toute forme de propriété collective et, en métropole, l'indivision est un état transitoire auquel les héritiers majeurs d'un défunt mettent fin par le partage. Proscrivant l'indivision, le Code civil ne fait rien pour organiser l'exploitation du bien indivis, pour rendre viable l'indivision, pour l' "organiser", comme on dit. Il dit simplement que les membres d'une indivision possèdent des quote-parts, c'est-à-dire qu'ils se trouvent dans la "situation juridique de personnes qui possèdent des droits sur un même bien sans qu'une division matérielle de leurs parts permette de les distinguer". La seule chose que peut faire, en pratique, le titulaire d'une quote-part, c'est de la vendre à un tiers qui ne pourra pas en jouir s'il n'obtient pas le partage. L'indivision est donc, pour le Code civil, une abstraction et c'est le partage au niveau de l'individu qui donne à la propriété sa consistance matérielle et autorise son exploitation. A la limite, dans une situation d'indivision de type Code civil, toute exploitation du sol est impossible car toute initiative en la matière doit être approuvée par l'unanimité des co-indivisaires, condition rarement réunie dans la pratique et d'autant moins que les co-indivisaires sont plus nombreux.

Les terres indivises étant exploitées en Polynésie française, et plutôt mieux que les autres, je pouvais légitimement formuler l'hypothèse qu'il existait dans le territoire une indivision polynésienne ayant ses propres règles et que ces règles relevaient d'une conception spécifique de la propriété et que cette conception se traduisait par quelque chose d'assimilable au démembrement de la propriété des juristes (ex. de démembrement : la nue propriété et l'usufruit), ce démembrement consistant précisément à faire une distinction entre la propriété du sol et la propriété de ce qui se trouve au-dessus du sol, étant entendu qu'on ne peut pas, dans ce cas, être propriétaire d'une maison et(ou) d'une plantation si on n'a pas, avec d'autres, la propriété du sol qui porte la maison, la plantation. A Moorea, faute d'une réflexion basée sur la conception de la propriété contenue dans le Code civil et aussi parce que je me référais, sans doute, à ce que je connaissais de l'Afrique, c'est-à-dire à une situation où il y a bien superposition de droits mais où ces droits sont généralement détenus par des membres de groupes sociaux différents (droits "éminents" des chefs de terre, droits d'usage des chefs d'exploitation...), cette notion fondamentale de démembrement de la propriété ne m'était pas apparue.

Cette notion, il fallait la mettre en évidence sur le terrain et le meilleur moyen d'y parvenir consistait simplement - ce que j'ai pu faire à Papeari à partir du moment

où j'ai disposé d'une cartographie très fine des faits d'utilisation et réussi à reconstituer la parentèle de tous les habitants du district - à cartographier systématiquement les données relatives à l'occupation du sol (attribution de parcelles vouées à l'habitat ou à diverses formes de culture et d'élevage) tout en les confrontant aux documents fonciers disponibles, c'est-à-dire aux actes établissant l'origine légale de la propriété (revendications foncières du XIXe siècle) et aux plans cadastraux qui traduisaient dans l'espace, toujours dans l'optique du Code civil, ce qui interdisait de faire mention des faits d'exploitation, la situation foncière au moment du levé (en l'occurrence en 1925). Indépendamment du fait que cette procédure permettait de remodeler et d'actualiser le cadastre, on pouvait constater la distorsion existant entre le caractère très général de l'appropriation des terres (les "fenua") au niveau des groupes de parents issus, par exemple, des revendiquants, et le caractère très précis des droits fonciers relatifs à l'exploitation "faapu" qui pouvait être collective (dans le cas des cocoteraies et des caféières) mais dont l'exercice était presque toujours individuel (tour de coprah dans le cas d'une cocoteraie indivise par exemple). Ces droits, dans le cadre du système cultural polynésien, pouvaient donner lieu à des systèmes d'exploitation très complexes dans la mesure où, sur une même parcelle, diverses cultures, superposées ou mélangées, étaient attribuées à des personnes ou à des groupes de personnes différents qui pouvaient éventuellement concéder leurs droits à des tiers.

J'étais alors en possession des éléments me permettant de souligner la spécificité de l'indivision polynésienne, sa contribution à la formation du paysage, d'analyser enfin la structure foncière dont la connaissance était indispensable à l'établissement d'un bilan agro-économique de l'agriculture. J'étais par ailleurs en mesure de mettre en évidence les facteurs démo-économiques de sa perduration. Il était évident, en effet, qu'une pression démographique accrue s'exerçant dans le cadre d'une structure de la propriété très défavorable aux Polynésiens du fait de l'histoire foncière, justifiait l'existence d'un régime foncier qui accordait essentiellement aux résidents, par le biais de la détention des droits sur les cultures, les revenus de la terre, au mépris des principes du Code civil. Restait à analyser :

- d'une part, les principes structurels sous-jacents à l'existence de l'indivision. A travers l'analyse des faits d'occupation du sol, j'avais vérifié la réalité du démembrement de la propriété, mais je n'avais pas dégagé les principes justifiant ce démembrement, principes contribuant à l'organisation de l'espace.

- d'autre part, le fonctionnement du régime foncier stricto sensu, c'est-à-dire, les techniques spécifiquement juridiques (modes d'accès, de contrôle, d'exercice, de transfert des droits fonciers) qui, dans le cadre de l'or-

ganisation sociale, permettent la mise en oeuvre, au niveau des individus et des groupes et au niveau spatial correspondant, des droits et obligations fonciers inhérents à une certaine conception de la propriété.

Ces principes et ce régime, je ne les analyserai pas à Papeari :

- parce que je n'en ai pas l'idée : j'estime que ce travail de relève pas du domaine de la géographie;

- parce que ma culture ethnologique est déficiente; par ailleurs, je n'ai pas trouvé dans la littérature spécialisée de réponses aux problèmes que je me pose. Il me faudra attendre 1972 et la publication du livre de P.OTTINO (8) pour disposer d'une analyse sérieuse du système de parenté polynésien;

- parce que, je ne le comprendrai que plus tard, les principes organisateurs de l'individu au sein du groupe social, le droit d'aïnesse notamment, ont disparu. L'indivision se maintient encore à Papeari, en 1967, en raison de la conjoncture économique très défavorable à l'agriculture qui limite la compétition pour la terre. Dès que celle-ci voit sa valeur vénale augmenter (influence de l'urbanisation, développement du tourisme), l'autorité nécessaire au maintien de la cohésion du groupe ne joue pas, l'individualisme l'emporte et la propriété de type Code civil progresse rapidement grâce à la multiplication des partages, ce qui est le cas actuellement.

Pour mettre en évidence les principes qui fondent le régime foncier et pour analyser le fonctionnement de ce régime, je devrai aller travailler dans les archipels lointains (Australes, Tuamotu). Dans ces îles, le choc du C.E.P. et de ses effets induits ont été très atténués et les structures socio-économiques de la période coloniale résistent. Les autorités territoriales, à défaut de pouvoir "éradiquer" l'indivision, envisagent de l'aménager, c'est-à-dire, dans leur esprit, de la rendre viable en l'organisant. On me demande alors, dans un premier temps, de voir quels sont les obstacles opposés par le régime foncier au développement de l'agriculture tant au plan du niveau global de la production de certaines spéculations (café, coprah) qu'à celui de la répartition des revenus, puis, dans un second temps, de faire des propositions concrètes de réforme.

C'est donc le fait foncier comme objet autonome d'étude que je dois analyser puisqu'il s'agit de faire le bilan agro-économique des structures foncières, de montrer comment fonctionne le régime responsable de ces structures et dégager les principes qui fondent et justifient (élément idéologique) le régime. Entreprise transdisciplinaire puisque sont en cause (sans compter l'histoire) l'ethnologie, l'économie, le droit et la géographie.

Le géographe, en tant que spécialiste d'une discipline, doit alors s'effacer derrière le spécialiste du foncier. Je n'en demeure pas moins, pour une très large part,

fidèle à la méthode géographique, et aux techniques géographiques, dans la mesure où, en raison du caractère idéologique et des lacunes de la documentation foncière existante, l'identification de l'indivision sur le terrain passe par le repérage du démembrement de la propriété à travers l'analyse des faits d'occupation du sol.

Je serai alors conduit à montrer, pour aller au-delà des recherches menées à Papeari, qu'en faisant une distinction fondamentale entre ce que l'on peut appeler le contrôle collectif sur la terre qui est l'apanage de la "famille" et la propriété effective des plantations qui est le fait d'un certain nombre d'individus ou de groupes de personnes membres de ladite "famille", les Polynésiens poursuivent un double objectif.

En reconnaissant les droits des planteurs sur leurs œuvres, les Polynésiens ne font que tirer les conséquences de l'émergence des familles élémentaires qui constituent, avec le développement de l'économie monétaire lors de la période coloniale, les cellules de base de la production et de la consommation. En conservant le principe traditionnel de l'appropriation collective des terres, ils obéissent à un impératif d'ordre social. En dépit des transformations économiques, ils n'ont pas remis en cause, en effet, les principes qui fondent l'existence de la famille étendue. La cellule sociale fondamentale, en Polynésie, est le groupe composé de frères et soeurs âgés et de leurs descendants, dans les deux lignes, sur deux ou trois générations. Ce groupe, défini limitativement par les liens du sang et strictement exogame - toute union matrimoniale est interdite en son sein - n'aurait pas toutefois d'existence concrète si, pour pallier les conséquences de la double filiation qui conduit à l'enchevêtrement des liens de parenté et d'alliance et à la dispersion territoriale accrue par la mobilité socio-économique, les individus membres du groupe, représentés par un "noyau" de résidents, n'avaient pas en commun un bien qui leur permette de se situer les uns par rapport aux autres : la terre. Ce patrimoine foncier garantit l'existence et la pérennité de l'institution familiale mais la conservation de ce patrimoine ne peut être assurée, dans le cadre de la résidence, que par l'exercice effectif des droits à la terre. Ainsi se trouve justifié le démembrement de la propriété qui caractérise le droit coutumier.

Quant à l'analyse du régime foncier, elle consiste à déterminer comment les Polynésiens poursuivent leur double objectif, en d'autres termes à définir, à chaque niveau d'appropriation quels sont les caractères des droits fonciers, quelles sont les procédures qui permettent de les acquérir, de les exercer, de les transférer, et surtout de montrer comment on passe d'un niveau d'appropriation à l'autre par le jeu des partages coutumiers qui accompagnent la segmentation des groupes de parents quand ceux-ci deviennent trop étendus, avec le passage des générations, pour se conformer à la cellule sociale fondamentale, efficace économiquement parce qu'elle correspond aux "canons" de la parenté.

Le géographe pourrait se sentir peu concerné par une analyse essentiellement ethno-juridique s'il n'était pas amené à constater que c'est la continuité dans l'occupation du sol lié à la résidence, aux techniques agronomiques et à l'absence de trop fortes pressions externes qui contribue à la reproduction de la société en l'enracinant dans la réalité terrienne. Le foncier, en Polynésie, est au centre des rapports dialectiques nature-société dont l'analyse concerne au premier chef les géographes.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- 1) SAUTTER, G., 1964, Les structures agraires en Afrique tropicale. C.D.U.
- 2) FRECHOU, H., 1962, Le régime foncier chez les Soussou du Moyen Konkouré. Cah.ISEA, série Humanités.
- 3) SAUSSOL, A., 1979, L'héritage. Essai sur le problème foncier mélanésien en Nouvelle-Calédonie. Publications de la Société des Océanistes n°40, Musée de l'Homme.
- 4) RAVAUULT, F., 1964, Kanel. L'exode rural dans un village de la vallée du Sénégal. Cah. d'Outre-Mer, t.XVII, pp.58-80.
- 5) COUTY, Ph. et HALLAIRE, A., 1980, De la carte aux systèmes. Vingt ans d'études agraires au sud du Sahara (ORSTOM 1960-1980) , Note AMIRA n°29.
- 6) RAVAUULT, F., 1964, Maharepa. Etude de structures agraires. ORSTOM, Paris, multigr.
- 7) RAVAUULT, F., 1981, Papeari. L'organisation de l'espace dans un district de la côte sud de Tahiti. Travaux et Documents de l'ORSTOM n°126.
- 8) OTTINO, P., 1972, Rangiroa. Parenté étendue, résidence et terres dans un atoll polynésien. Ed.Cujas.

LES SÉQUENCES CONTRACTUELLES

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire
 N° : 4108
 Cote : A 7 ex 3

L'Atlas de Nouvelle-Calédonie
 Itinéraire d'un programme

Benoît ANTHEAUME

L'Atlas de la Nouvelle-Calédonie est paru le 30 décembre 1981. L'objet de l'exposé est de rappeler le but de ce vaste programme et d'en commenter le résultat.

J'évoquerai brièvement les origines de l'Atlas depuis ses tout premiers inspirateurs que sont Atlas et Prométhée! (évoquent force, poids et savoir!) jusqu'au congrès de l'UGI en 1956 dont la commission "Atlas" présidée par Salishchev a entériné le concept d' "Atlas national". Le premier Atlas national a été celui de la Finlande en 1899. En 1956, 15 Atlas nationaux étaient déjà parus. Il y en avait 40 à 50 en 1976.

PRESENTATION SOMMAIRE DE LA NOUVELLE-CALEDONIE

La Nouvelle-Calédonie est un archipel du Pacifique occidental, à 20 000 km de la France, et à 1 500 km de l'Australie.

Il se compose d'une grande terre orientée NW-SE, d'une superficie de 19 000 km², longue de 450 km, large de 60 km et de 5 îles principales dont les trois îles Loyauté, disposées sur le flanc Est en demi-couronne. Le contraste géographique le plus significatif oppose la côte Ouest (sous le vent) à la côte Est (au vent).

A la limite sud de la zone tropicale (21° lat. Sud), entouré par la masse australienne, les îles néo-zélandaises, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, les Salomon et le Vanuatu, l'archipel calédonien achève l'arc mélanésien au sud, face au monde polynésien qui s'étend vers l'Est.

La population (140 000 habitants environ) est composée de Mélanésiens (43%), d'Européens (37%) ainsi que d'Asiatiques et de Polynésiens, de Wallisiens répartis de façon

inégale sur le territoire.

Administrativement, Territoire d'Outre-Mer de la République Française, la Nouvelle-Calédonie a fait l'objet d'une littérature abondante mais dispersée, qui a contribué à faire germer l'idée d'un atlas rassemblant, ordonnant et complétant cette information.

L'OBJECTIF

L'objectif recherché était de réaliser un inventaire sous la forme de jeux de cartes polychromes où les faits quantifiés sont localisés dans l'espace. Les cartes sont décryptées par les légendes et appuyées d'un commentaire (généralement substantiel), accompagné d'un résumé en anglais et d'une orientation bibliographique.

Cartes et commentaires permettent dans un ordre logique et cohérent de "dérrouler le fil de l'espace et du temps".

La carte impose son format à l'ouvrage et non l'inverse, ce qui rend très facile la lecture des cartes contrairement aux ouvrages où celles-ci sont pliées en rabat de couverture.

LES PRELIMINAIRES

En premier lieu, l'équipe de travail s'est constitué une collection d'atlas de référence; celui de Nouvelle-Calédonie s'inscrit dans le sillage de quatre lignées d'ouvrages dont il s'est inspiré :

1. Les Atlas régionaux réalisés en France dès la fin des années 50 et qui couvrent les "régions de programme" de la DATAR. Depuis cette date ils ont pris diverses formes et certains, parmi les meilleurs, ont inspiré le travail de l'Atlas de Nouvelle-Calédonie, comme celui de Normandie, de Picardie ou de Languedoc-Roussillon, tous trois élaborés à partir d'un formidable appareil statistique (près de 2 000 communes pour la Normandie contre 32 pour la Nouvelle-Calédonie.)

2. Les Atlas des Départements d'Outre-Mer réalisés par le CEGET (hormis celui de la Guyane réalisé en commun par le CEGET et l'ORSTOM) entre 1976 et 1979 : leur principal intérêt réside dans la matérialisation d'une approche exhaustive de milieux qui s'apparentent à celui de la Nouvelle-Calédonie (insularité, statut administratif...).

Quelques différences cependant : pays plus densément peuplé (ex. la Réunion) ou complètement vide (ex. la Guyane); choix d'échelles différentes (en Martinique, la cartographie de base est effectuée au 1 : 150 000).

3. Les Atlas nationaux de certains pays en voie de développement comme la Côte d'Ivoire (ORSTOM-IGT), le Sénégal (Atlas national - IGN) ou le Cameroun (ORSTOM) qui traitaient de sujets similaires.

4. Les Atlas nationaux de l'environnement du Pacifique comme ceux de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, de la

Papouasie-Nouvelle-Guinée ou celui de Hawaï qui a la particularité d'avoir un prix et un contenu scientifique très abordables et d'être de ce fait très largement diffusé auprès d'un vaste public, touristique notamment.

L'ORGANIGRAMME

C'est le Comité Technique de Géographie qui a désigné l'équipe de travail devant assumer l'ensemble des opérations. Les géographes - certains à temps partiel - devaient être présents à chaque étape du processus de réalisation (terains, aspects techniques, diffusion...) qui a été maîtrisé de bout en bout. Effort collectif donc d'un dispositif que l'on pourrait comparer à une fusée, dont l'étage le plus élevé était un tripode de décision de neuf personnes :

le coordinateur général

(M.SAUTTER)

le directoire scientifique

(3 personnes)

- M.HUETZ DE LEMPS
- M.LEGAND
- M.SEVERAC puis M.GLEIZES

le conseil permanent

5 personnes, (dont 3 géographes), sur lesquelles repose le travail
 M.ANTHEAUME, information, diffusion
 M.COMBROUX, cartographie et planning général du travail
 M.DUBOIS, maquettes
 M.DUPON, commentaires
 Melle LAIDET, responsable du programme cartographique

Sous ce triangle se tenaient 52 auteurs de formation et d'origines diverses, ce que reflétaient leurs contributions.

Le rôle des géographes a été très important. Présents à la fois en tant que spécialistes et coordinateurs, ils ont été parfois des auteurs "au pied levé" lorsqu'on ne disposait pas de compétences pour traiter certains sujets, même éloignés de leurs préoccupations habituelles. Ainsi ai-je travaillé sur plusieurs planches, celles de l'"occupation du sol", "des productions rurales", des "mines et de "l'emploi", les deux derniers thèmes étant totalement neufs pour moi. L'apport des géographes doit également être signalé lorsque les niveaux d'information étaient inégaux (travaux à élaguer ou au contraire à compléter).

A l'étape "recherche" a succédé l'étape technique, avec les travaux de maquette, de conception cartographique, de dessin, de réécriture des commentaires, d'élaboration des figures et de traduction (12% de la surface rédactionnelle étaient rédigés en anglais). 22 techniciens ont col-

laboré : 10 à 15 dessinateurs, 4 à 5 personnes pour les commentaires et 2 traducteurs participaient à ce niveau technique. Ultime étape : la fabrication du produit final et l'impression toujours contrôlée par un technicien cartographe.

LE DEROULEMENT DES OPERATIONS

Les opérations ont démarré à la fin de 1976, une fois le premier noyau de géographes arrivés à Nouméa, après deux missions de directeurs scientifiques. Elles ont permis de définir dans un premier temps, le canevas et un premier plan de 37 cartes, mais de nombreuses questions restaient encore en suspens et l'on n'avait encore idée ni de l'échelle de base, ni des collaborateurs potentiels, ni des moyens dévolus à ce programme.

Au cours de l'année 1977, le projet se décante : l'échelle de base du 1 : 1 000 000 est retenue et les compétences des collaborateurs nécessaires arrêtées.

En 1978, le nombre de cartes à réaliser est arrêté ainsi que leur classement dans un plan divisé en six chapitres, de même qu'est arrêté le principe d'une traduction en anglais. A la fin de cette même année, le module ou taille des commentaires est établi.

Au début de 1979, on savait exactement quels seraient le contenu scientifique de l'Atlas et la forme que revêtirait l'ouvrage.

Le produit s'est décanté de plus en plus finement au fil des années, soit 5 ans jusqu'à la parution définitive. Hormis leur rôle de stimulant il est impossible, à ce propos, de fixer des délais (ils étaient ici de trois ans) pour un travail dont on ignore au départ les proportions qu'il peut prendre.

L'EXEMPLE D'UNE CARTE OU REGARD SUR LA METHODE LA CARTE D'UTILISATION DES SOLS (jointe en annexe)

Pour établir cette carte j'ai reçu une mission de photographies aériennes, en tout 4 000 clichés au 1 : 20 000 à interpréter. Cette interprétation a été reportée sur un fond topographique de base de 36 coupures au 1 : 50 000 après vérification des clés d'interprétation sur le terrain. Une coupure au 1 : 50 000 à partir des photographies aériennes pouvait s'effectuer en 8 à 10 jours, puis un long travail "d'affinement" fut nécessaire :

- réduction à 5 coupures au 1 : 200 000
- clichage de cette réduction pour obtenir un fond au 1 / 500 000 sans perte d'informations
- établissement de la maquette, présentée en deux coupures, et choix des taxons en fonction de l'orientation donnée au thème.

Les vérifications sur le terrain se sont accompagnées de quelques levés exhaustifs de jardins horticoles mélanésiens et d'approche de finages européens à grande échelle (Pouembout) notamment pour l'illustration du commentaire.

La maquette une fois réalisée, le plan de commentaire était esquissé, puis rédigé, enfin soumis à la critique vigilante des responsables scientifiques.

Au travail de terrain a succédé une série d'aller-retour des maquettes et documents, entre Nouméa et Paris :

1. la première maquette est envoyée à Paris où elle est examinée au secrétariat scientifique de l'Atlas et présentée aux directeurs scientifiques qui apportent critiques et avis qui peuvent porter sur le fond du thème;
2. retour à Nouméa pour modifications. Contact avec le dessinateur, commande de la typographie et choix des couleurs;
3. second envoi à Paris où le travail bien avancé est présenté sous la forme d'ozalid-maquette, il bénéficie de nouvelles suggestions qui ne portent plus que sur la forme;
4. retour à Nouméa où l'on effectue un cromalin (tirage d'essai en couleur) et les premières épreuves;
5. ultime envoi à Paris pour supervision, homogénéisation et préparation du dossier d'impression.

La lourdeur de la procédure n'est certainement pas un modèle du genre mais il est à noter que les pertes ont été nulles ou minimales (un seul cas de rouleau de cartes restant en panne trois semaines sous le siège de la camionnette assurant la navette entre Bondy et la rue Bayard!)

Les commentaires de chaque auteur étaient transmis au géographe responsable puis tapés et envoyés à Paris d'où une synthèse annotée était renvoyée à Nouméa...pour avis.

Au total, des périodes de temps considérables ont été consacrées aux transmissions entre deux points distants de 20 000 km jusqu'à l'élaboration finale du produit et ce, avec les tensions inévitables qui naissent d'un important travail d'équipe.

D'incontestables améliorations seraient à apporter pour des entreprises similaires à venir.

LE MODELE CARTOGRAPHIQUE RETENU

Il a recherché et atteint l'homogénéité, mais le modèle a parfois été jugé trop classique, voire un peu vieillot. Par exemple, on n'a pas utilisé l'imagerie satellite Landsat, au demeurant incomplète, ni les données numériques, ni la cartographie automatique, ni les méthodes de Bertin. Cependant, certaines planches ont bénéficié d'un apport méthodologique approfondi et ont été traitées de façon nouvelle et originale : ainsi, la carte des densités de population (J.F.DUPON) qui utilise les critères de bassin-versant et d'altitude et traduit le rapport unités naturelles/charges de population.

PROGRAMME SCIENTIFIQUE ET ENJEU ?

L'élaboration d'un Atlas de la Nouvelle-Calédonie n'a pas été une oeuvre totalement isolée. Avec d'autres programmes importants en océanographie (notamment des recherches radiométriques sur les peuplements de bonites), en géologie-géophysique (recherches sur la tectonique des plaques) et en pharmacologie (recherches sur les substances naturelles d'origine marine) et en agronomie, ils constituaient les prolongements "en matière grise" des investissements "en béton" que représentait le nouveau centre de Nouméa.

Néanmoins, il s'agit là d'une réalisation intéressante, qui correspond à une solide tradition géographique; elle permettait de disposer de moyens importants, ce qui n'est pas toujours le cas lorsqu'on travaille dans l'isolement.

Le programme a duré 5 ans, diffusion et souscription comprises, soit à peu près la même durée que pour la réalisation des Atlas des Départements d'Outre-Mer. Son mérite réside dans sa livraison unique, ce qui n'exclut pas certains inconvénients propres à beaucoup d'Atlas : il est lourd, gros, encombrant, certaines informations figées sont déjà périmées et il ne peut être réactualisé.

Dernier inconvénient : l'Atlas de Nouvelle-Calédonie est destiné aux géographes, aux spécialistes et aux nationaux. Il est dommage qu'il ne soit pas plus accessible, comme d'autres le sont (Atlas Jeune Afrique, Atlas de Hawaï), aux scolaires, voire aux touristes... Un sous-produit devrait être envisagé pour montrer à l'opinion publique l'intérêt immédiat de certains de nos travaux.

DIFFUSION ET SOUSCRIPTION

Deux dépliants publicitaires sont parus en 1980 et 1981. Le troisième est resté à l'état de projet, tous les atlas (3 000 ex.) ayant déjà été vendus. Le prix de l'Atlas s'élevait à 600 F au début de l'année 1982.

Le coût total de la réalisation de l'Atlas de la Nouvelle-Calédonie peut être évalué, salaires non inclus, à environ un million de francs, couvert par une subvention du Secrétariat d'Etat aux DOM-TOM.

DISCUSSION

DIFFUSION HORS DES LIMITES FRANCOPHONES ?

1 500 Atlas ont été vendus en Nouvelle-Calédonie, 50 en France, 20 à 25 en Australie, en Nouvelle-Zélande et aux U.S.A. Par ailleurs, en Europe, l'Allemagne et la Hollande en ont commandé 45... Actuellement tous les exemplaires imprimés ont trouvé acheteur six mois après être sortis des presses.

D'OU EST VENU CE CHOIX DE FAIRE PARTICIPER TOTALEMENT LES GEOGRAPHES A L'ENSEMBLE DES OPERATIONS ?

Gilles SAUTTER, après l'expérience de l'Atlas de la Côte-d'Ivoire, souhaitait que le travail soit maîtrisé beaucoup plus rapidement, et en une seule et unique livraison.

POURQUOI N'A-T-ON PAS RETRANSMIS AUPRES DES CARTES LES CHIFFRES ET STATISTIQUES DE REFERENCE ?

On n'a pas cherché à fournir des chiffres, par ailleurs déjà inclus dans certaines légendes et commentaires.

LES ECHELLES UTILISEES, SONT-ELLES TOUTES HOMOGENES ?

L'échelle du 1 / 1 000 000 a été utilisée pour la moitié des planches environ; les autres cartes ont été dressées à des échelles multiples (1 / 2 000 000, 1/300 000, 1 / 4 000 000 ont été les plus fréquemment utilisées), une seule, évoquée plus haut, a été dressée au 1 / 500 000.

LA PHOTO-INTERPRETATION A-T-ELLE ETE UTILISEE ?

Dès 1977, pour les cartes d'utilisation du sol, végétation, pédologie, etc.

LES ACTIVITES DES GEOGRAPHES ONT-ELLES ETE EN RAPPORT AVEC LE THEME DE L'ORGANISATION DE L'ESPACE ?

J'espère avoir fait un travail géographique, même si l'aspect "inventaire" de ce travail est parfois resenti péniblement au cours de l'action.

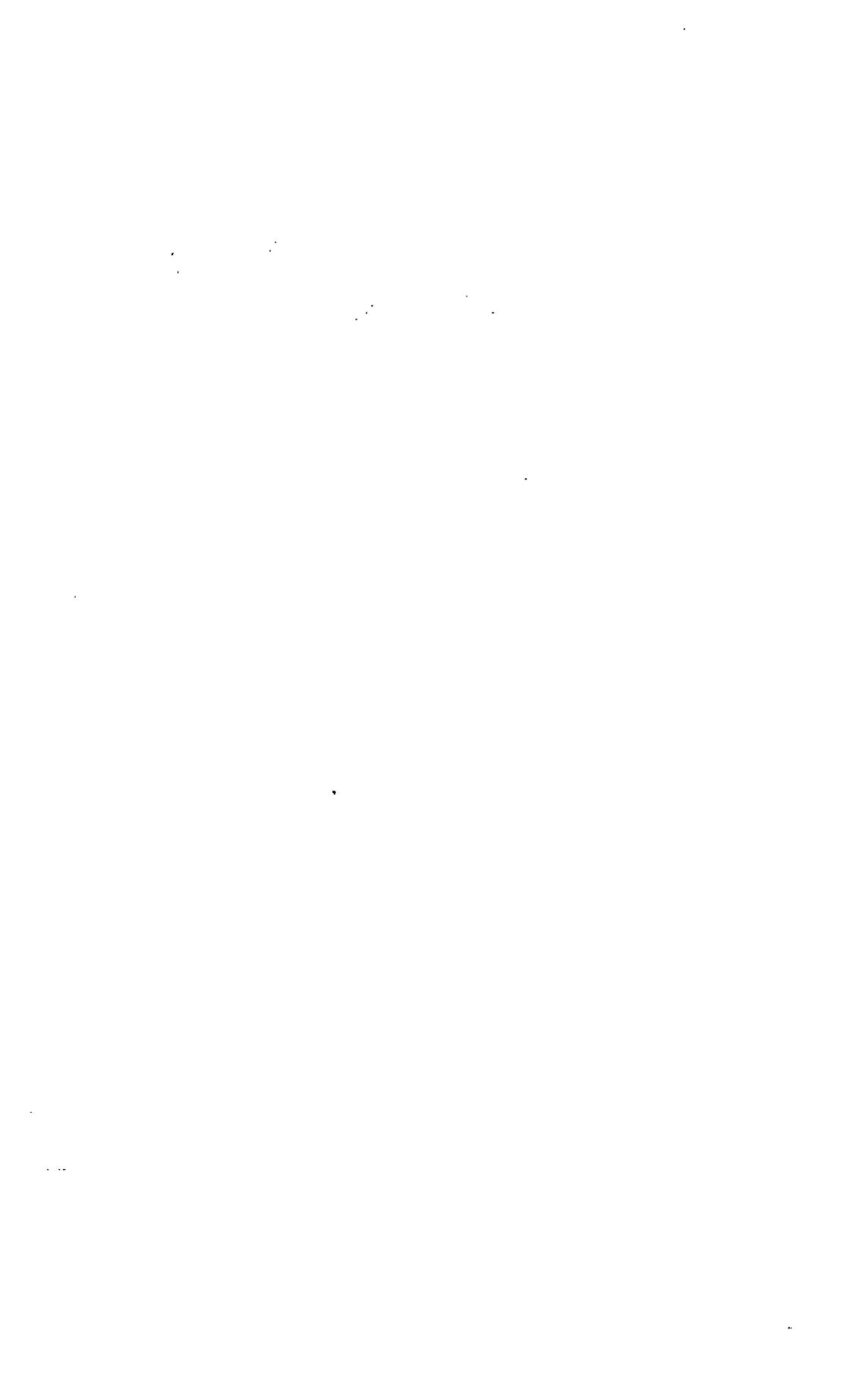
PROBLEMES POSES A UN GEOGRAPHE ENVOYE POUR REALISER UN ATLAS DANS UN PAYS QUI NE LUI EST PAS FAMILIER ? QUELLE EXPERIENCE ?

Le travail a démarré début 1977, après une période de prise de contact. Mon expérience personnelle a été éclairée par celle d'un ethnologue qui a facilité ma tâche et m'a donné une meilleure connaissance des situations et des gens. Des levés de terroirs mélanésiens et européens, quelques enquêtes et un séjour d'un mois dans un village mélanésien y ont contribué également.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Atlas de la Nouvelle-Calédonie et dépendances, 53 cartes couleurs, 108 p. commentaires, fig., tableaux, biblio., ORSTOM 1981.

Chronique de l'Atlas de la Nouvelle-Calédonie : un bilan méthodologique et critique, mult., 30 p., à paraître Cah. ORSTOM sér. Sci. Hum.



O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

N° : 4109

Cote : A, ex 3

Une expérience de recherche
en Indonésie

Jean-Paul LAHUEC

Mon départ en Indonésie est intervenu en 1978 après plusieurs années passées en Afrique, en Haute-Volta, mon premier terrain de recherches.

J'ai mené une étude de terroir en pays Mossi, puis je me suis consacré à l'étude des migrations Mossi et Bissa vers la Côte-d'Ivoire.

Je me suis intéressé à l'Indonésie dès mon retour en France, en 1975. A cette date, l'ORSTOM était saisi, depuis deux ans déjà, d'un projet de recherche imprécis, pour lequel il fallait des chercheurs volontaires. Il était question d'une géographie exploratoire de la jungle de Kalimantan (ex.Bornéo)! Pour cette recherche il fallait pour commencer un géographe et un pédologue.

LA GENESE DU PROJET INDONESIEN

Le projet a mis cinq ans à mûrir. Finalement, j'ai été le premier chercheur à partir, en décembre 1978. Le projet initial - celui d'une géographie exploratoire de Kalimantan proposé par M.DELVERT - a été complètement remodelé, les Indonésiens préférant une étude d'inventaire plus lourde et multidisciplinaire (agronomie-pédologie-géographie), afin de déterminer les meilleures zones possibles pour effectuer des déplacements de population (transmigrations) des régions les plus peuplées vers les moins peuplées.

L'Indonésie est un pays de 2 millions de km², rassemblant 14 000 îles, qui connaît un déséquilibre de population énorme. Ainsi, Java qui a une étendue de 125 000 km², est habitée par presque 100 millions d'habitants. Dans certains endroits, les densités rurales dépassent 1 000

habitants/km² (tout ce qui y est cultivable est cultivé). A l'inverse, à Kalimantan Centre, les densités rurales dépassent rarement 4 à 5 habitants/km².

L'idée des transmigrations est déjà vieille; les premiers déplacements de population ont été effectués par les Hollandais dans les années 1900-1905. Les principales îles choisies aujourd'hui par les Indonésiens pour fixer ces migrations sont Sumatra, Kalimantan et Sulawési.

A l'origine de ces transmigrations, plusieurs motivations :

- 1) la réduction des inégalités de peuplement
- 2) la mise en valeur de nouvelles terres :
 - réduction du déficit vivrier (riz)
 - développement de cultures et plantations industrielles.
- 3) le déplacement des paysans ayant perdu leurs terres à la suite de catastrophes naturelles, fréquentes dans cette région du globe (raz de marée, éruptions volcaniques, coulées de boue, tremblements de terre).
- 4) une motivation politique : établir une ceinture anti-communiste face au Vietnam et à la Malaisie.

Ce mouvement migratoire officiel a pris de l'ampleur il y a une dizaine d'années lorsque sont intervenus la Banque Mondiale et des investissements internationaux. Les Indonésiens voudraient faire migrer 500 000 familles dans les cinq ans à venir. Cependant, en l'espace de cinq années précisément, 50 000 familles seulement ont été transplantées, ce qui ne représente rien ou presque par rapport au "réservoir" de population. Jusque là, ce mouvement a fait déplacer un certain nombre de personnes, attirées par l'assurance de terres, d'une maison et de vivres. Elles passent, dans un premier temps, par des centres de transit.

Des migrations spontanées existent aussi, parallèlement aux mouvements officiels, mais elles sont de faible ampleur.

LA CONVENTION ORSTOM/MINISTERE DE LA TRANSMIGRATION

LA ZONE ETUDIEE

Le projet de l'ORSTOM prend place à côté de nombreux projets d'aide internationale déjà en cours... L'ORSTOM se voit proposer comme terrain d'études une des zones d'Indonésie la moins pourvue en documents de base (cartes topographiques, photographies aériennes).

En particulier, l'absence de couverture photographique générale - qui devait être réalisée indépendamment du projet ORSTOM dans le cadre d'un accord Canada-Indonésie - va poser de nombreux problèmes et être à la base de fluctuations considérables quant au choix de l'aire étudiée :

- a) le texte de la Convention prévoyait une reconnaissance

sur le territoire de deux sous-préfectures de Kalimantan Centre, soit sur 80 000 km².

b) ce champ d'études est d'abord réduit de moitié par les Indonésiens. En l'absence de photos, l'étude est impossible.

c) une solution d'attente est alors retenue : l'étude d'un périmètre de 4 000 km² qui ferait l'objet d'une couverture aérienne spéciale dans les délais les plus brefs.

d) les prises de vues ne sont pas faites...L'ORSTOM propose alors d'effectuer le travail de reconnaissance en appliquant une méthodologie fondée sur l'exploitation de l'imagerie satellite. Dès lors le périmètre d'études se trouve élargi à environ 15 000 km².

LE CADRE INSTITUTIONNEL (intégration aux structures nationales)

L'ORSTOM était rattaché à un département du Ministère de la Transmigration. Le travail prévu devait être réalisé en collaboration avec des homologues indonésiens.

L'ORSTOM dépendait du gouvernement local de la province de Kalimantan Central pour la fourniture de moyens de transport à l'intérieur de la zone d'études.

L'ORSTOM était rattaché également à l'Institut de Cartographie (qui n'a jamais fourni de cartes) et au LPT (sols) qui accueillait les pédologues.

La mission ORSTOM était coupée en deux, les géographes à Djakarta, les pédologues à Bogor.

Au départ, neuf chercheurs étaient immédiatement prévus sur place. En réalité, ils sont arrivés les uns après les autres et ne furent jamais neuf, tous ensemble; six tout au plus. Après mon arrivée, en décembre 1978, les affectations furent échelonnées : un pédologue en janvier 1979; en avril, un autre géographe et deux pédologues; enfin, en mai 1980, arrivèrent un agronome et un dernier géographe.

Je suis arrivé sur place sans moyens matériels. J'ai connu une période de "débrouille" difficile; ce n'était pas le cas pour la mission anglaise à Sumatra qui, dès le départ, bénéficiait d'une contribution matérielle, en attendant celle de la convention.

LE TRAVAIL DE LA MISSION

J'ai commencé par une tournée de reconnaissance sur la zone devant être couverte par les photos aériennes des Indonésiens. Puis, à partir de l'imagerie satellite, j'ai partagé avec SEVIN (un autre géographe) la zone à étudier; je prenais la partie Ouest, lui, la partie Est.

Les objectifs en vue de la transmigration étaient :

- 1 - l'étude du peuplement et de sa dynamique
- 2 - l'occupation de l'espace, les systèmes agricoles, les besoins en défrichage,
- 3 - les aspects fonciers
- 4 - les contraintes spécifiques des populations locales (étude des obstacles à l'implantation d'autres populations; cela aurait pu amener une étude sociologique qui n'a pas été faite, faute de sociologue).

Le travail a été organisé en trois phases :

Phase 1

Au terme du travail de reconnaissance, il a fallu reprendre la cartographie : toutes les cartes étaient à faire ou à refaire. Le fond topographique et le fond toponymique étaient faux ou mauvais (les levés des cartes remontaient à 1903/1927; ils avaient été revus par les Américains en 1945, repris enfin par les Indonésiens dans les années 1960). Il fallut localiser les villages, le réseau hydrographique (là où l'image satellite ne permettait pas de voir les rivières, elles ont été "descendues" avec boussole et topofil, ce qui a représenté une perte de temps assez importante).

L'étude pédologique et l'étude du peuplement ont alors été entreprises. Les groupes ethniques ont été définis et repérés. L'enquête a porté sur les productions et les sources de revenus. Des questionnaires ont été distribués dans tous les villages pour atteindre une population d'environ 80 000 personnes (dont les 4/5 de Dayak) sur une zone de 15 à 20 000 km².

L'élaboration d'un atlas et la rédaction d'un rapport "géographie" ont marqué la fin de la phase 1.

Phase 2

Il reste sur place un géographe pour la phase 2, celle de l'étude détaillée des sites et des zones favorables. Un site est actuellement étudié par la mission ORSTOM et par les Anglais qui ont, eux, bénéficié - par le Ministère des Travaux Publics - d'une couverture photographique aérienne pour effectuer une même phase 1 aux mêmes endroits.

Phase 3

Une phase 3 aurait dû s'occuper de la manière selon laquelle devaient se faire les transmigrations (planning agricole).

S'IL FALLAIT FAIRE UN BILAN ?

La grande faiblesse de l'opération fut la dilution des responsabilités, la multiplication des pouvoirs : l'absence d'un pouvoir de décision.

Un autre handicap a été l'absence de moyens au départ: il ne faut pas commencer une convention sans documents de base et il aurait fallu ne pas être dépendants des Indonésiens, avoir ses moyens matériels propres.

DISCUSSION

Quelle est la situation dans les campagnes de Java ?

Les terres de Java sont assez riches et permettent aux gens de survivre. Mais beaucoup n'ont pas de terres, sont ouvriers agricoles et gagnent 500 roupies par jour, soit 5 FF...Les terres appartiennent aux gens de la ville et à des Indonésiens d'origine chinoise.

B.ANTHEAUME fait remarquer que le système des transmissions ne peut, à lui seul, résoudre le problème de population de Java; le coût naturel dépasse largement le nombre de personnes déplacées.

Pourquoi si peu de mouvements de migrations spontanés ?

La crainte d'aller dans les territoires des Dayak "coupeurs de tête" est un obstacle, de même que l'adaptation à de nouvelles cultures...De plus, les activités industrielles sont concentrées surtout à Java.

Quelles sont les voies de relation à Kalimantan ?

Les rivières principalement, ensuite les pistes forestières là où les concessions sont en pleine exploitation, et enfin des sentiers forestiers très anciens permettant de passer d'un bassin versant à un autre.

Les rivières sont-elles toutes navigables ?

Non, plusieurs sont coupées de rapides et nécessitent des ruptures de charge.

Pourquoi l'étude de cette zone aux limites un peu arbitraires dans Kalimantan central ?

La convention précisait l'étude des hautes terres (quatre bassins versants), zones possibles de transmigration et pouvant alimenter les zones basses en produits vivriers (approvisionnement de la capitale régionale de Palangkaraya).

Y a-t-il une maîtrise du territoire par les Dayaks (en dehors des bords de rivière) ou est-ce un no man's land ?

C'est plus complexe. Les terres appartiennent à des compagnies forestières qui en ont le monopole d'exploitation pendant un certain nombre d'années, et les Dayaks ont besoin de leur accord pour cultiver certaines terres.

Comment s'organise la société Dayak ? Retrouve-t-on les mêmes lignages d'un village à l'autre ?

C'est une société très éclatée en unités villageoises restreintes qui pratiquent échanges et commerce entre elles. L'exogamie complique l'espace foncier, de telle sorte que des zones différentes se superposent.

B.ANTHEAUME remarque l'aspect limité d'une telle recherche, pourtant très éprouvante, la "goutte d'eau" qu'elle représente dans ce pays peuplé de 140 millions d'habitants.

En outre, le problème des transmigrations est un thème qui remonte périodiquement à la surface en Indonésie depuis 80 ans, suite aux difficultés économiques (déficit vivrier et importations de riz), sociales et politiques que connaît ce pays.

O.R.S.I.U.M. Fonds Documentaire
 N° : 04110
 Cote : A. ex 3

Ma participation à l'élaboration
 du Plan de Transport Routier du Gabon

Roland POURTIER

Durant l'été 1981 j'ai été conduit à participer à un travail d'équipe dans le cadre d'un bureau d'étude qui avait été chargé par le Ministère des Transports du Gabon d'élaborer un "plan de transport routier". Le document final, composé de plusieurs volumes de diagnostics et de propositions, dont la rédaction a été achevée en février 1982, a été remis aux autorités gabonaises et approuvé en Conseil des Ministres : l'étude a donc été conduite à terme. Mon propos est d'exposer quel a été mon rôle - le rôle d'un géographe - dans cette entreprise, tout en situant ma participation à l'étude par rapport à mon propre itinéraire de recherche.

Le Gabon ne m'est pas terre inconnue : c'est "mon terrain de thèse" depuis plus de dix ans, une thèse consistant à analyser les effets du "développement" sur "l'organisation de l'espace". Autrement dit un thème vaste, englobant l'ensemble du territoire national aussi bien que l'ensemble des facteurs économiques, sociaux, politiques contribuant à organiser l'espace. Cette recherche m'a naturellement permis d'accumuler un capital de connaissances sur le Gabon, capital grâce auquel j'ai pu collaborer à cette étude de transport. C'est au cours d'un séjour de cinq années, de 1970 à 1975 que j'ai acquis les connaissances de base du milieu gabonais. J'étais alors responsable du département de géographie de l'Université Nationale du Gabon, créée en 1970; les moyens matériels dont j'avais pu alors équiper le département (Land Rover, Zodiac entre autres) m'avaient permis de me familiariser avec le terrain, d'en faire un repérage systématique. J'ai pu voir au cours de l'étude transport quel atout irremplaçable représentait cette familiarité avec les lieux. Durant mon séjour à Libreville j'avais entrepris ce qui me paraît une tâche prioritaire incombant à un géographe, à

savoir un atlas; la création d'un laboratoire de cartographie occupa une grande part de mon temps, mais c'était là un investissement utile. Là encore j'ai pu constater à quel point les bureaux d'étude étaient demandeurs en matière de cartes, des cartes qu'on a parfois la surprise de retrouver de façon inattendue dans tel ou tel rapport. Pour le plan de transport, il me revint naturellement d'apporter la documentation cartographique indispensable à la compréhension des réseaux et des flux. Je n'ai pu malheureusement mener à son terme le projet d'atlas du Gabon : au moment où le laboratoire de cartographie était devenu pleinement opérationnel et où sortaient les premières maquettes je fus contraint de quitter le Gabon. Ce sont les aléas de la coopération; ce fut pour ma recherche un sérieux handicap car le travail de terrain, envisagé sur une plus longue période et démarré "tous azimuts" était inachevé et je voyais peu de perspectives de le continuer dans des conditions satisfaisantes. J'avais néanmoins accumulé une abondante documentation, mais il fallait la compléter et l'actualiser. Je retournai donc sur le terrain durant l'été 1978, mais sans moyens, isolé et semi-clandestin ce qui ne facilitait pas les choses, bien que mon intimité avec le milieu et les contacts encore nombreux que j'avais conservés m'aient permis de remplir le programme que je m'étais fixé. Dans ces conditions j'ai évidemment accepté d'emblée de travailler au sein d'une équipe qui me permettait de renouer avec le terrain avec des moyens de travail efficaces.

Cette équipe s'est constituée autour de l'ETAU (Etudes Techniques d'Aménagement et d'Urbanisme), association loi 1901 fondée par des enseignants et des chercheurs de l'Institut d'Urbanisme de l'Université Paris-Val de Marne, agissant comme bureau d'étude. Par ses faibles dimensions, la jeunesse et le peu d'expérience de ses membres, son absence de trésorerie, l'ETAU n'est en rien comparable aux bureaux d'études qui, tels la SEDES, la SATEC ou la CEGOS, constituent un véritable établissement. C'est pourtant l'ETAU qui emporta le "marché" grâce sans doute à ses exigences modérées et au jeu des relations personnelles établies notamment avec des représentants d'une société spécialisée dans la gestion des réseaux de transport, la CGFTE, qui a des intérêts au Gabon : elle gère les transports publics de Libreville pour le compte de la société d'Etat SOTRAVIL. Tout au long de l'étude, les contacts furent d'ailleurs étroits avec les agents de SOTRAVIL.

Neuf personnes participèrent à la recherche, dans un esprit pluridisciplinaire : 3 économistes, 1 juriste, 1 sociologue, 2 géographes, 1 spécialiste des réseaux de transport de la CGFTE et le chef de projet, Jean-Claude ZIV, maître assistant à l'Institut d'Urbanisme de Créteil spécialisé dans les transports. Cette équipe, à laquelle je me suis intégré sans peine était marquée du sceau d'une forte "convivialité" dont j'ai craint un moment qu'elle nuisît, par son rejet d'une organisation trop rigoureuse, à l'efficacité du travail. En fait il n'en fut rien. Bien

au contraire, et je pense que cette ambiance de franche camaraderie représente un atout dans une équipe pluridisciplinaire. Nul ne s'est fermé sur sa spécialité ou ses prérogatives et c'est dans un climat très ouvert que s'est effectué le travail de terrain, même si des divergences ont pu apparaître au plan méthodologique. En ce qui me concerne, mon statut de "spécialiste du Gabon" m'a permis d'être rapidement intégré et d'occuper une position relativement centrale dans la conduite de l'étude si l'on en juge par la manière dont j'y fus associé.

J'ai en effet été contacté, en mai, par des membres de l'ETAU qui, ayant été intéressés par la lecture d'un de mes articles sur le Gabon paru dans l'Espace Géographique (ville et espace en Afrique noire) désiraient s'entretenir avec moi. Le "contact" fut bon puisqu'il me fut proposé aussitôt de partir pour Libreville afin de faciliter la mise en place de l'équipe. J'effectuai donc cette mission d'"implantation" de dix jours ... aux termes desquels il était convenu que je participerais à l'étude proprement dite au mois d'août, dans la mesure où ce thème recouvrait mes propres préoccupations de recherche et qu'en tout état de cause j'avais décidé de passer l'été au Gabon. En fait j'ai travaillé deux mois et demi avec l'ETAU et par conséquent suivi l'ensemble de l'étude.

Ma collaboration tient évidemment à ma connaissance des lieux et du milieu - ce "capital" accumulé depuis des années - et au fait qu'aucun membre de l'équipe n'était familier du Gabon. Cette connaissance grâce à laquelle le géographe de terrain peut occuper une position charnière, permet d'économiser du temps, ce qui est appréciable lorsqu'il s'agit d'organiser une équipe, d'éviter de grossières erreurs, d'avoir une distance critique vis-à-vis de la documentation officielle. Le rôle du géographe ne se limite cependant pas à cet aspect des choses, ce qui réduirait singulièrement ses possibilités d'intervention si on ne faisait appel à lui que pour les espaces auxquels le lie une longue pratique. C'est sa démarche elle-même qui le rend opérationnel : elle me semble procéder d'une plus grande ouverture, d'une plus authentique préoccupation de synthèse que celle d'autres disciplines. Par son rappel constant du réel, les spécificités écologiques ou sociologiques locales entre autres, il tempère la tendance à l'abstraction de bien des discours économicistes. Cela m'est apparu clairement au cours de l'élaboration du plan de transport. Il est en effet possible, avec quelques recettes bien rodées de calcul de coûts, quelques modèles de réseaux, quelques enquêtes de trafic permettant d'apporter les chiffres sans lesquels l'étude ne ferait pas sérieux - même si ces chiffres n'ont d'autre validité que d'être des chiffres et de satisfaire la croyance naïve en leur vertu scientifique - il est possible disais-je de proposer un plan cohérent. Mais un plan qui n'a qu'une cohérence théorique et ne peut devenir crédible que s'il prend en considération la totalité des facteurs, irréductible à des équations simples, qui interviennent dans l'activité de transport. Aussi bien l'état des routes dépendant de l'intempérance du climat

et de l'activité des Travaux Publics, que le coût du carburant ou des pièces détachées; aussi bien le désir des usagers souvent lié aux rythmes sociaux que leur solvabilité; aussi bien les règles du jeu du transport dit "informel", toujours marginal par rapport aux principes de l'économie classique et à la législation, mais fonctionnant grâce à la complicité multiforme de l'environnement social, que le bilan d'une entreprise moderne. Face à cette complexité du réel, il me semble que le géographe, que ne lie pas une procédure rigide, est à même de diversifier le regard, d'éviter la perte, en cours de recherche, de tranches entières de la réalité, quitte à être cet "empêcheur de tourner en rond" prompt à sortir de son chapeau la contre-épreuve qui viendra invalider ou relativiser une belle construction théorique. J'ai le sentiment d'avoir plus d'une fois joué ce rôle de garde-fou, avec un succès mitigé en particulier pour ce qui est des enquêtes routières.

Deux conceptions quant à la méthodologie de l'étude se sont en effet exprimées, sans d'ailleurs être contradictoires. L'une privilégiait l'enquête routière, l'autre l'enquête auprès des divers acteurs sociaux impliqués par l'activité de transport; les protocoles en étaient naturellement différents. L'enquête routière ne pouvait être qu'un sondage qu'il fallait absolument compléter par un quadrillage systématique de l'ensemble de l'espace gabonais afin d'en dégager les particularités régionales et les aspects communs. C'est de ce deuxième point, à mes yeux le plus important, que je me suis occupé, laissant à d'autres le soin de préparer les formulaires d'enquête, bien que j'aie, comme tous les membres de l'équipe, participé à la réalisation de ces enquêtes.

Il y en eut cinq, d'une journée chacune, en des points jugés stratégiques pour le transport routier : sortie de Libreville, Kango, Moanda, Ndendé et Oyem. A l'usage les formulaires s'avérèrent trop compliqués et de nombreuses questions tombèrent d'elles-mêmes si bien que pour la dernière enquête, on utilisa un formulaire simplifié, plus efficace mais duquel on élimina une question à mes yeux importante portant sur la nationalité des chauffeurs et propriétaires de véhicules : on sait en effet l'importance qu'ont les étrangers dans le secteur du commerce et des transports (Camerounais surtout, mais aussi Maliens, Togolais, Nigériens etc.). On s'est ainsi privé d'une information intéressante, mais en réalité cela n'avait pas de conséquences graves car ces sondages ne permettaient pas une véritable exploitation quantitative. C'est du moins mon avis, mais ce fut un point de désaccord. Pour moi il était irréaliste de prétendre extrapoler des intensités de trafic ou même des types de transport sur l'année entière à partir de ces quelques enquêtes d'une journée. C'était ne pas tenir compte des variations saisonnières pourtant considérables et courir le risque de tomber sur une anomalie. Ce fut le cas par exemple à Oyem où les enquêteurs s'étonnèrent de rencontrer un trafic aussi intense : ce n'était pas étonnant car l'enquête eut

lieu deux jours avant la fête de l'Indépendance qui provoque bien entendu un surcroît d'animation et de trafic! Les enquêtes ne pouvaient donc que donner des informations "qualitatives", utiles au demeurant, telles que types de véhicules, modalités du transport, principales liaisons etc. Mais il devenait plus qu'aventureux de se risquer à construire des graphiques, des tableaux, des matrices origine/destination comme support scientifique du diagnostic et surtout des propositions que nous devions faire.

La réalisation des enquêtes n'occupa qu'une petite fraction du travail de terrain, en revanche son exploitation à Paris s'avéra particulièrement lourde et lente si bien que l'ensemble du rapport était achevé - il y avait des impératifs pour le remettre au gouvernement gabonais - avant que les résultats n'en fussent connus! Résultats mis en annexe et qui n'apportaient rien de plus qu'une confirmation de ce que l'on avait établi par d'autres méthodes. La lenteur tint au choix d'en faire une exploitation informatique. Il y avait bien sûr de nombreuses fiches d'enquête (plus de 5000) mais je suis persuadé qu'une exploitation manuelle, dans la mesure surtout où seules des informations à caractère qualitatif pouvaient valablement être utilisées, aurait été plus rapide. Le travail de programmation est trop long et ne se justifie vraiment que si la pertinence des données chiffrées ne peut être mise en doute.

L'autre et principal volet de la recherche consista dans les enquêtes auprès des services intéressés, des professionnels du transport et des usagers. La première phase consista, cela va de soi, en la collecte de toute l'information disponible tant du côté des services publics que des entreprises installées à Libreville. Collecte plutôt décevante qui révéla le degré d'inorganisation de la profession, sa méconnaissance par les services du Ministère des Transports, l'ignorance ou le non respect d'une réglementation par ailleurs mal adaptée aux conditions locales et qui place la majorité des transporteurs en situation irrégulière... Qui révéla aussi l'importance des circuits et organisations parallèles dans lesquels des intérêts particuliers font de certains transporteurs des personnes intouchables...

Une autre difficulté tient à l'inexistence ou au caractère confidentiel de certaines données statistiques. C'est en particulier le cas des données démographiques, sujet tabou au Gabon. Le dernier recensement publié date de 1960: il accordait un peu moins de 450 000 habitants au Gabon. Les deux recensements suivants en 1970 et 1980 n'ont pas été publiés. Par chance, j'avais pu me procurer les listings de celui de 1970 - j'étais alors présent sur le terrain et vigilant - mais il me fut impossible d'avoir accès à ceux de 1980 qui semblent avoir été mis sous scellés. C'est une situation préjudiciable à la recherche, surtout quand celle-ci doit déboucher sur des applications pratiques: sur quelles bases démographiques faire des propositions de trafic voyageurs? Se référer aux chiffres officiels - qui sont périodiquement arrêtés en conseil des

ministres -le dernier en date attribuant environ 1 300 000 habitants au Gabon- n'a guère de sens, quand on sait que ce chiffre représente grosso-modo le double de l'effectif réel. Comment s'approcher de ce chiffre "réel" ? Cela a représenté une de mes préoccupations prioritaires car il n'est guère concevable de traiter de l'organisation de l'espace sans savoir où sont les hommes et combien ils sont. D'où la réalisation d'une carte par point (de 100 h.) que j'effectuai en 1975 à partir des données du recensement de 1970, du repérage des villages au cours des missions sur le terrain, de quelques sondages de vérification, du dépouillement des monographies de village dans chaque préfecture, et des enquêtes démographiques ou des comptages régulièrement effectués par les Grandes Endémies. Le résultat me semble donner une image correcte de la répartition des hommes : rien en tout cas n'est venu l'infirmier au cours des enquêtes réalisées pour le plan de transport. Cette carte a servi de support pour un essai d'estimation de la demande potentielle de transport voyageurs. On voit encore une fois combien un document géographique par excellence peut être utile dans une étude à finalité pratique.

Pour ce qui concerne les marchandises, les choses sont un peu plus simples bien qu'il faille là aussi très largement créer son information. Ce chapitre comprend deux aspects principaux : la distribution des produits manufacturés à partir des ports d'importation ou des rares lieux de production (essentiellement les brasseries), et la collecte des produits vivriers. Le premier point ne pose pas de grandes difficultés car la distribution est très concentrée dans quelques entreprises succursalistes de Libreville, essentiellement "Gaboprix". Les entreprises commerciales indépendantes de province ont fait l'objet d'enquêtes systématiques qui ont révélé un certain nombre de circuits particuliers, spécialement dans le sud-est du Gabon très largement orienté vers le Congo.

Le second point est plus délicat : il n'existe pas de statistiques fiables de la production agricole, à l'exception du cacao et du café dont la collecte est relativement bien organisée. Mais on ignore à peu près tout du secteur vivrier : les enquêtes de terrain ont permis de se faire une idée de la manière dont la production était commercialisée, de mettre en relief le rôle prédominant dans cette activité du secteur "informel" qui s'est révélé ne pas être si informel que cela mais répondre à un mode d'organisation "à l'africaine" dans lequel excellent des étrangers (et parmi eux des Bamiléké, groupe le plus actif - trop peut-être car il a eu à souffrir des émeutes "anticamerounaises" qui ont éclaté en mai 1981 à la suite d'un malheureux match de football - ou encore, nombreux dans le sud du Gabon, des Sarakollé). Les structures ethniques, les liens de personnes, la parenté jouent un rôle décisif dans la mise en place de réseaux invisibles mais efficaces qui permettent aux commerçants et transporteurs de tirer leur épingle du jeu en dépit, ou grâce à une évidente "marginalité" au plan technique, financier, juridique qui fait d'eux très souvent des "clandestins" comme on les désigne au Ministère des

Transports sans se soucier de leur utilité sociale.

Afin de mener à bien et d'harmoniser les enquêtes réalisées au niveau régional, un guide d'enquête a été préparé et distribué à chaque intervenant. Sachant où se trouvait l'information, et le type d'information qui nous était nécessaire, j'ai rédigé ce mémento pour qu'il y ait le moins de lacunes possible dans la collecte de l'information. Une première mission dans l'intérieur, avant mon arrivée au Gabon, avait laissé de côté un certain nombre de points, ce qui aurait pu être préjudiciable au moment de la rédaction du rapport. Avec ce guide les risques d'oubli étaient réduits. J'ai d'autre part conduit moi-même la plupart des missions, à l'exception du Woleu Ntem, "couvrant" l'ensemble des provinces du sud et de l'est. Ce fut aussi pour moi l'occasion de réactualiser et de réactiver ma propre recherche. Ce guide recensait les personnalités et les institutions (administrations provinciales en particulier) qu'il fallait contacter de même que les documents à collecter, le tout regroupé en deux grandes rubriques; l'offre et la demande de transport. S'y ajoutait, dans la mesure du possible, un relevé des routes existantes et qu'aucune carte ne mentionnait : des informations ont ainsi pu être recueillies dans les services du cadastre et auprès des forestiers, parfois des Grandes Endémies. La totalité des entreprises modernes de commerce et de transport ont été "enquêtées" : c'est au travers de ces interviews que l'on a pu le mieux appréhender la réalité de l'activité de transport. Nous avons donc essayé de conduire une enquête "globale", selon une démarche qui me semble fondamentale en géographie, ouvrant au maximum le champ de l'investigation; le transport ne pouvant être isolé du contexte économique, démographique, social, ni du support spatial qui le rend possible.

Un "chronogramme d'intervention" établi de façon à harmoniser les missions dans le temps et dans l'espace n'a pu être suivi à la lettre, néanmoins l'ensemble du territoire a pu être couvert, bien que trop hâtivement : les contraintes de temps inhérentes à des contrats d'étude ne permettent pas de satisfaire toutes les exigences d'une recherche de type universitaire. Il faut apprendre à travailler vite, le risque étant de fausser la perspective par d'abusives généralisations : ce fut à nouveau mon rôle de relativiser l'information en fonction de l'expérience acquise sur une longue période. De même, lors de la phase rédactionnelle cette connaissance du terrain a été mise à contribution, ne serait-ce que pour combler les inévitables lacunes qui se révèlent au moment du dépouillement du matériau d'enquête.

La rédaction du document a soulevé des problèmes inhérents sans doute à ce type de travail d'équipe où les rôles des intervenants n'avaient pas été établis avec la plus grande rigueur. Les occupations professionnelles des uns et des autres rendent de surcroît difficile d'harmoniser les tâches; en outre l'exploitation informatique acca-

para beaucoup de temps. A part le rapport sur les aspects réglementaires établi par le juriste et qui formait un tout, on s'est heurté à des difficultés pour articuler les prestations des membres de l'équipe, et les impératifs de calendrier ne laissèrent pas le loisir de peaufiner le texte qui souffre par là même d'imperfections. Cependant, une attention particulière a été apportée à la rédaction des propositions, la rubrique qui intéressait en priorité les commanditaires de l'étude.

Ces propositions résultent à la fois des recommandations exprimées par les autorités gabonaises - essayer de résoudre par l'organisation du transport routier les problèmes liés à l'enclavement de certaines régions et ceux de l'approvisionnement des centres urbains par une meilleure collecte des produits vivriers - et des résultats de nos enquêtes qui ont permis d'établir un diagnostic de l'offre et de la demande, à l'échelle nationale et régionale, à partir duquel on pouvait estimer la nature et le degré des besoins non satisfaits. Chaque intervenant a participé à cette réflexion qui a abouti à l'établissement de propositions très concrètes et précises : organisation d'un réseau, fréquences sur chaque ligne, types de véhicules, structure de la profession, formation professionnelle, mise en place de centres de frêt ou de marchés réguliers etc. A ce stade de l'étude le géographe ne saurait se dérober; faire des études préliminaires et laisser à d'autres le soin d'en tirer les conclusions marquerait un manque de confiance dans la validité de sa démarche. Il faut savoir prendre ses responsabilités. Je l'ai fait, en m'efforçant constamment de faire "coller" des propositions parfois trop théoriques à la réalité gabonaise de sorte que le plan de transport ne soit pas seulement une construction idéale mais soit susceptible d'applications pratiques. Il m'a semblé que je pouvais oeuvrer utilement en rappelant sans cesse la nécessité du réalisme.

C'est la première fois que je travaillais pour un "bureau d'étude" dans une recherche à finalité opérationnelle. Quelle différence avec le travail du chercheur individuel qui dispose de peu de moyens matériels - mais n'est pas lié par les termes d'un contrat! Bien que notre budget ait été relativement modeste en comparaison de celui des "grosses études", nous avons pu fonctionner dans des conditions que je qualifierai de "normales" n'étant pas constamment à l'affût d'une "combine" permettant d'économiser trois sous. C'est un gain d'efficacité évident. Par ailleurs, le caractère officiel de l'étude ouvre toutes les portes des services publics sans que l'on ait besoin de tisser patiemment un réseau de relations personnelles. Il en résulte un gain de temps appréciable. Ainsi étions-nous attendus dans chaque préfecture, le Ministère de l'Intérieur ayant annoncé partout notre passage en fonction de notre programme de tournée. Il est vrai que ce caractère officiel risque d'infléchir la perspective; il faut tenir compte de ce "filtre". Mais en tout état de cause l'accès à l'information s'en trouve facilité - surtout dans les Etats où l'on devient soupçonneux vis-à-vis d'un chercheur individuel.

S'il est vrai que l'équipe a pâti au départ d'un manque de cohérence, cette cohérence s'est progressivement dégagée sur le terrain au fur et à mesure que les finalités de l'étude devenaient claires pour tous et que le protocole d'une enquête aussi ouverte et globale que possible était admis comme une nécessité et non pas comme le "point de vue" d'un géographe.

A cet égard cette recherche collective m'a permis de prendre la mesure du rôle qu'un géographe peut jouer. Ce n'est ni un touche-à-tout, ni le seul spécialiste de la synthèse, mais il apporte une connaissance des lieux et du milieu extrêmement précieuse pour "orienter" la recherche, un sens de l'espace et de ses représentations cartographiques grâce à quoi on court moins de risques de perdre le sens du réel dans sa diversité. La pratique du terrain et sa figuration m'apparaît un nécessaire antidote aux dérives théoriques.



TABLE DES MATIERES

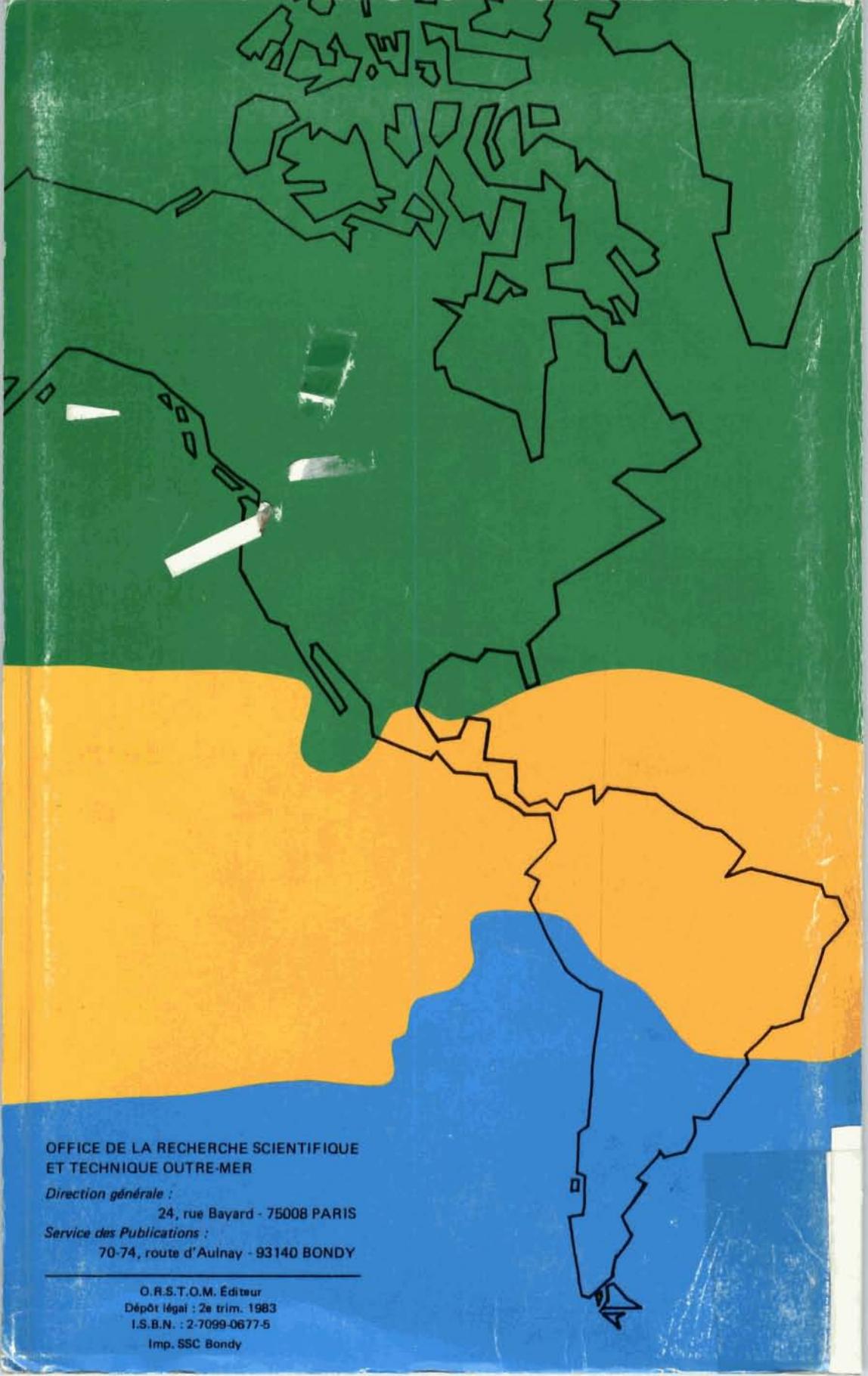
| | page |
|--|------|
| INTRODUCTION | |
| Benoit ANTHEAUME, Chantal BLANC-PAMARD, Jean-Baptiste BOUTRAIS, André LERICOLLAIS | 5 |
| DES PRATIQUES DE L'ANALYSE REGIONALE | 21 |
| Edmond BERNUS | 23 |
| Jean-Baptiste BOUTRAIS | 33 |
| Jean-Yves MARCHAL | 49 |
| André LERICOLLAIS | 55 |
| DES RECHERCHES CENTREES SUR LES RESEAUX MIGRATOIRES | 67 |
| Claude BOUET | 69 |
| André FRANQUEVILLE | 77 |
| DES PROBLEMATIQUES RENOUVELEES | 83 |
| Chantal BLANC-PAMARD | 85 |
| Joël BONNEMAISON | 99 |
| Georges COURADE | 107 |
| François RAVALT | 123 |
| LES SEQUENCES CONTRACTUELLES | 133 |
| Benoit ANTHEAUME | 135 |
| Jean-Paul LAHUEC | 143 |
| Roland POURTIER | 149 |

LES DERNIERS TRAVAUX DES GÉOGRAPHES DU L.A. 94 (CNRS-EHESS) –

- B. de la MASSELIÈRE, 1979, Les dynamismes socio-politiques dans la transformation des paysages agraires du Kayor central et septentrional (Sénégal). 314 p.
- L. CAMBREZY, 1981, Effets géographiques de la densification rurale au Rwanda : migration de contiguïté et conquête des marais. 223 p.
- G. SALEM, 1981, De Dakar à Paris, des diasporas d'artisans et de commerçants. Étude socio-géographique du commerce sénégalais en France. 240 p.
- V. LASSAILLY-JACOB, 1982, Inventaire d'une sélection de photographies aériennes sur les paysages agraires et urbains en Afrique francophone. 48 p.
- S. DOUMBIA, 1982, L'espace péri-urbain en jeu : l'extension des cultures maraîchères et fruitières à Bamako au Mali. 385 p.
- A. MAHARAUX, 1982, L'industrie au Mali (Étude géographique de l'industrie d'un grand pays sahélien enclavé). 340 p.

DERNIERS OUVRAGES DES GÉOGRAPHES ÉDITÉS PAR L'ORSTOM –

- J.P. LAHUEC, 1980, Le terroir de Zaongho. Les Mossi de Koupéla (Haute-Volta). 112 p.
- F. RAVAUULT, 1980, Papeari. L'organisation de l'espace dans un district de la côte sud de Tahiti. 196 p.
- E. BERNUS, 1981, Touaregs nigériens. Unité culturelle et diversité régionale d'un peuple pasteur. 508 p.
- C. SAUVAGET, 1981, Boua, village de Koudé. Un terroir kabyé (Togo septentrional). 78 p.
- M. BENOIT, 1982, Nature peul du Yatenga. Remarques sur le pastoralisme en pays mossi. 176 p.
- M. BENOIT, 1982, Les oiseaux de mil. Les Mossi du Bwamu (Haute-Volta). 120 p.
- J.Y. WEIGEL, 1982, Migration et production domestique des Soninké du Sénégal: 134 p.
- J. BOUTRAIS, 1983 (sous presse), L'élevage soudanien. Des parcours de savane aux ranchs (Cameroun - Nigeria). 148 p.



**OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ET TECHNIQUE OUTRE-MER**

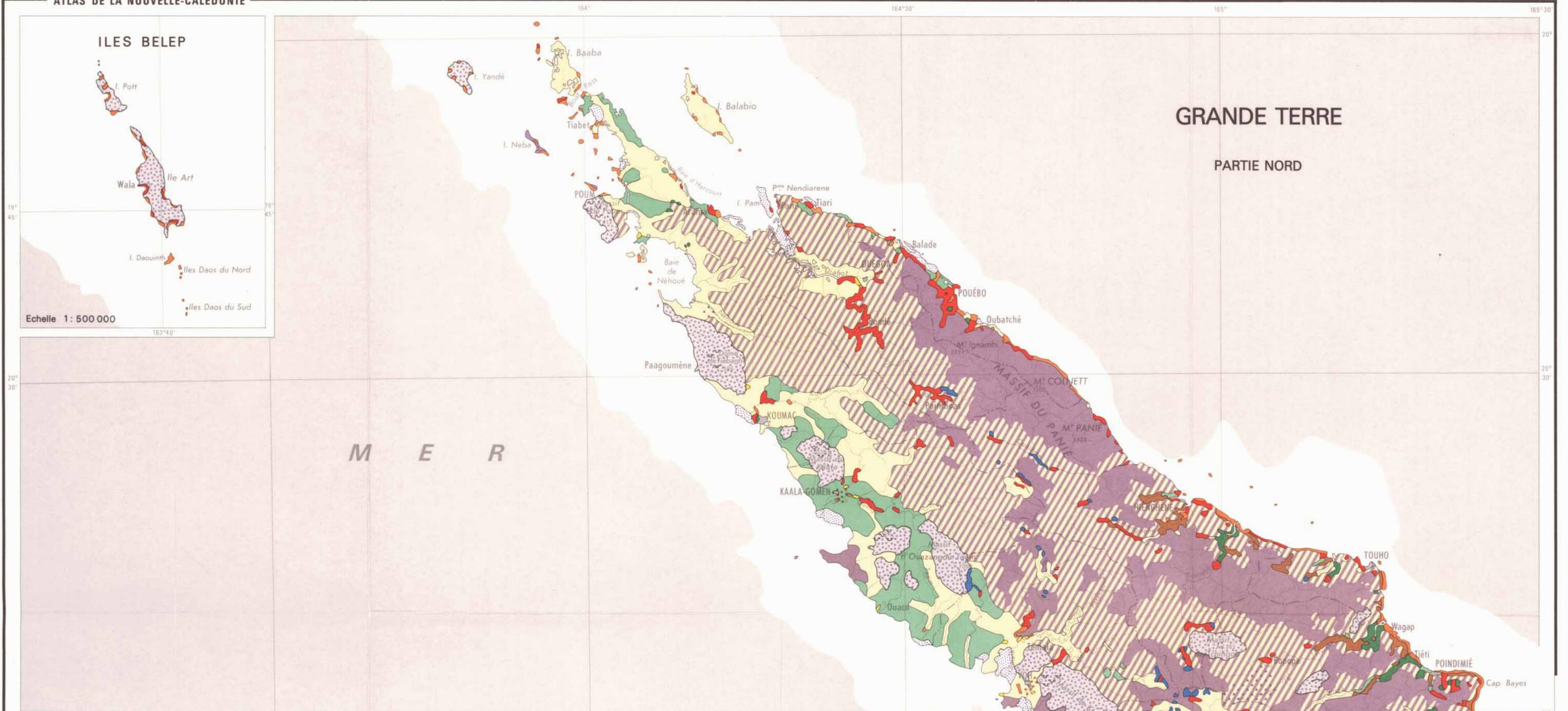
Direction générale :

24, rue Bayard - 75008 PARIS

Service des Publications :

70-74, route d'Aulnay - 93140 BONDY

O.R.S.T.O.M. Éditeur
Dépôt légal : 2^e trim. 1983
I.S.B.N. : 2-7099-0677-5
Imp. SSC Bondy



VUE CAVALIÈRE ET COUPE DE LA GRANDE TERRE
à la hauteur de Koné-Pouembout à l'ouest et Ponérihouen à l'est

Distribution-type des faciès de l'occupation du sol par rapport aux côtes et au relief

